

APEDAF

Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones



RAPPORT ANNUEL

2012

*La surdité, un monde inconnu mais débordant de richesses...
Venez le découvrir avec nous!*





RAPPORT D'ACTIVITES 2012

L'aide interparentale et familiale

Accueil et soutien des parents

« L'APEDAF a pour objet social de soutenir tout enfant sourd ou malentendant et sa famille dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle et ce, dans le respect de leurs possibilités et besoins. »

L'accueil et le soutien des parents restent les préoccupations premières de l'association. Ils sont fondamentaux dans toutes les actions de l'APEDAF posées pour et par nos membres ainsi qu'auprès du grand public. Les familles qui prennent contact avec l'APEDAF sont issues de régions et de milieux différents et ont un ou plusieurs enfants sourds ou malentendants.

Lors de l'inscription d'une nouvelle famille, celle-ci reçoit la visite à domicile de l'assistante sociale et/ou de l'assistante psychologue. Elles leur communiquent des renseignements sur l'association et le fonctionnement du service d'aides pédagogiques y afférant ainsi que des informations pluralistes, objectives et rassurantes à propos de la surdité en dehors du champ médical et orthophonique, ainsi que sur le devenir de l'enfant, de l'élève déficient auditif. Ces renseignements ont également pour but de les aider à faire des choix d'éducation et de parcours en connaissance de cause.

Cette année, 93 nouveaux membres nous ont rejoints. Parmi ceux-ci, 38 sont des parents entendants d'enfants sourds, 2 sont des parents sourds d'enfants sourds et 5 sont des adultes sourds. Les 48 autres nouveaux inscrits sont principalement des étudiants et des professionnels. Le nombre d'inscrits a fortement augmenté par rapport à l'année 2011. Cela s'explique principalement par l'organisation du colloque « Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd ».

L'APEDAF reste également disponible pour les familles d'enfants sourds et les accompagne à différents moments de leur vie.

Cette année, nous avons pu comptabiliser 138 demandes. La majorité de celles-ci sont partagées équitablement entre les parents (44,92%) et les sympathisants (44,20%). Les demandes d'adultes sourds représentent 9,42% tandis que celles de parents sourds représentent 0,72%.

Les demandes ont été classées en dix catégories selon la récurrence des sujets abordés par les personnes qui nous sollicitent. En effet, la majorité d'entre elles concernent la scolarité (22,62%), mais touchent également d'autres sujets tels qu'un soutien psychologique (13,86%), la recherche de cours de langue des signes (12,40%), des questions relatives à la législation (10,21%), un appel aux différents services proposés par l'APEDAF (8,02%), des demandes d'étudiants pour la réalisation d'un travail scolaire ou de leur mémoire (5,83%), des demandes de jeunes adultes sourds concernant leur vie professionnelle (3,64%), une recherche de médecins (psychologues, psychiatres, logopèdes...) pour personnes sourdes (2,91%), des propositions de collaboration (2,91%), ainsi que diverses demandes regroupées dans une même catégorie (recherche d'un magasin vendant des aides

techniques pour sourds, des cours de tennis, des informations sur les appareils auditifs...) (17,51%).

Enfin, l'APEDAF est généralement contactée par téléphone (60,85%) et par e-mail (26,81%). Certains nous rendent visite directement au siège de l'asbl (7,97 %).

En 2012, notre association a poursuivi son travail de rapprochement des familles en proposant des services très diversifiés. L'APEDAF permet dès lors un enrichissement des rencontres entre professionnels, parents, sourds. Ces parents que nous soutenons deviendront des futurs piliers de notre association. De ces rencontres naissent de belles collaborations. Il nous paraît important de poursuivre ces opportunités de rassemblement afin de faire évoluer les échanges et la réflexion concernant les besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et ce, pour le développement de futurs projets (ex : groupe de travail - sensibilisation à la surdité). De plus, une consultation des parents-membres est systématiquement effectuée lors des périodes d'évaluation et d'analyse des besoins précédant la réalisation des outils pédagogiques ou la mise sur pied de services. Dès lors, l'APEDAF propose aux nouveaux parents des informations répondant à leurs besoins.

En vertu de sa reconnaissance dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Éducation permanente, l'APEDAF a poursuivi le développement, tout au long de l'année 2012, des services et outils destinés aux familles d'enfants sourds et malentendants ainsi qu'à un large public. Les parents d'enfants sourds prennent part aux différents projets avec enthousiasme, ils participent activement à la démarche d'Éducation permanente. Cette motivation supplémentaire leur permet de devenir les acteurs de changements de perception que chaque citoyen peut porter sur les enfants sourds.

Parents-relais

L'équipe des parents-relais, créée en 1999, se tient à la disposition des familles afin d'apporter un soutien aux parents qui viennent d'apprendre la surdité de leur enfant ou qui contactent l'association afin d'y trouver une aide. Ils fournissent des informations détaillées sur les différents moyens de communication et les divers choix pédagogiques possibles. Ils sont répartis dans différentes régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles, Luxembourg, Mouscron, Tournai...) afin de réduire l'éloignement géographique pouvant constituer un frein aux rencontres interparentales et permettre, entre autre, un soutien régulier durant la première année qui suit le diagnostic de la surdité. Ils agissent en étroite collaboration avec l'assistante sociale ou l'assistante psychologue tout en gardant leur spécificité de parents.

En 2012, six parents-relais se sont tenus à disposition des « nouveaux » parents d'enfants sourds et malentendants, prêts à poursuivre avec dynamisme leur mission d'accompagnement et à partager leur vécu et leurs expériences avec eux.

Cependant, nous constatons, depuis quelques années, un faible taux d'appels de nouveaux parents. Cette année, aucun parent-relais n'a été sollicité directement par les « nouveaux » parents. L'APEDAF poursuit sa réflexion quant à la mise en œuvre d'autres actions dans le but de promouvoir ce service et toucher les nouvelles familles. Des ateliers de réflexions sont constamment planifiés pour mettre en place une méthodologie d'approche de ces dernières.

Si l'on considère que le taux de natalité est d'environ 50 000 naissances en Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'un enfant sur mille naît sourd chaque année, nous pouvons supposer qu'une cinquantaine de nouvelles familles devraient nous contacter via les parents-relais ou le siège social de l'APEDAF.

La disponibilité des parents-relais privilégie les membres de l'APEDAF en leur proposant un service de première ligne, humain et accessible.

Parents-relais?

Nous sommes des parents d'enfant(s) sourd(s) qui avons déjà la prise de recul nécessaire afin de pouvoir partager nos expériences.

Si vous le désirez, nous sommes prêts à vous rencontrer, vous qui venez d'apprendre la surdité de votre enfant.

Nous sommes présents pour vous soutenir dans votre quotidien, nous pouvons être à vos côtés lors des moments d'incertitude et de recherche. Nous pouvons aussi vous informer en ouvrant de nouvelles portes, sans vouloir mettre en avant nos propres choix.

Pour certaines questions plus particulières, nous pourrions jouer le lien avec l'équipe qui suit votre enfant et des personnes ressources.

APEDAF

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage)
1050 Bruxelles
Tel: +32 (2) 644 66 77
Fax: +32 (2) 640 20 44
E-mail: info@apedaf.be
Site internet: www.apedaf.be

Services accessibles au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h30



APEDAF
Association des Parents d'Enfants
Déficients Auditifs Francophones



Parents-relais

Contactez-nous !

ASBL d'Education permanente reconnue par la Communauté française
Les droits supérieurs à 30 € peuvent être exonérés fiscalement
Compte : 001-0835695-80

Partagez leur expérience
de parent d'enfant sourd.

Les objectifs ...	Qui sont-ils?	Comment les contacter?
<p>Ecouter les familles, les rencontrer et les encourager à entrer en contact avec d'autres familles.</p> <p>Soutenir les parents, être à leur côté lorsqu'ils en ont besoin.</p> <p>Informers les parents de la manière la plus large possible sur les choix qui s'offrent à eux, leurs droits, ...</p> <p>Orienter les familles vers les services adéquats.</p> <p>Instaurer un lien avec les familles de l'APEDAF.</p>	<p>A Bruxelles</p> <div style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Danielle Despesmier</p> </div> <div style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Anne-Charlotte Prévot</p> </div> <p>Au Luxembourg</p> <div style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Didrik van Zuylen</p> </div> <div style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Fabienne van Zuylen</p> </div> <p>A Tournai / Mouscron</p> <div style="border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;">  <p>Stéphanie Baert</p> </div> <div style="padding: 5px;">  <p>Odile Cantreul</p> </div>	<p>Tél: 02/736.06.20 ou 0479/64.04.23 E-mail: danielle.despesmier@chello.be Quand: tous les jours</p> <p>Tél: 02/410.10.47 ou 0476/34.76.34 E-mail: annecharlotte.prevot@skynet.be Quand: tous les jours (de préférence en soirée)</p> <p>Tél: 063/23.32.35 E-mail: van_lux@hotmail.com Quand: en semaine, le soir après 20h</p> <p>Tél: 063/23.32.35 E-mail: van_lux@hotmail.com Quand: en journée</p> <p>Tél: 056/48.09.96 ou 0475/60.17.56 E-mail: stephanie.baert@skynet.be Quand: après 20h30 et le samedi après-midi</p> <p>Tél: 056/84.30.47 ou 0472/62.58.09 E-mail: odile-robert@tvcablenet.be Quand: tous les jours après 18h sauf le dimanche</p>
<p>Ils sont soutenus par l'APEDAF...</p> <p>Les parents-relais sont en permanence soutenus dans leur rôle par le service social de l'APEDAF.</p> <p>Les parents-relais peuvent y trouver soutien, écoute et conseils pour pouvoir aider au mieux les parents qu'ils rencontrent.</p> <p>L'APEDAF accompagne également les parents-relais en leur offrant régulièrement des formations spécifiques.</p> <p>Cette étroite collaboration entre le service social et l'équipe de parents-relais permet d'apporter aux nouveaux parents une aide optimale lorsqu'ils en ressentent le besoin.</p>		

La formation des parents-relais a pour objectif d'outiller les participants face à la détresse des parents apprenant le diagnostic de surdité de leur enfant. La volonté de l'APEDAF est de leur fournir un soutien qui soit le plus proche possible de leurs attentes et de leurs besoins.

Une journée de rencontre a été prévue le 17 novembre. Les parents-relais avaient participé à l'élaboration du programme et souhaitaient se retrouver afin de discuter du projet et voir ensemble comment l'améliorer. Malheureusement, à la dernière minute, nous avons dû annuler la journée par manque de participants. Il convient dès lors, d'étoffer l'équipe en place.

Nous espérons avoir plus de succès l'année prochaine, notamment en prenant contact avec d'autres associations proposant également ce type de service, afin de réfléchir ensemble au service Parent-Relais et voir quelles évolutions sont possibles pour les années à venir.

Familles actives de l'APEDAF

L'APEDAF a aussi une antenne dans la région du Luxembourg où six familles sont activement présentes. Elles organisent régulièrement des activités. Des rencontres ont eu lieu en 2012.

À Mouscron, d'autres familles dynamiques continuent leur investissement dans l'organisation de diverses activités familiales.

Activités familiales

Afin d'encourager les familles à se rencontrer de manière informelle, des activités ludiques ou festives ont été organisées en 2012.

Soirée Braisée

La Soirée Jambon Braisé a eu lieu le 25 février 2012 au Royal Mouscron Péruwelz. L'événement a rencontré à nouveau un vif succès. Près de 250 personnes ont apporté leur soutien. Une sono, une tombola et une animation clownesque, entre autres, ont contribué au succès de cette soirée.

Activité familiale et Assemblée générale

Les deux événements se sont tenus le samedi 5 mai 2012 au Bois des Rêves à Ottignies. La journée a débuté par l'assemblée générale à 13h30. Pendant cette rencontre, les enfants ont été pris en charge par l'équipe de l'APEDAF, ils ont pu s'amuser dans la Plaine de Jeux et chercher des indices les conduisant au Trésor. Lorsqu'un magicien à la mémoire courte s'enfuit avec son trésor et le cache pour échapper à un couple royal avide de nouvelles richesses, c'est aux enfants de l'APEDAF qu'il fait appel pour l'aider à le retrouver. Aider le magicien, oui, mais à une condition : qu'il partage le contenu de son coffre une fois qu'on l'aura trouvé. La rencontre fut suivie d'un verre de l'amitié et d'un goûter vers 15h30.

Goûter de fin d'année des aides pédagogiques de Bruxelles



Le samedi 23 juin 2012, les examens étaient terminés, et il était temps de souffler. Les aides pédagogiques de Bruxelles ont organisées un goûter pour les familles d'enfants sourds. Le rendez-vous a été donné à la Maison de la Solidarité d'Ixelles.

La formule « auberge espagnole » a permis de déguster quiches, salades délicieuses... quelle belle idée de partager les talents !

Puis il fut temps de former les équipes et de sortir dans le magnifique parc qui entoure la maison et de se lancer des défis ! Trouver Charlie, révéler ses connaissances en matière de bande dessinée, dessiner à l'aveugle, parcourir un labyrinthe sans faire

tomber sa bille, courir des ballons plein les jambes et les bras. Tout cela sous le soleil ! Les desserts furent nécessaires, et le café aussi pour d'autres. La journée s'est clôturée la remise des prix : des entrées au musée des enfants, à l'Atomium, des livres, de beaux stylo.

Journée des familles à Tournai

Le dimanche 1^{er} juillet 2012, l'APEDAF Tournai a organisé sa journée des familles. Au menu : sympathie démocratique, convivialité bilingue, détente coude à coude sourds entendants tous âges confondus, le tout pour une après-midi inoubliable dans les locaux et le jardin du 9 rue Childéric à Tournai. Franc succès pour cette 4^{ème} Fête des Familles. Tout public confondu, près de 80 personnes ont pris part au barbecue démocratique dans les salons et le jardin de l'APEDAF à la rue Childéric. Entre le RAVEL (la veille) et l'arrivée du Tour de France (le lendemain), il est vrai que la *dream team* tournaisienne s'est coupée en quatre pour mettre les petits plats dans les grands.

À l'heure d'une généralisation des intégrations des enfants sourds, ce genre de manifestation intergénérationnelle démontre tout l'intérêt des rencontres entre pairs. Ici, des « vieux de la veille » accueillent de nouveaux venus ; là, des parents Sourds discutent avec des mômes qui n'en croient pas encore bien leurs yeux. D'une année à l'autre, celui-ci atteint l'âge de raison, celui-là a fini ses humanités. Ces deux autres, eux, ont obtenu leur CEB. Quelques anciens élèves ne s'y trompent pas : rater le premier dimanche de juillet ? Si, il faut vraiment venir. De l'apéro au dessert, pas de prise de tête, c'est chaleureux, on a tant de choses à se raconter. C'est super chouette. Rendez-vous l'an prochain.

Excursion



Le 8 septembre 2012, une excursion au Cap Gris Nez et à l'aquarium Nausicaa a su ravir petits et grands.

Nausicaa - Centre national de la mer est un centre de découverte de l'environnement marin, situé à Boulogne-sur-Mer dans le nord de la France. Il est constitué d'un musée et d'un aquarium public. Tous les participants ont pu apprendre et comprendre en rêvant ! Cette journée à la fois ludique, pédagogique, scientifique a permis de sensibiliser les participants à une meilleure gestion des océans et de leurs

ressources. »

L'activité s'est terminée par une petite promenade au bord de la mer, ce fut une journée très ensoleillée. Quelle chance !

Souper d'automne des aides pédagogiques de Wallonie



Le 6 octobre dernier a eu lieu le souper rassemblant les familles de la Wallonie. C'est avec enthousiasme et beaucoup de plaisir que l'équipe a préparé cette rencontre d'automne.

Suite au souper « plus que parfait » et la farandole de pâtes du printemps 2011, l'envie de changer la formule tout en gardant qualité et amusement s'est imposée.

Dès le matin, l'équipe des huit s'est mise en route vers Purnode. Une fois sur place, chacune à son poste et à son tablier afin de dresser les tables et les décorer avec soin. Il faut aussi préparer le potage et le faire mijoter. On en arrive à humer et disposer les fromages, accompagnés de bon pain, sur un joli buffet parsemé de couleurs de saison ! Par chance, les desserts « maison », heureusement préparés à l'avance et pour lesquels nous avons toutes mis « la main à la pâte », n'ont plus qu'à être installés.

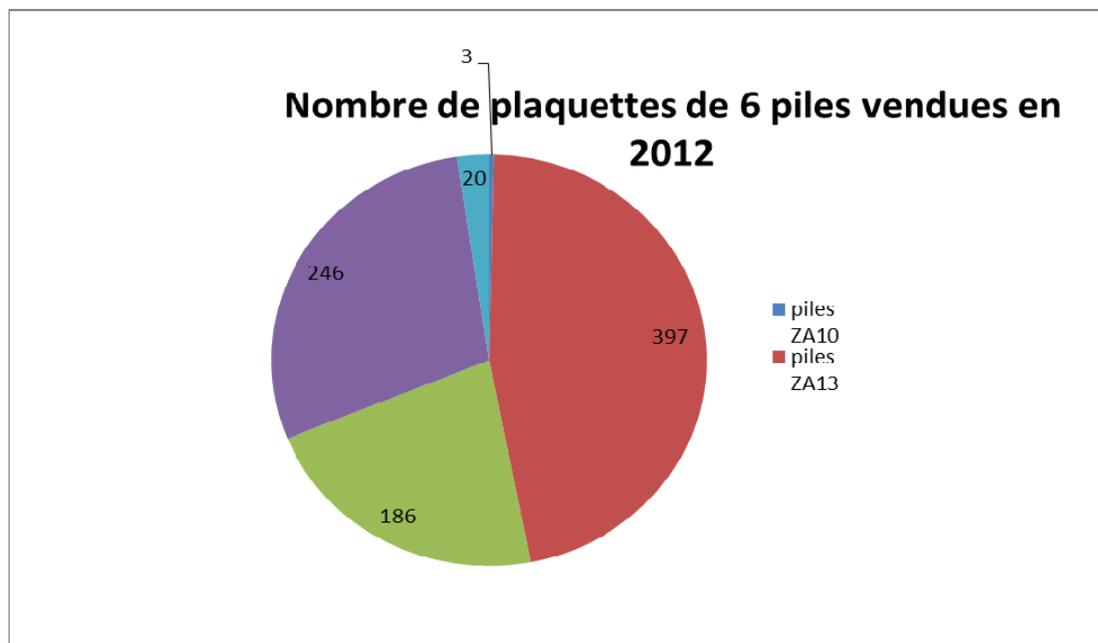


Apéro convivial, savoureuse soupe au potiron et plateaux de fromages ont ravi nos invités fidèles au rendez-vous. Ce fût à nouveau une belle réussite, mais surtout une bonne soirée de rencontres et de découvertes agrémentées par des jeux impliquant des échanges multiples : signes, codes, théâtres, mimes, dessins... Ambiance « bon enfant »

Service piles

L'APEDAF met à la disposition de ses membres un service de commande de piles pour appareils auditifs et implants cochléaires.

En 2012, 89 usagers se sont procuré des piles, 852 plaquettes ont été vendues.



Les piles leur ont été envoyées par courrier postal. Une note de frais est systématiquement jointe à l'envoi des piles. La numérotation de ces notes de frais facilite le travail de la comptabilité.

Notons que l'association est continuellement à la recherche du meilleur rapport qualité/prix des piles pour ses membres.

Les prix de vente des piles en 2012 étaient de :



- Zinc Air 13 (orange) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (bleues) : 3,50 €/6
- Zinc Air 675 (spécial implant cochléaire) : 4,50 €/6

Spécifions que l'APEDAF ne fait pas de bénéfice dans la vente des piles, elle assure ce service pour ses membres uniquement.

Elles peuvent être commandées via le site de l'association à piles@apedaf.be ou par téléphone.

Base de données

La secrétaire, grâce aux informations communiquées par l'équipe, travaillait à l'amélioration de la base de données du programme ACCESS. Un travail d'apurement des données s'avérait plus que nécessaire pour satisfaire aux exigences de nos membres. Depuis plusieurs années, l'APEDAF éprouvait de plus en plus de difficultés à gérer ses données, dès lors elle a procédé à un changement de logiciel de base de données privilégiant FILEMAKER et son traitement de l'information plus intuitif. Il permettra notamment de créer rapidement des solutions nettes et précises pour une meilleure productivité.

Notre base de données se veut exhaustive afin de nous permettre d'informer les parents et les professionnels de la surdité dans les meilleurs délais et de diffuser notre bulletin trimestriel « La Parentière ».

Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, la mise à jour a été assurée de manière quasi hebdomadaire par la secrétaire en collaboration avec l'informaticien. La base de données ainsi actualisée permet à notre association de classer les membres selon les catégories (parents d'enfants aidés, membres, les professionnels, ...). Cette catégorisation nous sert à cibler précisément les publics concernés par différentes informations diffusées par notre asbl.

Aides techniques

L'assistante sociale se renseigne régulièrement sur les nouvelles aides techniques disponibles ainsi que sur les remboursements y afférents. Les informations relatives aux nouvelles aides techniques sont présentées dans le bulletin de liaison « La Parentière ».

En cas de demande très spécifique, des recherches sont effectuées sur Internet. Les parents sont informés dans les plus brefs délais des modalités d'acquisition ainsi que du coût d'une aide technique particulière (disponible par exemple exclusivement à l'étranger).

L'éducation de l'enfant sourd

Service d'aides pédagogiques

Présentation du projet

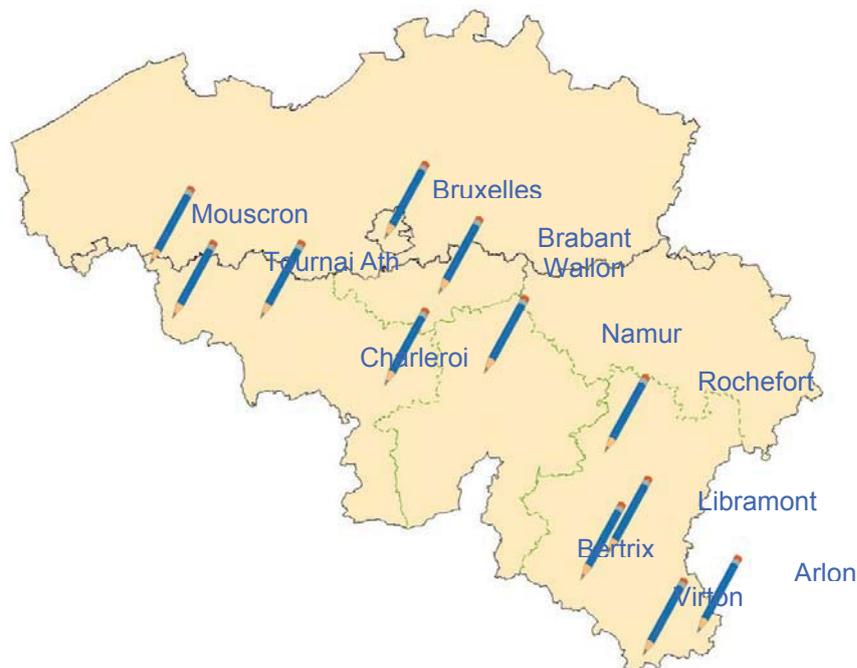
En 1985, un service d'aides pédagogiques a été mis sur pied par les parents de l'ASBL.

Le projet consiste à accompagner des élèves sourds ou malentendants dans l'établissement d'enseignement ordinaire choisi par les parents et qui accepte la présence d'un autre adulte (aide pédagogique) au sein de la classe.

Ce service est effectif dans les régions de Mouscron, Tournai, Ath, Charleroi, Namur, Brabant Wallon, Rochefort, Bertrix, Libramont, Arlon, Virton ainsi qu'à Bruxelles.

Actuellement, le service d'aides pédagogiques de l'APEDAF occupe l'équivalent de 11 temps plein sous contrats APE de la Région Wallonne et l'équivalent de 4,5 temps plein (dont un mi-temps parascolaire) sous contrats ACS de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces 15,5 équivalents temps plein sont répartis entre 24 employés dans différentes régions de Wallonie et à Bruxelles.

Ces aides pédagogiques accompagnent toute l'année plus de **cinquante élèves et étudiants sourds et malentendants**. Ils sont encadrés par deux coordinateurs, également médiateurs entre les familles, les travailleurs, l'employeur, les écoles et les autres intervenants de l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire (logopèdes, psychomotriciens, psychologues...).



Répartition géographique des enfants sourds aidés

L'aide est apportée à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur ainsi qu'en enseignement de promotion sociale et ce, tous réseaux d'enseignement confondus. L'essentiel de l'aide est cependant apportée dans les niveaux primaires et secondaires.

Elle peut prendre différentes formes en fonction des besoins de l'enfant (interprétation des différentes disciplines en langue des signes ; codage en langue française parlée complétée (LPC) ou en alphabet des kinèmes assistés (AKA), français signé ; ré-explications et remédiation extrascolaire à l'école ou à l'école des devoirs ; prise de notes...).

Le nombre d'heures d'accompagnement varie en fonction de divers facteurs : niveau d'enseignement, vecteur de communication choisi, autonomie relative ou non de l'étudiant, ciblage des matières en fonction des aptitudes et faiblesses de l'élève, vigilance des enseignants et des autres élèves, disponibilité des aides pédagogiques en tenant compte de l'éloignement géographique, etc.

La plupart du temps, les aides pédagogiques travaillent en classe. Elles permettent à l'enfant sourd la réception des informations et donc, un accès naturel à la compréhension et à l'expression. Il a donc le loisir de se réapproprier sa scolarité et de prendre son travail en charge.

Dans tous les cas, une évaluation continuée des différentes intégrations et de leur évolution est assurée durant toute l'année scolaire (cf. réunions des aides pédagogiques et réunions de bilans pluridisciplinaires). Dans certains cas, il convient de coordonner l'orientation, la poursuite ou non des projets d'intégration.

À l'issue de l'année scolaire 2011 – 2012, tous les élèves sont passés dans l'année supérieure. Trois élèves ont obtenu le CEB (certificat d'études de base) et deux élèves ont obtenu le CESS (certificat d'études secondaires supérieures).

Force est de constater que, suite à l'implantation précoce des enfants sourds, l'usage, la pratique et l'apprentissage de la langue des signes par l'enfant et sa famille ne résistent le plus souvent pas à la « hâte » orthophonique. Actuellement, la perspective oraliste domine les attitudes et les pratiques avec les jeunes enfants. Si les gains qu'apportent les implants sont parfois étonnants : très jeunes, certains enfants sourds profonds « entendent » et « parlent », au demeurant « comme les autres », on n'est guère loin d'un leurre d'une identification à l'identique, déni fondamental de surdit . Non, l'enfant sourd n'est pas comme les autres.

Un bon nombre d'élèves sourds ont une aisance certaine sur le plan audio-oral mais, par rapport au sens des interactions, leur autonomie reste très relative. Alors que tout semble bien aller, alors qu'elles passent pour inaperçues, les limites des apprentissages par imitation des pairs, entravent cependant rapidement le travail.

On ajoutera que pour plusieurs élèves dans ce cas, les demandes d'intervention du service d'aide pédagogique n'ont alors été introduites qu'en début de primaires ou en cours d'études primaires : mal fixés ou encore absents (latéralité, schéma spatio-temporel), quantité de pré-requis fondamentaux de maternelle ne sont pas suffisamment solides pour accéder sans difficulté aux premiers apprentissages de l'enseignement primaire.

La remédiation de ces lacunes en est, en outre, rendue d'autant plus difficile que ces élèves ne maîtrisent ni code, ni signes. En classe, il est alors particulièrement compliqué d'adopter une attitude opérationnelle efficace. Si l'élève n'est pas

familiarisé à la langue des signes, une traduction ne sert à rien. S'il ignore la LPC ou l'AKA, ces codes ne sont d'aucune utilité pour une reformulation labiale silencieuse. Et il va de soi que l'aide pédagogique ne peut pas parler tout haut en classe. Pour ces enfants, une remise en question de l'aide apportée en classe est dès lors nécessaire.

Il convient d'en tenir compte et de prendre conscience de ces situations à la dérive...

Les élèves engagés dans une scolarité bilingue connaissent des difficultés spécifiques, plus ou moins surmontables, selon les niveaux de maîtrise du français (lecture et composition). L'appétence au français joue évidemment un rôle déterminant. Ainsi, pour quelques élèves, la qualité de la compréhension et de l'expression du français permet de considérer atteint, ou en voie d'acquisition, un niveau de bilinguisme de nature à suivre et réussir sans surcharge de travail excessive.

Sur le plan du sens, la langue des signes permet d'acquérir généralement les compétences ; c'est-à-dire que comprises, les matières enseignées traduites en langue des signes par l'aide pédagogique, peuvent être restituées dans cette langue et évaluées en conséquence. Toutefois, ces seules traductions en langue des signes ne suffisent pas en enseignement ordinaire : en effet, très tôt en primaire, compétence transversale, l'écrit de langue orale est très omniprésent.

Généralement, plus ou moins en dessous de la moyenne, la maîtrise du français des élèves signant exige un surcroît de vigilance, d'exigence et donc de travail, plus ou moins important selon les cas individuels, aussi bien pour l'étude avant évaluation, que pour les préparations avant étude et exécution. On peut sans doute ici déplorer qu'alors qu'une attention très nette est accordée à la compréhension d'informations, les leçons d'analyse du français proprement dites soient, elles, reléguées aux arrière-plans. Face aux quantités d'informations écrites (documents, textes, notes photocopées, livres), l'un ou l'autre élève signant a parfois tendance à soupirer, rechigner, démissionner d'office. Pour eux, se pose alors la question du plaisir de la lecture.

En composition écrite, malgré une attention portée depuis longtemps sur les spécificités du français, la plupart de ces élèves ne recourent pas non plus systématiquement aux stratégies de traduction de leur pensée en français écrit. Les substrats de la langue des signes restent fréquents en composition écrite spontanée. Ici aussi, un surcroît d'efforts et de travail semble inévitable.

Soutien pédagogique personnalisé

Les aides pédagogiques assurent un suivi du travail journalier (devoirs et leçons) des élèves qui en manifestent ou en éprouvent le besoin. Elles révisent les matières vues ou points de matières non-compris et assurent une remédiation pédagogique individuelle. Ces rencontres stimulent une socialisation entre élèves sourds suivis dans les différents établissements scolaires.

Les moyens mis en œuvre sont divers : remédiation extrascolaire en langue des signes ou en français codé, LPC ou AKA, aide aux devoirs, vérification des leçons, compléments d'exercices, hyperfixation, drills, cours particuliers...

Pour certains élèves, l'interprétation ou le codage assure une compréhension des matières et des consignes suffisante pour assumer le travail journalier.

Différents facteurs justifient pourtant le suivi du travail journalier : niveaux d'études, environnement socioculturel des enfants, aptitudes, capacités et autonomie relative des élèves face à leur travail.

Les aides pédagogiques réexpliquent ou expliquent différemment, encadrent les réalisations par des révisions, surveillent l'effectuation des devoirs. Selon les possibilités, les leçons et devoirs sont l'occasion d'approfondir certains points de matière vue. Il arrive que cet enseignement « individualisé » soit parfois plus profitable qu'une heure de cours seul en classe.

Individualisé, cet encadrement vise encore le développement de stratégies d'autonomie : apprendre à manipuler les ouvrages de référence (dictionnaires, manuels, notes de cours,...), apprendre à hiérarchiser l'agenda scolaire,...

Enfin, devant des lacunes importantes, le travail individualisé permet de préserver les rôles de chacun dans l'éducation de l'enfant : éviter que les mères endossent le rôle d'institutrice éternellement mécontente.

Formations des aides pédagogiques Wallonie/Bruxelles

Les aides pédagogiques suivent principalement des formations liées aux différents moyens de communication et aux différentes problématiques rencontrées dans le cadre de leur travail avec les enfants sourds. Elles ont pour objectif de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

À Tournai, une formation continuée de deux heures/semaine de labo atelier de langue des signes a été proposée tout au long de l'année aux aides pédagogiques.

Douze aides pédagogiques ont participé à trois jours de formation aux TDA/H (troubles de l'attention / hyperactivité) à Bruxelles du 25 au 27 juin. Huit aides pédagogiques ont suivi une formation sur l'implant cochléaire à Grand-Leez le 21 septembre. Sept aides pédagogiques ont pris part à une formation sur l'iconicité de la langue des signes à Meux du 29 au 31 octobre. Quatre aides pédagogiques ont assisté à une conférence sur la gestion mentale à Wavre le 22 novembre.

Il est à noter que les aides pédagogiques participent également ponctuellement à des conférences.

Activités parascolaires

- Animation bilingue pour les enfants de maternelle et début de primaire

Une animation bilingue a été proposée en 2012 dans les locaux de l'APEDAF à Tournai à raison de 2 heures chaque mercredi en période scolaire.

Les objectifs à l'origine du projet sont les suivants: regrouper plusieurs enfants sourds et malentendants du même âge : 3-8 ans et 9-12 ans (les groupes sont accessibles aux frères et sœurs entendants), activer un processus de socialisation entre sourds et entre sourds et entendants, dynamiser un réseau de relations entre les différents enfants. Il œuvre également, par la pratique, à initier précocement à la langue des signes comme vecteur socioculturel. Dans l'esprit des parents, cette activité vise à attirer l'attention sur l'intérêt de la groupalité. Elle œuvre enfin à aborder précocement

l'écrit en fonction des acquis scolaires et particuliers de chacun et à les exploiter et autant que possible, les partager entre les élèves.

En termes d'aisance, les échanges des aînés témoignent du rôle éminent de la langue des signes pour la socialisation des uns et des autres. En outre, ceux-ci transmettent verticalement leurs compétences et habiletés aux plus jeunes.

Quoi qu'elles soient vues en classe, l'acquisition de nombreuses compétences de base gagne indubitablement à être renforcée dans le cadre de ces activités parascolaires.

- Cours de français seconde langue pour les élèves de primaire

Des cours ponctuels de français seconde langue sont organisés à Tournai en fonction du programme des écoles et du travail journalier des élèves.

Les objectifs de ces cours sont le renforcement des compétences en français de ces élèves, la fixation de stratégies d'apprentissage de la lecture et de la composition, les comparaisons et différenciations morphosyntaxiques des deux langues, l'alimentation de la générativité linguistique dans les deux langues et la maîtrise active des deux langues (du moins, la lecture et la composition du français).

La quantité de travail journalier impose souvent d'improviser de courtes séances de leçon ou de révision pour dénouer ce qui entrave la compréhension.

Dans les projets bilingues, plus on avance dans la scolarité des élèves, plus on est confronté aux limites de la maîtrise du français (langue cible). Le recours permanent à la lecture dans nombre de disciplines suggère des efforts à fournir importants et un travail de compréhension parallèle et complémentaire face auxquels plus d'un élève a tendance à renoncer avant de commencer. Un accent important est mis sur le développement de stratégies d'autonomie pour résoudre ces difficultés.

Dans le sens composition française, une composition signée de qualité préalable augmente la qualité de l'expression seconde en français.

De manière générale, l'intérêt et la motivation des élèves pour ces cours sont sensibles et les progrès sont également significatifs.

- Séances d'animations extrascolaires

Trois animations ont été réalisées en 2012 dans les locaux de Tournai. Les objectifs de ces animations sont multiples : stimuler et banaliser le bilinguisme et le biculturalisme dans une pratique sociale, éveiller l'imaginaire et les sens des enfants aux contenus des différents thèmes d'animation proposés (de la lecture au bricolage en passant par les jeux collectifs), éveiller la curiosité, l'intérêt des enfants, le goût et le plaisir de découvrir, d'apprendre et de participer. Par la rencontre et les échanges, contribuer à l'affirmation paisible de soi et au respect des différences dans le groupe.

Les différents aspects des animations, c'est-à-dire le choix des livres, les répétitions, la préparation des jeux et des bricolages sont confiés aux aides pédagogiques. Elles sélectionnent un thème global par matinée d'animation, se chargent d'acheter le matériel nécessaire à la réalisation de l'activité (livres, marionnettes...) et d'utiliser l'espace contes (coffre aux histoires, tunnel, coussins...).

En termes de bilinguisme et de biculturalisme, la mixité de groupe d'enfants réunis apporte une haute valeur ajoutée à ces animations : en effet, des enfants sourds de parents entendants y rencontrent des enfants entendants de parents sourds. Les échanges avec des enfants entendant qui signent couramment est un indéniable facteur d'émulation pour les enfants sourds.

Avec trois associations de Sourds à Tournai, l'agenda des animations pour enfants est plutôt pléthorique. Toutefois, si les activités se sont espacées ces deux dernières années, le nombre d'enfants qui y assistent a, quant à lui, considérablement augmenté : 44 enfants pour la fête de Noël !

Entre l'aîné et le benjamin, les différences d'âge suggèrent d'une part une diversification des activités par groupes horizontaux, et d'une autre, une émulation dans les groupes verticaux. Le programme des matinées alterne les uns et les autres dans un souci de socialisation sourds/sourds, sourds/entendants.

Semaine d'animation durant les grandes vacances

- Stage à Tournai « Détectives en Wallonie ! »

À Tournai, le stage intitulé « Détectives en Wallonie ! » organisé par l'ensemble de l'équipe des aides pédagogiques tournaisiennes était programmé pour la semaine du 27 au 31 août 2012.

En 2011, seuls trois enfants sourds s'étaient inscrits à la semaine d'animation de la fin août avec, pour conséquence, l'annulation de celle-ci. Une préinscription a dès lors été mise en place dès le mois d'avril 2012 en conditionnant la réalisation de cette activité à l'inscription d'au moins dix participants sourds. Dès ce moment, le thème était fixé.

Sept enfants sourds et neuf enfants entendants (frères et sœurs et six enfants du personnel AP), soit seize enfants y ont participé. Ces ratios ont permis dans tous les cas de constituer des groupes mixtes où plusieurs enfants sourds étaient représentés.

Plusieurs parents ont exprimé leur satisfaction face à la qualité et le nombre très diversifié d'activités proposées durant toute la semaine.

Il est vrai que l'enthousiasme et la motivation des aides pédagogiques pour réaliser cette semaine ont été remarquables, et très contagieux dans l'esprit des troupes.

Réunions des aides pédagogiques

Les réunions des aides pédagogiques ont pour objectif principal l'évaluation régulière et le suivi du travail, du comportement et du cours de l'intégration de chaque élève. Les employés discutent sur les appréciations afin de dégager une évaluation pédagogique d'ensemble.

Elles ont également pour objectifs les échanges et le transfert d'expérience afin d'atteindre une évaluation collective et objective de l'évolution scolaire de chaque élève. Elles permettent de contrôler et de garantir la qualité, la continuité, le développement et le suivi du travail et de réfléchir à des stratégies de remédiation ou

de réorientation scolaire. Elles suscitent aussi la concertation entre les différents intervenants auprès d'un même élève. Elles permettent également d'échanger et de diffuser les informations émanant de l'association ou des autres organismes qui se consacrent à la surdité tout en cultivant le lien socioprofessionnel, un esprit d'équipe et le maintien d'une ambiance de travail positive et motivante.

Les coordinateurs déterminent l'ordre du jour en fonction du procès-verbal précédent et des informations disponibles dans l'intervalle. Ils prennent note des comptes rendus individuels, dressent ensuite un procès-verbal soumis aux aides pédagogiques pour lecture, approbation et signature. Les coordinateurs complètent le dossier des élèves.

Ces réunions sont essentielles à plus d'un titre : beaucoup de difficultés y sont analysées. Comme la plupart des enfants rencontrent plusieurs aides pédagogiques, ces concertations permettent aussi de confirmer ou à l'inverse, de relativiser les appréciations. La recherche collective de solutions garantit une aide qualitative pour les élèves.

La formation d'enseignant de la plupart des aides pédagogiques, leurs réflexions et leurs analyses pédagogiques des situations contribuent à définir les objectifs prioritaires à poursuivre.

En outre, force est de constater que ces réunions de groupes sont l'occasion d'une autorégulation de chacun, souvent nécessaire sinon salutaire : témoins des cours, les aides pédagogiques sont parfois confrontées à des bizarreries didactiques et pédagogiques.

Enfin, ces rencontres régulières entre les aides pédagogiques sont souvent l'occasion d'apporter des réponses aux questions que les différents intervenants se posent, enseignants, maîtres de stage, parents,...

Les aides pédagogiques ont participé à sept réunions à Tournai, huit réunions en Wallonie et cinq à Bruxelles pendant l'année 2012.

Réunions de bilans pluridisciplinaires

Les réunions de bilans pluridisciplinaires ont pour objectif de réunir les différents intervenants autour de la scolarité de l'élève sourd : famille, enseignants, PMS, interprètes, aides pédagogiques, personnel des centres de réadaptation fonctionnelle de la parole, encadrement des écoles spécialisées dans le cas de collaboration pour certaines intégrations.

Elles permettent d'évaluer l'évolution de l'enfant sur les divers aspects de sa surdité (évolution du travail scolaire, du comportement global, de la remédiation fonctionnelle) mais également de baliser clairement les approches épistémologiques. Elles ont également pour buts de coordonner les débats dans un souci fondamental du respect de l'enfant considéré, à l'école, comme élève plutôt que d'abord sourd ; d'assurer un suivi régulier et commun, une concertation qui ait réellement valeur de contrôle et d'arbitrage du travail de chacun et enfin de respecter et de contribuer au développement harmonieux et humain de chaque projet d'intégration. Elles œuvrent éventuellement à étudier des dispositifs de réorientation soit dans l'ordinaire, soit dans l'enseignement spécialisé de type 7, soit encore d'autres modalités scolaires via l'enseignement pour élèves à besoins spécifiques.

Elles ont généralement lieu dans les établissements scolaires des élèves concernés. Plus rarement, dans les centres spécialisés. Les parents assistent aux réunions ou sont tenus au courant de leur contenu via un compte-rendu.

Les coordinateurs déterminent l'ordre du jour en fonction du procès-verbal précédent et des informations disponibles dans l'intervalle. Prise de notes, procès-verbal, et suivi des dossiers individuels sont conservés aux bureaux de l'APEDAF.

Force est de constater que ces réunions mettent souvent l'accent sur la lourdeur des dispositifs installés autour de l'enfant sourd. Il n'est pas rare de se réunir à plus d'une dizaine de personnes pour un seul élève. Parfois, et avec l'accord des parents, elles sont organisées à huis-clos.

Quand c'est possible, elles permettent d'harmoniser un projet global, dominé par le réel de l'enfant à l'école, et le projet parental, pour autant que ce dernier soit concevable avec les aptitudes évaluables de l'enfant.

Les avis des institutrices sont souvent des plus pertinents, mais pas toujours pris correctement en compte. Il est néanmoins fort regrettable que, pour diverses raisons, certains enseignants préfèrent également l'abstention et laissent les conclusions des évaluations aux « spécialistes ».

Pour les élèves plus avancés en objectifs bilingues, le caractère pédagogique des évaluations prend peu à peu le dessus par rapport à l'appréciation de l'évolution orthophonique des enfants.

À noter l'investissement des enseignants dans ce type de projets : les instituteurs repèrent nettement les difficultés relatives à la maîtrise de deux langues en situation scolaire « ordinaire ». Dans cette perspective, leurs remarques et réflexions sont de nature à consolider le travail.

En 2012, une cinquantaine de réunions de bilan pluridisciplinaire ont eu lieu à Bruxelles et en Wallonie.

Réunion de parents dans les régions

Ces réunions ont pour objectif, par la rencontre, de relativiser les situations individuelles des familles. Elles permettent aussi de rendre compte du travail dans les écoles et de son évaluation mensuelle, d'enregistrer les demandes des familles, d'étudier des offres de réponses aux questions des familles, de partager les expériences des uns et des autres et d'élaborer puis assurer le suivi de projets (fêtes et journées des familles, marche ADEPS, soupers...).

Elles sont essentiellement programmées à Tournai. Dans les autres régions, elles consistent davantage en rencontres de familles en particulier, rarement plusieurs ensemble.

Force est de constater que seul un petit nombre de familles est représenté. Ce sont souvent les parents sourds d'enfants sourds qui sont les plus assidus.

Certaines réunions de parents sont parfois des moments intenses de partage d'expériences et de vécu. Tous les points de vue sont écoutés avec la même

attention et on peut affirmer que les parents en ressortent enrichis ; à Tournai, la présence de plusieurs parents sourds est elle aussi souvent fort instructive.

Prix de la Clinique de Beloeil



L'ASBL Prix de la Clinique de Beloeil a été cofondée, le 25 septembre 2000, par l'APEDAF, le CREE (Collectif Recherche Et Expression) et la FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique). Elle a pour objectif de promouvoir et soutenir toute action et tout projet visant à faciliter l'accès aux jeunes sourds et malentendants **à la culture, l'éducation et l'enseignement**. La volonté de cette initiative est donc orientée essentiellement vers la promotion de l'utilisation de la langue des signes dans les processus éducatifs.

Le prix est attribué à une personne ou à une équipe dont le projet d'étude, de recherche ou de réalisation pratique est retenu par l'Assemblée Générale du Prix Clinique de Beloeil. Le Jury, multidisciplinaire, comprend des représentants de la communauté des Sourds; des scientifiques du monde de la surdité ; des parents d'enfants sourds et malentendants ; des acteurs socioculturels de terrain ainsi que des représentants de la Clinique de Beloeil.

La septième édition du Prix Clinique de Beloeil s'est tenue le 7 juin 2012.

Espace sourds s'est vu récompensé pour son projet intitulé : « Jeu d'éducation à la santé ». L'objectif du projet consiste en un support spécifique et ludique, abordant l'éducation à la santé pour les enfants sourds. Outre l'aspect financier, ce prix a permis une visibilité accrue, aux yeux du public, de la reconnaissance du projet et de sa valeur symbolique.

L'APEDAF, la FFSB et le CREE poursuivent leur travail d'accompagnement des lauréats suivants :

- Prix Clinique de Beloeil 2009, le CFLS dans le cadre de son projet « Raconte-moi en signant ».
- Prix Clinique de Beloeil 2010, le LSFB pour son « Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge en ligne pour les Juniors et les Adultes ».

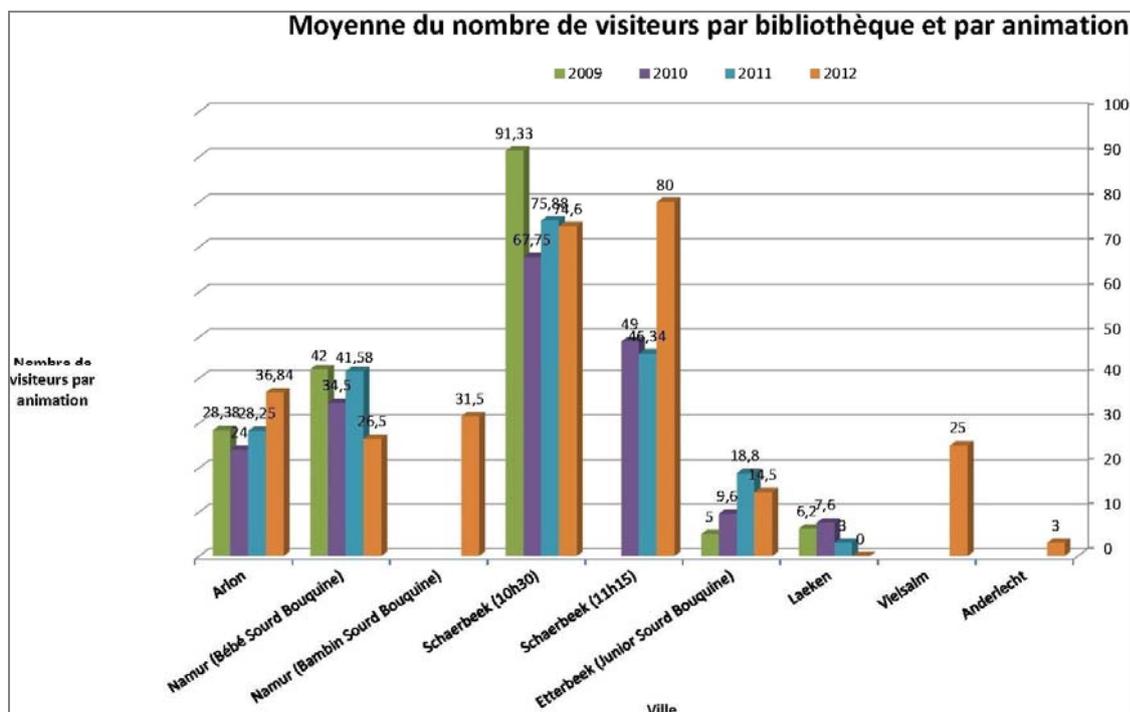
Animations « Bébé, Bambin et Junior Sourds Bouquinent »

Animations dans les bibliothèques

Le projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » a vu le jour en septembre 1998 au sein de la bibliothèque de Schaerbeek à Bruxelles. Il a été conçu en collaboration avec la communauté des Sourds sous forme d'animations mixtes, sourds et entendants. Différents acteurs se sont mobilisés et y ont apporté leur contribution : bibliothèques, conteurs entendants, conteurs sourds, pouvoirs subsidiaires, milieu associatif et grand public. Progressivement, ce projet s'est développé et les animations se sont répandues dans diverses régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2012, les séances d’animations se sont déroulées à Bruxelles (Schaerbeek, Etterbeek et Laeken), Namur, Nivelles, Arlon et Vielsalm.

Certaines de ces animations ont été organisées en collaboration avec les asbl ALISE (Association Lire et S’Exprimer), Papillon Vole et la Maison du Conte de Namur.



De manière générale, nous constatons une fidélisation des familles dans les bibliothèques d’**Arlon**, de **Namur** et de **Schaerbeek**.

Par contre, la bibliothèque de **Nivelles** qui souhaite se concentrer sur d’autres projets n’accueillera plus ce projet en 2013.

L'Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones vous propose

Bébé. Bamin Sourd Bouquinent ...

0,5 / 4-8 ans

Tournai
Le 3ème vendredi du mois
De 10h à 11h
Bibliothèque principale de Rochast
Avenue des Héris Brindoux, 2
7300 Tournai
Tel : 069/ 25 30 90

Arion
Le 2ème samedi d'août
De 10h à 14h
Bibliothèque Communale d'Arion
Parc des Expositions, 5
6700 Arion
063/ 22 35 07

Laeken
Le 3ème dimanche du mois
(sauf juillet et août)
De 14h30 à 17h30
Bibliothèque Communale de Laeken
Place Emile Bockstael
1030 Laeken
Tel: 02/ 279 37 91

Nivelles
Voir sur le site de l'APEDAF
De 10h30 à 11h30
Bibliothèque de Nivelles
Place Albert L. I
1400 Nivelles
067/ 89 35 58

Schaerbeek
Le 1er dimanche d'août
De 10h30 à 11h30
Bibliothèque Communale
de Schaerbeek
Chaussée de Helmet, 272
Tel: 02/ 242 65 65

Wavre
Voir sur le site de l'APEDAF
De 10h à 11h
Bibliothèque Maurice Carême
Cafétéria des Carmes, 47
1300 Wavre
010/ 23 04 15

Namur
Le 3ème dimanche du mois
De 10h30 à 11h30
Bibliothèque centrale de la Province
de Namur - Section Jeunesse
Avenue Galenvoix 14
Tel : 081/ 22 90 14

Etterbeek
Troisième mois
De 10h30 à 11h30
Bibliothèque communale Hergé
Avenue de la Chapelle, 211
Tel : 02/ 735 05 06

Animations - lectures pour les enfants sourds et entendants

APEDAF asbl, rue Van Eyck, 11A - 1050 Bruxelles
Tel : 02/644 66 77 - Fax : 02/640 20 44 - Email : info@apedaf.be - www.apedaf.be
Association reconnue d'Éducation permanente

Collaboration : AUSE - Popillon Vole - Maison du Conte de Namur
« Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction générale de la Culture - Service général des Lettres et du Livre »

Cette année, tout comme l'année dernière, l'APEDAF s'est attelée à recueillir chaque mois les données relatives au taux de fréquentation des différentes animations. Bien que toutes les bibliothèques n'aient pas fourni cette information, les données récoltées ont permis d'envisager des réajustements en termes de promotion, de répartition du nombre d'animations par ville et de mise en place d'événements liés au projet.

Les retours nous parviennent de la part des bibliothécaires, des milieux spécialisés et des familles. Nous constatons, de manière générale, que les « jeunes parents » franchissent plus facilement le seuil de la bibliothèque que celui du milieu associatif.

En termes de suivi, un contact par e-mail a été mis en place avec chaque bibliothèque, ainsi qu'avec les conteurs.

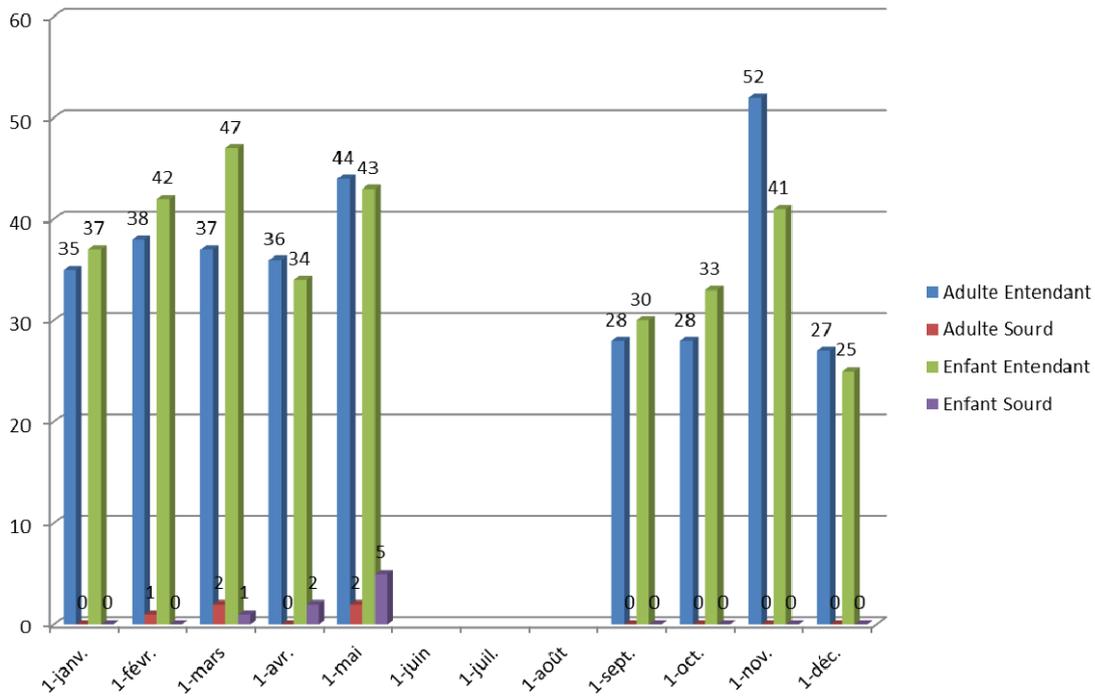
Le projet est également présenté lors d'événements significatifs pour la Communauté des Sourds (Journée Mondiale des Sourds...), lors de la tenue de stands de l'association ainsi que lors de chaque rencontre avec un nouveau membre. Il suscite un intérêt auprès des personnes qui souhaitent alors rejoindre la formation des conteurs, ou organiser une séance de contes bilingue dans le cadre d'un travail scolaire ou d'un stage.

Enfin, l'association fait appel aux médias (presse écrite, télévision...) pour toucher un public plus large.

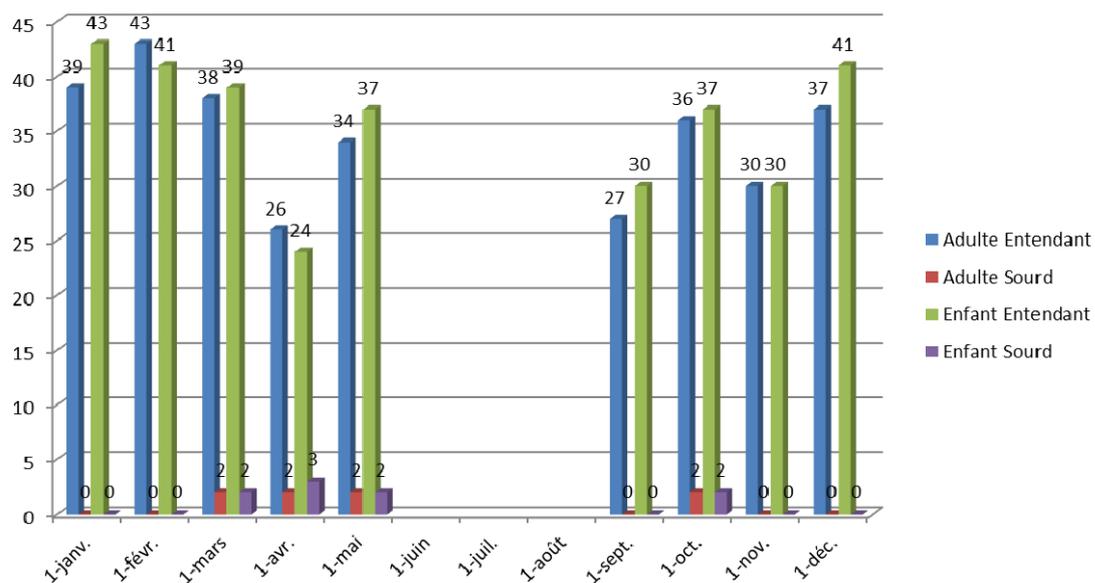
- Bibliothèque interactive SESAME à Schaerbeek

À la bibliothèque SESAME, le public s'est beaucoup diversifié. Il représente davantage la diversité socioculturelle spécifique de la région de Bruxelles-Capitale. L'APEDAF touche de plus en plus les familles maghrébines de Bruxelles qui participaient plus difficilement à ces animations. Certaines familles sont dès lors devenues des habituées.

Bibliothèque de Schaerbeek 2012 (1ère animation)



Bibliothèque de Schaerbeek 2012 (2ème animation)



Au cours de l'année 2012, neuf animations ont été prévues. Elles ont toutes été assumées par trois conteurs principaux (un conteur sourd et deux conteurs entendants).

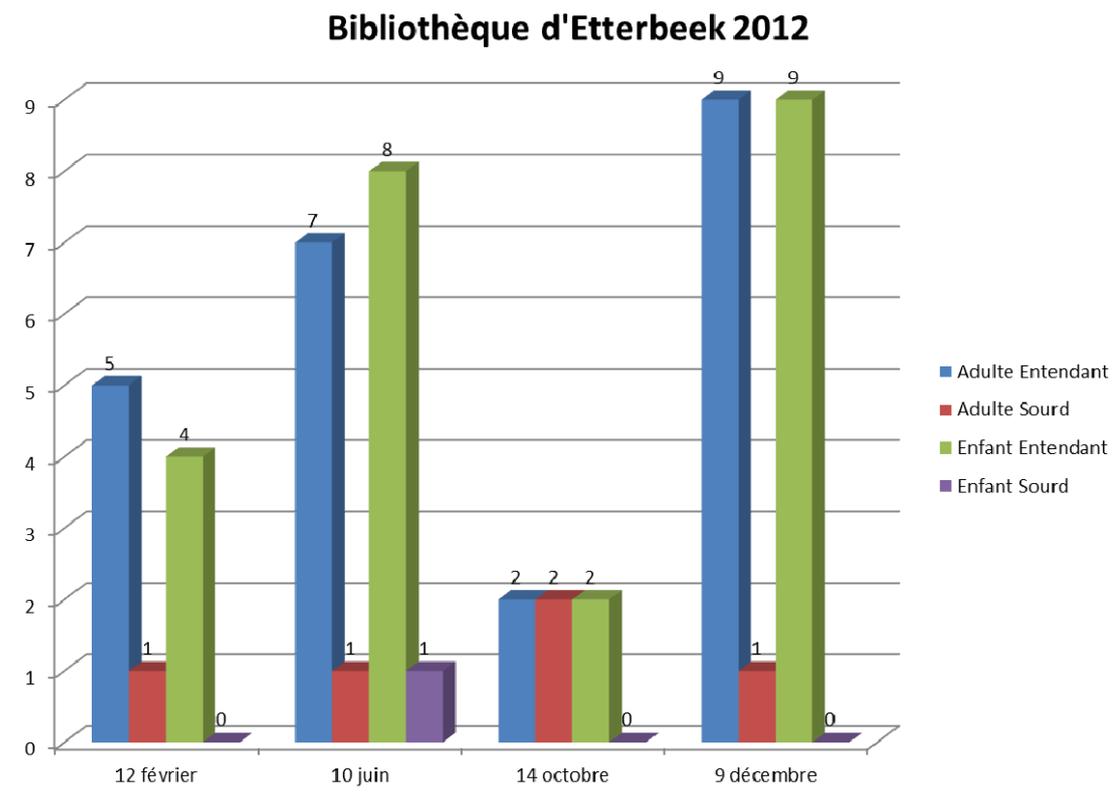
Au vu du nombre important de participants, les animations ont été divisées en deux plages horaires afin de mieux satisfaire le public et d'apporter plus de confort aux séances ; et ce depuis quelques années déjà.

La première séance a maintenu le taux de participation de l'année dernière, et celui-ci est en augmentation par rapport à 2010.

La seconde séance a quant à elle augmenté son taux de participation par rapport à l'année dernière. En effet, la participation moyenne est passée de 46 à 72 personnes par animation.

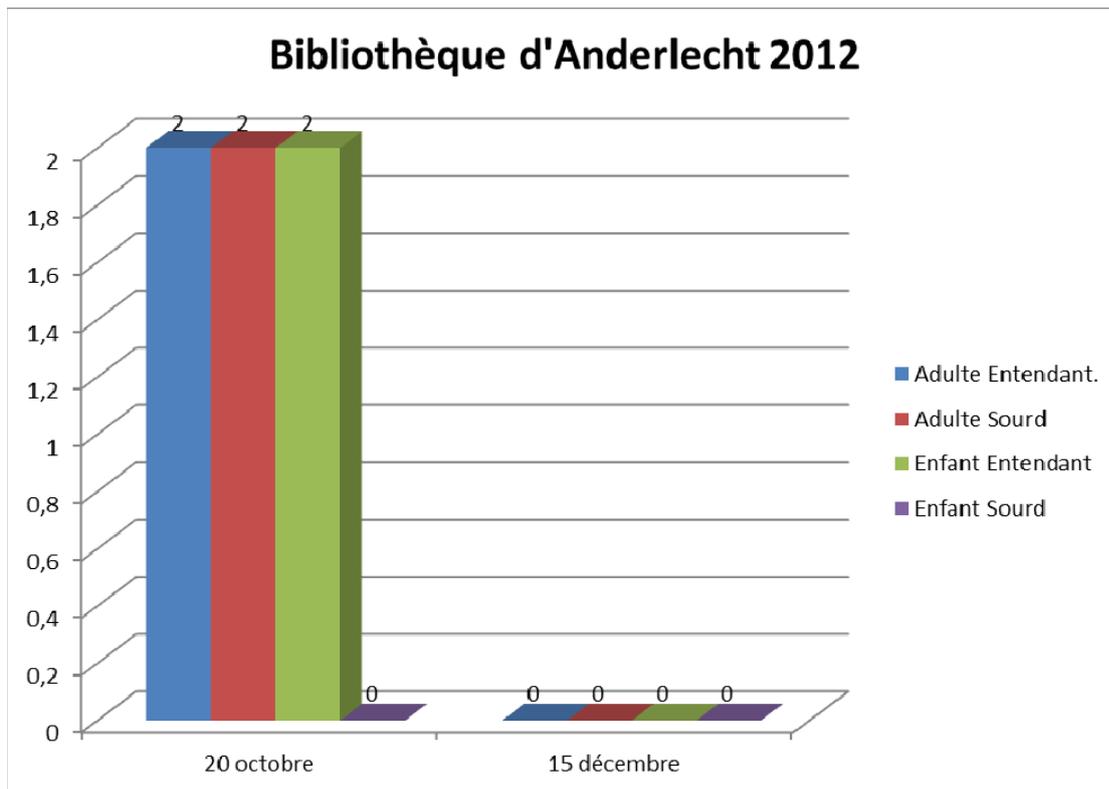
- Bibliothèque communale Hergé à Etterbeek

Cinq animations ont été assurées par deux conteurs (un sourd et un entendant). En moyenne, treize personnes étaient présentes à chaque animation, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2011.



- Bibliothèque d'Anderlecht

L'APEDAF a été contactée en milieu d'année par les bibliothécaires d'Anderlecht, très demandeurs du projet et ayant des contacts avec un public sourd. Deux animations ont pu être organisées en fin d'année, mais elles n'ont malheureusement pas attiré beaucoup de participants (en moyenne 3 par animation). Le projet sera pourtant reconduit en 2013 car nous pensons qu'un peu de temps est nécessaire pour que le public accueille le projet, se familiarise avec lui et lui devienne fidèle.

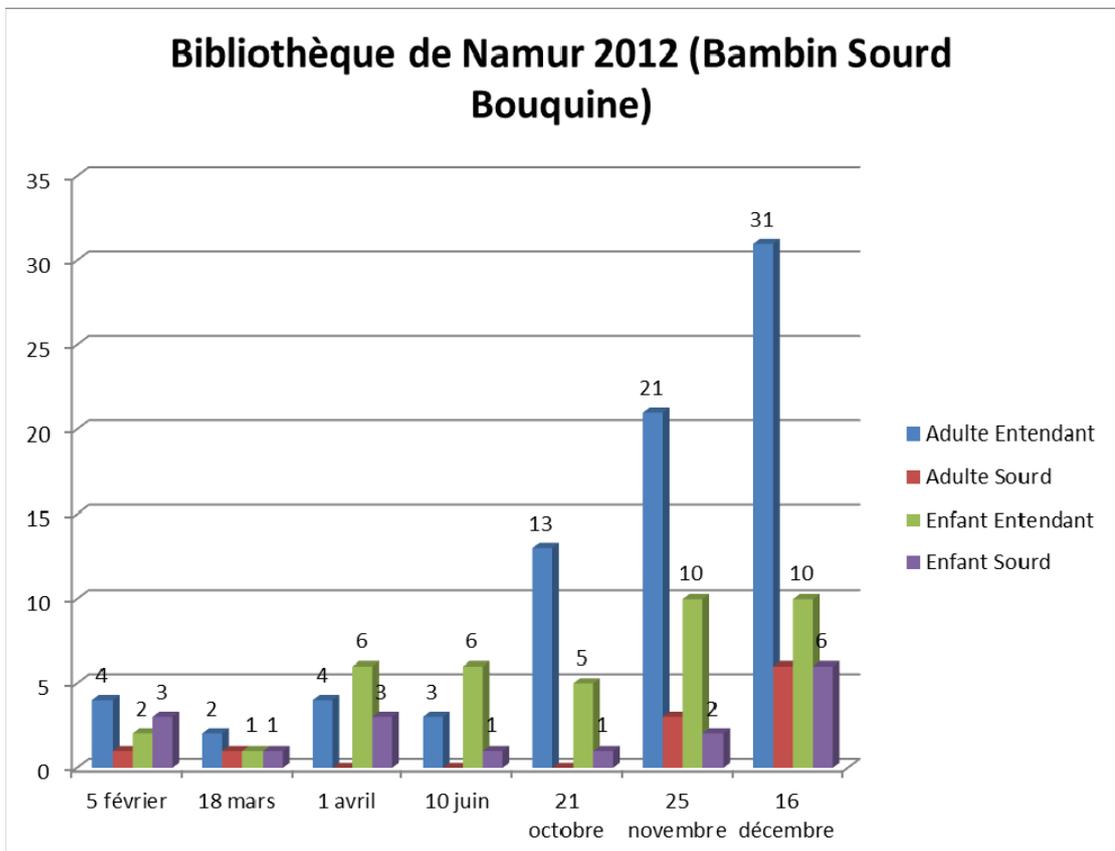
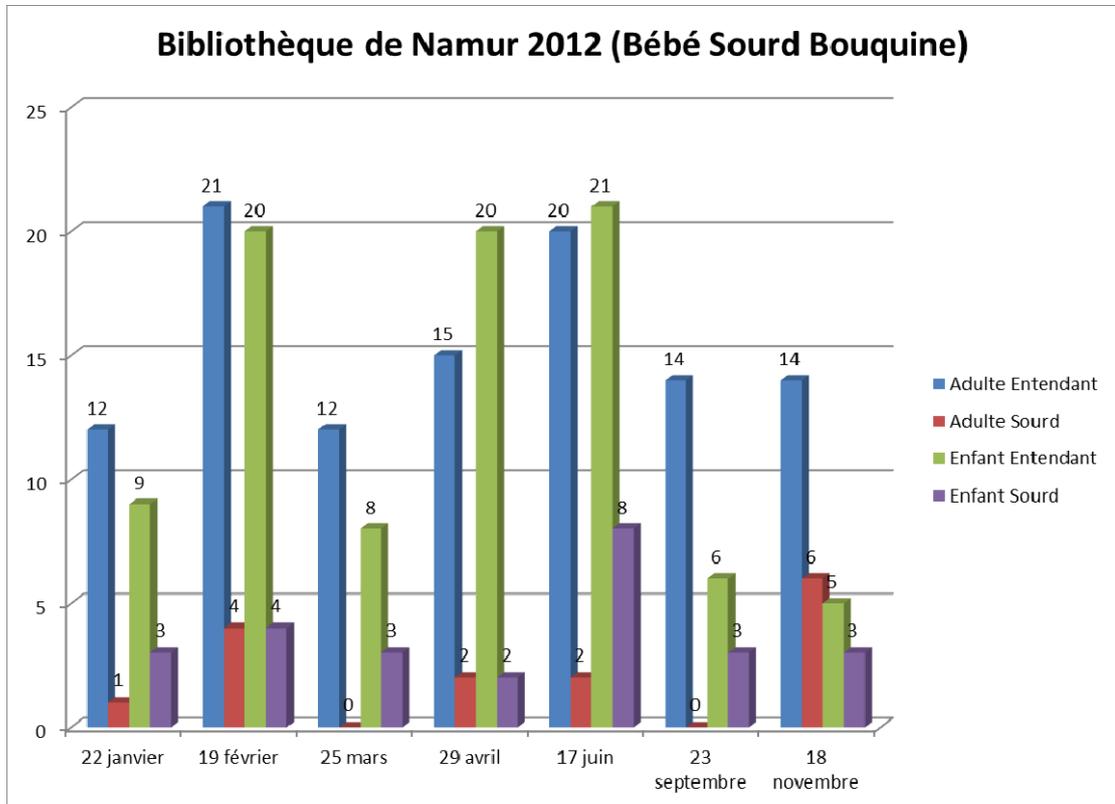


- Bibliothèque communale de Laeken

Neuf animations ont eu lieu à la bibliothèque de Laeken pour l'année 2012. Bien que nous n'ayons pas reçu le nombre de participants pour chaque séance pour ainsi vous présenter le graphique de la fréquentation, les bibliothécaires restent enthousiastes envers le projet et souhaitent le reconduire en 2013.

- Bibliothèque communale de Namur (Réseau local namurois de lecture publique) -

En 2012, quatorze séances « Bébés, Bambins Sourds Bouquinent » ont eu lieu au sein de la bibliothèque communale.



Etant donné l'âge grandissant des enfants présents lors de ces animations au sein de la bibliothèque communale de Namur, deux types de séances ont été présentées cette année au public : l'une pour les 0-4 ans (nommée « Bébé Sourd Bouquine »), l'autre pour les 4-8 ans (nommée « Bambin Sourd Bouquine ») ; sur base du projet tel qu'il est présenté par la bibliothèque d'Etterbeek. Quelques légères modifications ont eu lieu afin de mieux cibler les participants. Depuis, les animations s'adressent d'une part aux 0-3 ans, « Bébé Sourd Bouquine » ; et d'autre part aux enfants âgés de 4 ans et plus (« Bambin Sourd Bouquine »).

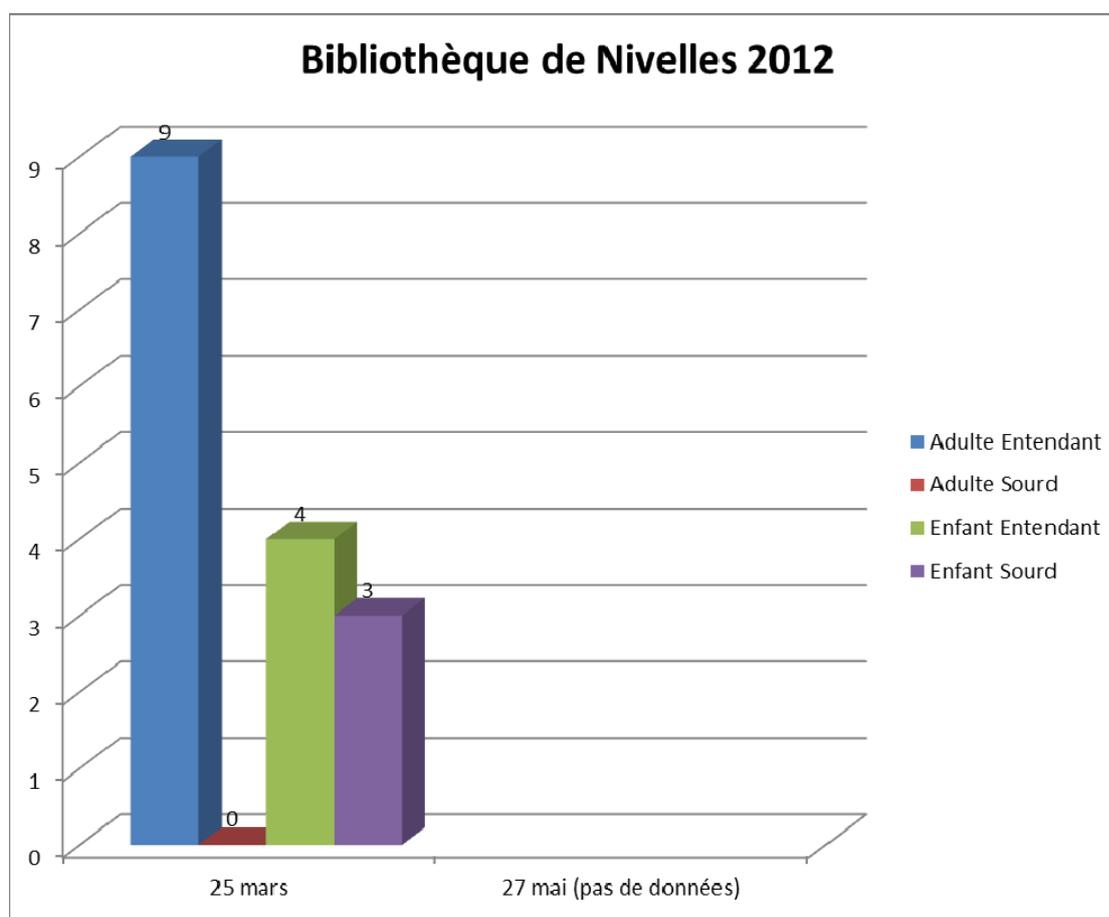
Le nombre de participants aux animations dénommées « Bébé Sourd Bouquent » a diminué par rapport à 2011, au profit des animations « Bambin Sourd Bouquine » qui ont reçu en moyenne une vingtaine de visiteurs par animation.

Les conteurs sont, quant à eux, quatre à assurer ces animations en alternance (un conteur sourd et trois entendants).

- Bibliothèque locale de Nivelles

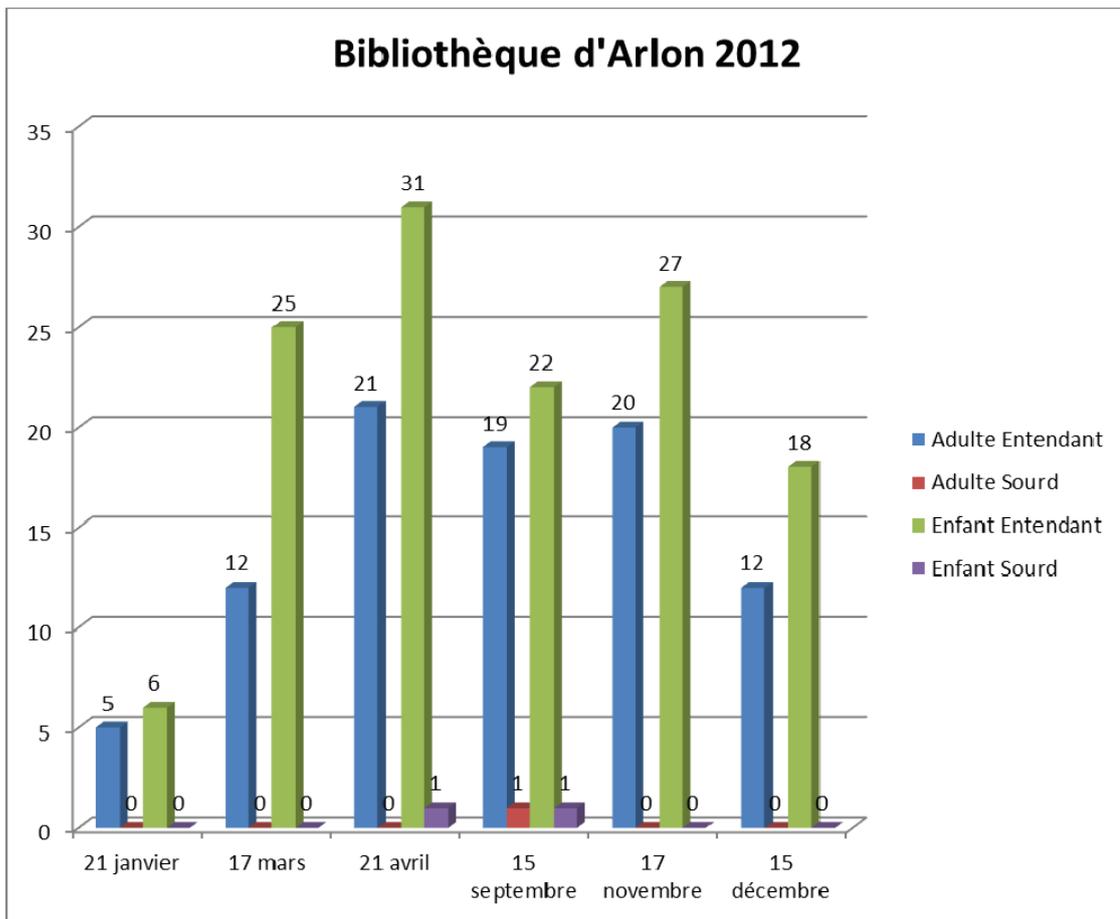
Cinq animations ont été prévues en 2012 à la bibliothèque de Nivelles. Trois d'entre-elles ont dû être annulées pour diverses raisons. Malgré une présence du public identique à l'année dernière, la bibliothèque a souhaité cesser la collaboration.

Deux animations ont dès lors pu être organisées à la bibliothèque d'Anderlecht, nouvelle dans le projet.



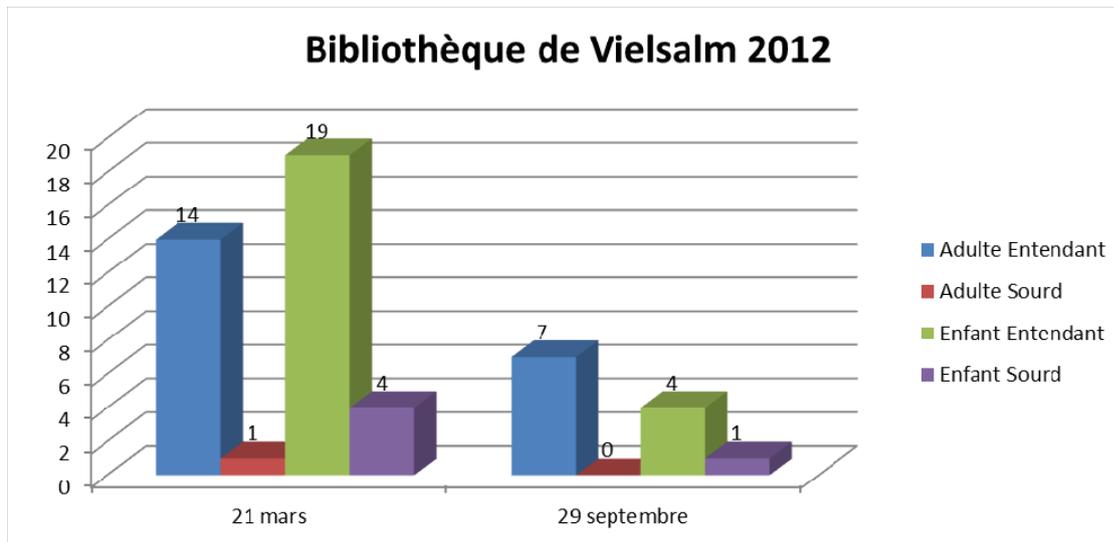
- Bibliothèque communale d'Arlon

En 2012, six animations ont eu lieu à la bibliothèque d'Arlon. Elles ont été assurées par deux conteurs (un sourd et un entendant). Nous constatons une régularité dans la présence des familles ainsi que l'arrivée de nouveaux participants (étudiants, enseignants, familles, sympathisants...). En moyenne, trente-cinq participants assistent aux animations, ce qui représente une augmentation par rapport à 2010 et 2011.



- Bibliothèque de Vielsalm

Deux des animations ordinairement prévues à la bibliothèque d'Arlon ont été déplacées à Vielsalm à l'initiative des conteuses, où un public sourd était demandeur du projet. Vingt-cinq personnes étaient présentes en moyenne aux deux animations, ce qui encourage l'APEDAF à poursuivre la collaboration avec cette nouvelle bibliothèque.



Conclusion du projet

Les motivations des participants à assister aux animations peuvent-être multiples et l'APEDAF en a relevé plusieurs selon les familles et leur relation à la surdité. Certaines souhaitent rencontrer d'autres enfants sourds ou d'autres familles dont l'un des membres est sourd. D'autres cherchent à partager une activité familiale commune et accessible à tous ses membres, qu'ils soient sourds ou entendants. D'autres encore viennent rencontrer des adultes sourds, ce qui rassure les parents quant à l'avenir possible de leur enfant et permet aux enfants de s'identifier à un adulte sourd.

La langue des signes peut également sembler hors d'atteinte pour les parents et il est alors plus facile de s'y familiariser dans le cadre d'une bibliothèque que dans des associations ou en cours du soir. Au fil des séances, les parents se sentiront plus à l'aise avec cette langue et seront assurés de leur capacité à entrer en communication avec leur enfant.

De nouvelles bibliothèques accueillent le projet et lui apporte une visibilité en Belgique francophone. Dès lors, davantage de personnes y ont accès grâce à une facilité géographique, permettant par-là de sensibiliser un plus large public à la langue des signes et à la surdité.

À ce jour, nous considérons que les objectifs du projet sont atteints. En effet, l'aspect sensibilisation est pleinement réussi auprès d'un large public ; et les familles ayant un enfant sourd et qui en ressentent le besoin trouvent satisfaction à participer aux animations, nous permettant de considérer par là toute la pertinence du projet. Les

éléments d'adaptation quant à eux, nous permettent de penser que ce projet est toujours bien vivant.

Animations BBSB dans les écoles

Malgré une motivation évidente des conteurs à participer à ce projet, il n'a pu être concrétisé en raison d'un manque de demande des familles et de subsides. Les deux nous sont arrivés en fin d'année, ce qui va nous permettre d'organiser ces séances en 2013.

Formation des conteurs

En 2011, un questionnaire a été envoyé aux conteurs afin d'évaluer le projet de leur point de vue et leur permettre de s'exprimer. Parmi les réponses que l'APEDAF a reçues, il en est ressorti un fort désir de suivre une formation sur le thème des comptines.

Les 02 et 03 novembre 2012, une formation pour les conteurs actifs du projet BBSB a été organisée. Le thème « les comptines » a été privilégié par une majorité de conteurs.

L'asbl a fait appel à un professeur de poésie en langue des signes (sourd) et sa collègue (entendante) qui travaillent également à enSignement, (centre de recherche sur la langue des signes).

L'objectif de la formation était principalement d'affiner la qualité des prestations des conteurs. Celle-ci a permis aux conteurs d'échanger les comptines qu'ils utilisent habituellement dans leur pratique, d'aborder une réflexion sur ce thème et d'acquérir les techniques utiles à l'adaptation des comptines en respectant les deux langues.

Pour atteindre cet objectif, chaque conteur a été invité à partager une comptine qu'il utilise dans le cadre des animations. Des discussions ont été menées au sein du groupe par les formateurs via des supports vidéo et des exemples. Une réflexion sur la langue des signes a été menée à travers une distinction entre poésie, conte et comptine ; ainsi que sur les différentes façons possibles de signer une comptine. Des exercices portaient sur la mise en pratique des notions abordées.

Jusqu'ici, les conteurs utilisaient des comptines francophones et les traduisaient en langue des signes. L'objectif de la formation a donc été de partir de la langue des signes et d'apprendre à construire une comptine en gardant un parallélisme entre les deux langues. En effet, celles-ci ne peuvent se superposer, il y a donc un travail d'adaptation à réaliser.

Sur l'ensemble des conteurs actifs dans le projet et invités à suivre la formation, quatre conteurs ont participé à l'intégralité de la formation, (trois entendants, un sourd), deux autres (sourds) n'ont pu y assister que partiellement.

Nous avons donc pu récolter l'avis des quatre participants au terme de la formation. Il s'avère que tous les points suivants ont été jugés positivement : contenu, développement des sujets, alternance théorie/pratique, maîtrise pédagogique (préparation de la séquence, progression, choix des exercices...), respect des attentes des conteurs, qualité, variété du support et durée de la formation.

Au niveau de l'organisation de la formation, l'un est moyennement satisfait de l'homogénéité des niveaux, (considérant que le décalage en matière de connaissance de la langue des signes a souvent représenté un souci qui a ralenti la formation) tandis que les trois autres participants se sont montrés satisfaits.

Lors de cette formation, les conteurs ont apprécié différents aspects tels que les séances filmées qui ont permis de visualiser et analyser les capacités de chacun, (de plus, ces enregistrements constituent aujourd'hui une petite bibliothèque) ; le fait de travailler en partant de la langue des signes et d'aborder le langage poétique ; permettant par-là de mieux comprendre la langue des signes, la comptine et la poésie. L'état d'esprit très positif des formateurs a également été très apprécié par les conteurs.

Par ailleurs, d'autres aspects ont été moins appréciés tels qu'un travail perçu comme trop exigeant au niveau des exercices, un manque d'interprétation lors des échanges et le manque de participants sourds. Les conteurs suggèrent en guise d'amélioration, une clarification des consignes par moment. Tous ont émis un avis positif sur ce qu'ils ont appris.

À l'avenir, les conteurs pourront utiliser les comptines qu'ils ont apprises lors de la formation dans le cadre des animations. Ils ont commencé à acquérir une manière différente de pratiquer la comptine en langue des signes d'une manière plus respectueuse : une rime en français n'en sera pas une en langue des signes. La formation a permis de définir la rime en langue des signes, de prendre conscience de son intérêt et de s'exercer à en faire.

Une comptine en français peut être traduite en langue des signes, mais cela restera une traduction qui fait perdre un peu de la richesse de la langue. Une comptine en langue des signes peut être tout aussi riche qu'une comptine en français, pour peu qu'elle respecte les spécificités de la langue. C'est le message que les formateurs ont transmis aux conteurs.

Lors de la prochaine formation, les conteurs souhaiteraient approfondir le travail en binôme, aborder à nouveau le thème des comptines, notamment pour apprendre les comptines déjà existantes en langue des signes.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

Plaquette de présentation APEDAF

L'APEDAF utilise sa plaquette (triptyque) de présentation, rééditée en 2011. Une nouvelle ligne graphique, plus colorée et dynamique, a été mise en place afin de toucher plus adéquatement les parents venant d'apprendre la surdité de leur enfant. Le contenu a également été réactualisé afin de présenter de façon optimale les services et actions de l'asbl ainsi que divers témoignages de parents d'enfants sourds. Aucune modification n'a été faite pour 2012.

Chaque année, un millier d'exemplaires est diffusé augmentant ainsi une fois de plus la visibilité de l'association.

Afin de mettre en valeur l'image de l'association et d'en renforcer son identité visuelle, l'APEDAF réfléchit à la création éventuelle d'une charte graphique.



Fascicules de présentation des services de l'APEDAF

L'APEDAF utilise ses nouveaux fascicules afin de poursuivre leur diffusion. Ils décrivent individuellement certains des services proposés (atelier d'initiation à la langue des signes, centre de documentation, service de sensibilisation à la surdité). Certains doivent encore être réalisés, notamment le service d'aides pédagogiques.

L'APEDAF vous propose

son atelier d'initiation à la Langue des Signes

Tous les mercredis 17h30 - 19h30
à partir du 26 septembre 2012
(Cotation annuelle : 24,00€)

membres : **GRATUIT**
non-membres : **25€/an**

Vous y apprendrez les bases d'une langue gestuelle pour comprendre et communiquer avec des personnes sourdes dans des situations courantes de la vie quotidienne. Vous découvrirez également l'importance des yeux, des mains, de l'expression du visage et du corps.

Vous êtes susceptible d'être en contact avec des personnes sourdes ou simplement curieux de découvrir cette langue à part entière ? Contactez-nous !

APEDAF asbl
Rue Van Eyck, 11A bis 9 - 1050 Bruxelles
Tel: 02/944 66 77 - Fax: 02/940 20 44
e-mail: la.madame@apedaf.be
site internet: www.apedaf.be

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones
Association reconnue d'Education par le Gouvernement de la Région Wallonne Bruxelles

Tout sur la surdité

Ouvert du lundi au vendredi - Sur rendez-vous
Livres, revues, Cd, Dvd, mémoires, outils pédagogiques, ...
À emprunter ou à consulter sur place

Centre de documentation spécialisé

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11A bis 9 - 1050 Bruxelles
Tel: 02/944 66 77 - Fax: 02/940 20 44
E-mail: info@apedaf.be
Site: www.apedaf.be

A la découverte de la surdité

Communication, nuisances sonores, Langue des Signes ...

Vous désirez sensibiliser votre personnel ?
Vous accueillez des personnes sourdes au sein de votre institution ?
Vous allez intégrer un élève sourd au sein de votre école ?
Vous accueillez un élève sourd dans votre classe ?

Animation pour tous les publics !
Chaque programme peut être adapté et chaque demande est traitée de manière particulière

Contactez-nous !
APEDAF
Rue Van Eyck, 11A bis 9 - 1050 Bruxelles
Tel: 02/944 66 77 - Fax: 02/940 20 44
E-mail: info@apedaf.be
Site internet: www.apedaf.be

L'association a également réalisé un fascicule de présentation de l'ensemble des outils et services qui sont proposés au sein de l'asbl. Celui-ci est distribué lors des événements auxquels elle prend part (salons, animations, etc.) et peut être envoyé aux partenaires des collaborations qui sont mises en place ou lors de campagnes de sensibilisation.

APEDAF
Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Services et Outils de l'APEDAF

Centre de documentation

Accessible à tous, le centre de documentation rassemble un grand nombre d'ouvrages traitant de la surdité et de la pédagogie. Des livres, revues, mémoires, DVD et les outils pédagogiques de l'APEDAF sont aussi à votre disposition. Ils peuvent être empruntés ou consultés sur place dans l'espace « salon ».

Modalités :
Durée du prêt : 2 semaines (renouvelable 1x)
Membres : gratuit - pas de caution
Non-membres : 1,50 € pour 3 livres maximum - caution de 20 €

Pour vous accueillir au mieux, nous vous invitons à prendre rendez-vous.

Forum de discussion sur Internet

Accessible au tout public, ce forum est un lieu de débat et une source d'informations actuelles sur la surdité. Sous le contrôle de deux modérateurs, les questions sont traitées soit par le public lui-même, soit par des professionnels (assistant social, assistant psychologue, ...).

Adresse : www.apedaf.be/forum
(également accessible via le site de l'APEDAF: www.apedaf.be)

Brochures gratuites

« Portrait de famille : lien d'attachement et surdité »
« Du bruit ? Trop de bruit ! »
« Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? »
« Accés sourds, accessoire ? »
« Ne soyez pas sourds à la différence »
« Le volontariat : Pour qui ? Pour quoi ? »
« Zoom sur la fratrie »
etc.

Affiche et drapeau APEDAF



Le nom ainsi que le logo de notre association figurent sur un drapeau d'importante dimension. En 2012, comme les années précédentes, ce dernier, très visible, nous a suivis et représentés lors des différentes manifestations auxquelles nous avons participé.

Sur l'affiche, en format A2 et A3, figurent le nom de notre association et son logo, un dessin de situations quotidiennes déclinées autour du schéma de l'oreille ainsi qu'une phrase invitant à découvrir le monde de la surdité auprès de l'APEDAF.

Elle a connu d'importantes modifications en 2011 afin de s'uniformiser avec les couleurs et le dynamisme de la plaquette de l'APEDAF.

Cette affiche continue d'être diffusée et distribuée au monde associatif, aux différents organismes (publics et privés),

centres, établissements et hôpitaux en contact ou non avec des personnes présentant une déficience auditive. Elle est disponible pour toute personne qui en fait la demande. D'autres actions de diffusion seront posées en 2013.

Animations autour des outils pédagogiques



Les différentes activités de sensibilisation de l'association lui assurent une visibilité mais surtout permettent l'organisation de présentations/animations autour de ses nouveaux outils pédagogiques/services. En 2012, l'animatrice en poste a poursuivi son travail de réflexion quant aux nouvelles collaborations à mettre en place pour sa nouvelle fonction.

Des actions concrètes continues d'être proposées en 2013 afin de cibler des associations partenaires et ainsi élargir le partenariat associatif. Nous contactons les associations ayant des préoccupations similaires aux nôtres (jeunesse, intégration, handicap, formation, etc.).

Lors des manifestations diverses assurées par l'association, les outils pédagogiques sont systématiquement mis en valeur.



Outils pédagogiques préexistants

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés les années précédentes, l'APEDAF poursuit ses objectifs en 2012 d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques ainsi que d'évaluer les projets mis en place auparavant et diversifier ses collaborations.

Les canevas d'animations sont imaginés et animés par les chargés de projets d'Éducation permanente ainsi que par l'animatrice mais également par les associations partenaires.

Impacts de nos actions et campagnes de sensibilisation

Les prises de contact avec l'association s'observent dans le cadre de la **promotion de nos outils et services dans la presse** et dans le cadre de nos campagnes de sensibilisation

Dès lors, l'impact médiatique et associatif est stimulant et nous renvoie à la nécessité de poursuivre nos actions dans notre perspective de changement sociétal.

Voici quelques retombées observées en 2012 :

Touring : suite à la campagne de sensibilisation sur la sécurité routière destinée à annoncer la présence de l'APEDAF lors de la Journée sans Voiture, un article a été publié dans ce magazine sur la brochure « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? ». Plusieurs commandes d'outils pédagogiques et de dossards fluorescents ont été enregistrées suite à cette publication.

UNAPEDA (association française) : diffuse l'information du colloque (et complimente le travail fourni par l'APEDAF) ;

FFSB (association) : utilise les outils de l'APEDAF pour animer son groupe de réflexion sur les sensibilisations (« Etats généraux de la sensibilisation ») ;

Calendrier 2012 : l'APEDAF reçoit des e-mails de remerciements soulignant qu'un tel ouvrage permet de faire changer le regard des entendants envers les sourds.

Plusieurs contacts d'une association partenaire (crèche Les Coccinelles) pour toucher les milieux d'accueil ONE : diffusion d'une centaine des brochures.

Des demandes de collaborations spontanées de festivals, organisateurs de colloques, bibliothèques pour l'animation autour d'outils pédagogiques.

Enfin, nous recevons également des **retours de parents** concernant leur commande d'outils, accompagnés de leurs félicitations pour l'utilité de nos productions :

- Commandes de DVD : remerciements et compliments car ils sont satisfaits de l'outil
- Demande de dossards supplémentaires : car c'est un outil efficace, etc.

En 2012, le **lancement du nouveau site Internet interactif** a permis l'augmentation des possibilités de contacts auprès de des parents d'enfants sourds et du grand public. L'asbl a créé un **premier module PDF** sur son site Internet afin de rendre possible le téléchargement des outils pédagogiques. L'APEDAF crée dès lors une

proximité avec les internautes ; en leur demandant les raisons de leur téléchargement elle s'assure de la pertinence des outils réalisés.

Selon nos données statistiques, près d'un millier d'outils pédagogiques ont été commandés en 2012.

Ces informations sont précieuses pour l'APEDAF, non seulement pour mesurer l'impact des outils réalisés mais également pour pouvoir contacter ces personnes et éventuellement leur demander de participer à un autre projet de l'association. Ce mécanisme est fonctionnel depuis le mois de mai 2012.

Nous avons également constaté 360 téléchargements d'outils depuis cette date jusqu'à la fin de l'année 2012.

Les personnes qui téléchargent ces brochures sont des étudiants, des professionnels de la surdité (logopède, orthophonistes), des parents d'enfants sourds, des enseignants, des animateurs ou des personnes qui désirent tout simplement en apprendre plus sur la surdité. Ces personnes ont téléchargé à partir de la Belgique mais également beaucoup de la France, du Maroc ou du Québec.

Les raisons du téléchargement ont été utiles dans les cas suivants:

- mise en place d'accueil en centre de loisirs ;
- adaptation de jeux pour enfants sourds ;
- travail de fin d'étude ;
- intégration et participation des personnes handicapées aux activités touristiques et culturelles ;
- consultation auprès des parents d'enfants sourds ;
- constitution d'un dossier sur un projet culturel autour de l'accès à la culture des enfants sourds ;
- informations personnelles ;
- études ;
- documentation pour formation e-learning ;
- préparation d'un module de sensibilisation sur le handicap ;
- planification de cours au sein de l'ULg (Liège);
- accessibilité au sein des bibliothèques électroniques pour les professionnels du SAHMO et association du monde de la surdité ;
- pratique orthophonique ;
- accompagnements Badiane dans les milieux d'accueil ;
- animations BAFA spécialisation handicap ;
- développement d'un projet d'appui à la parentalité ;
- information en faveur des parents d'enfants sourds ;
- aide au projet de création d'une association proposant des activités sportives et culturelles ;
- émergence d'idées d'activités pour favoriser les interactions entre les enfants sourds ;
- aide à la recherche d'un emploi d'une personne sourde ;
- travail d'accessibilité pour une bibliothèque dans les Vosges en France ;
- etc.

Prochainement, nous voudrions également interroger les personnes qui téléchargent les outils pour savoir de quelle manière ils ont pris connaissance de l'APEDAF et ses réalisations.

Un **second module** a également été créé sur le site Internet afin d'interroger le grand public ainsi que le monde des sourds concernant des préoccupations vécues par les parents d'enfants sourds ou par les personnes sourdes (questionnaire en ligne). Il fut, entre autres, possible de connaître **l'impact du mot « sourd-muet » dans la société**.

Sondage sourd-muet (*Retrouvez l'intégralité des avis en annexe*)

L'APEDAF a réalisé un **sondage** pour connaître l'avis du grand public, via le site www.apedaf.be : « *Qu'évoque pour vous le terme 'sourd-muet' ?* ».

Il s'avère que les sourds appréhendent ce terme de manière négative :

- « Beaucoup d'entendants pensent que 'muet' signifie 'parler mal' alors que cela signifie en réalité qu'AUCUNE voix ne sort de la bouche... »
- « Cela signifie, pour moi, que je suis débile, ignorant ou simple d'esprit. »
- « Si les entendants ne savent pas signer, on les appelle entendants-muets ? Non ? Pareil pour les sourds... »
- « Dans la société, des gens mettent sur un papier soit on est sourd-muet ou malentendant. Je me retrouve où ? Je ne suis pas malentendant ni sourd-muet. Je suis une personne sourde qui sait parler. »

Une majorité d'entendants ayant répondu au sondage perçoit également le terme négativement :

- « Que le Sourd n'a pas de voix... Qu'il n'aurait rien à dire...Alors que c'est complètement faux. »
- « Le terme sourd-muet ou sourd et muet a une connotation 'médicale', (...) et leur spécificité identitaire n'est pas prise en compte. »
- « Il faudrait arriver à faire une distinction entre l'aspect purement médical et l'utilisation du terme dans la vie journalière. »
- « Ne peut ni entendre ni parler. Aucun contact, aucun échange. »
- « Je trouve cette expression datée et méprisante. »
- « Ce terme met les deux handicaps dans le même 'panier', alors qu'ils devraient être dissociés. »

Ce sondage s'est avéré indispensable à la réalisation de l'outil pédagogique « 5 bonnes raisons de ne plus utiliser « sourd-muet » ».

Sur 56 réponses reçues, 21 personnes étaient sourdes, 29 entendants et 6 malentendants.

Sondage sur les pôles identitaires

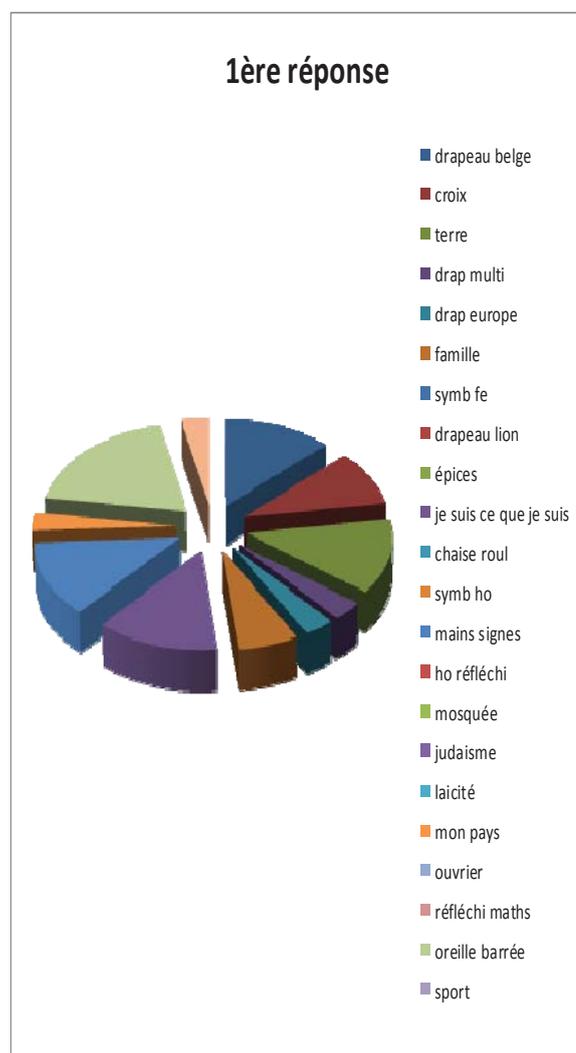
Un deuxième sondage sur les « pôles identitaires » a été réalisé pour essayer d'en savoir plus sur la manière dont les sourds s'y réfèrent, l'APEDAF a réalisé ce sondage sur son site Internet. Il consistait à choisir trois images, par ordre de préférence, qui illustraient pour la personne interrogée des dimensions importantes de son identité. Comme vous le verrez en parcourant les images ci-dessous, celles-ci faisaient référence aux croyances, à la nationalité, aux orientations sexuelles, aux professions, à la dimension de handicap et plus particulièrement à la surdité, de manière plus générale (l'oreille barrée) ou en référence à la langue des signes.

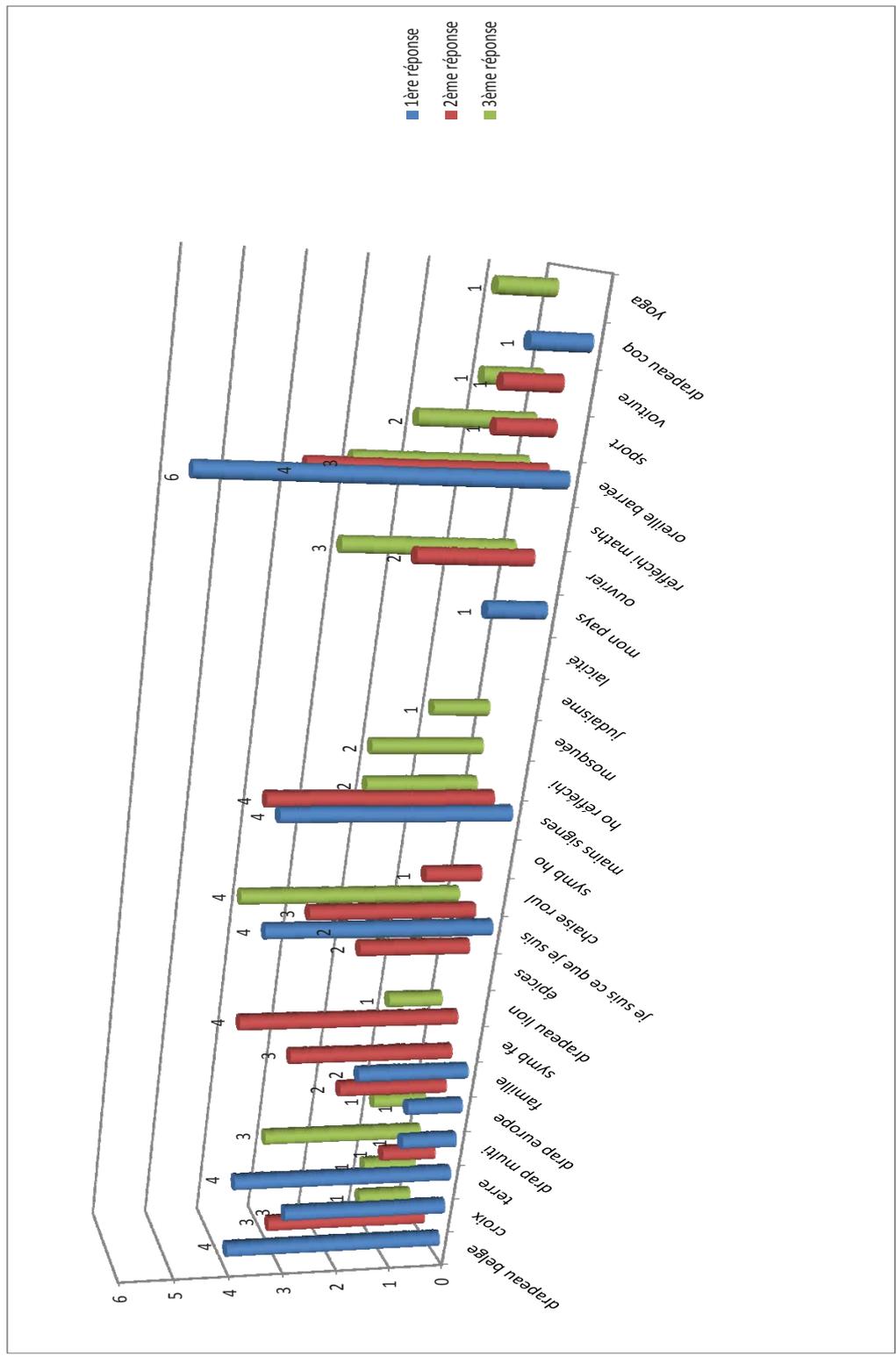
Parmi les personnes sourdes interrogées, l'image qui fut le plus souvent choisie en première position est l'oreille barrée symbolisant la surdité. Ensuite, la représentation des mains qui signent, à égalité avec le drapeau belge, la terre et la phrase « je suis ce que je suis ».

L'image le plus souvent choisie en deuxième position est « l'oreille barrée », à égalité avec les mains qui signent et le symbole du féminin.

Et enfin, le troisième pôle identitaire le plus souvent évoqué correspond à « je suis ce que je suis ».

Si notre panel de personnes interrogées est représentatif de l'ensemble des personnes sourdes, nous pouvons en conclure que la surdité et la langue des signes constituent des dimensions importantes de leur identité.





L'APEDAF poursuivra ses efforts en vue d'établir concrètement l'impact de nos actions sur nos membres ainsi que sur le monde associatif en général, l'association demandera un travail d'accompagnement quant aux dispositifs à mettre en place afin de mesurer concrètement et aisément son travail.

Pour 2013, le processus d'évaluation des outils pédagogiques réalisés par notre asbl s'étoffera par la mise en place de nouvelles méthodes qualitatives et quantitatives.

En 2012, **deux campagnes de sensibilisation** ont été mises en place, donnant lieu à de probables collaborations ultérieures avec les différents acteurs concernés.

D'une part, une campagne de sensibilisation à la présence d'enfants sourds sur la route et **à la sécurité routière** de manière générale : envoi d'affiches et de la brochure « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? » aux organismes concernés par la question en vue d'en faire des relais dans la diffusion de l'information auprès du grand public (auto-écoles, lieux consacrés au sport – dont le cyclisme - centres de planning familial, maisons des enfants et de jeunes, organisations de jeunesse et bien sûr associations œuvrant à la prévention sur la route).

D'autre part, une campagne **sur l'annonce du diagnostic de surdité** destinée aux médecins ORL exerçant à Bruxelles et en Wallonie : suite à un premier contact, il leur a été proposé l'ouvrage « 15 avis sur le dépistage néonatal de la surdité » avec pour objectifs de sensibiliser ces praticiens à la détresse des familles après le diagnostic de surdité et aux actions de l'APEDAF de manière plus large (envoi de folders de présentation ainsi que de l'affiche de l'association). Prendre connaissance des différents avis exprimés dans cet ouvrage, leur donnerait des outils d'analyse diversifiés pour appréhender la réalité à laquelle ils participent.

De plus, il leur a également été demandé de nous faire part de leur expérience en matière d'annonce du diagnostic pour pouvoir compléter les données en la matière et envisager une éventuelle collaboration future visant à faciliter ce moment souvent délicat.

159 ORL (oto-rhino-laryngologiste, spécialiste du nez, des oreilles et de la voix) ont été contactés : parmi eux 28 étaient injoignables, 10 ne se sont pas montrés intéressés, 9 sont retraités et 9 n'exercent plus le métier d'ORL.

93 ORL ont montré un intérêt certain du sujet présenté « **annonce du diagnostic de surdité** », dès lors nous leur avons envoyés les affiches, outils, etc. A ce jour, nous n'avons pas pu en mesurer les retombées.

En dehors de ces deux actions, des contacts ont été pris lors des nombreuses activités auxquelles l'association a pris part tout au long de l'année, principalement avec des associations aux objets sociaux proches des nôtres (surdité et handicap, intégration, enfance et jeunesse,...). Des partenariats sont à envisager sur le moyen et le long terme, surtout en ce qui concerne les outils d'Éducation permanente qui sont réalisés au sein de l'asbl.

Région de Bruxelles

D'octobre 2011 à juin 2012 et de septembre à décembre 2012 ont eu lieu des ateliers d'initiation à la langue des signes. Ces initiations, ouvertes à tous et à tous les niveaux, se sont déroulées au siège de l'APEDAF dans le centre de documentation (au 11 A, rue Van Eyck- 1050 Ixelles).

La diffusion de l'information est passée par différents médias : bulletin de liaison « La Parentière », site Internet de l'association, articles dans la presse écrite, affiches déposées dans des lieux culturels, des écoles sociales et paramédicales, mailing au monde associatif et au monde de la surdité ainsi que via le bouche à oreille.

Lors de cette année 2012, dix-neuf participants, d'âges et de secteurs professionnels variés, ont pris part à l'atelier (six de plus que l'an dernier). Une attention toute particulière a été prise pour intégrer le plus possible les outils pédagogiques créés par l'APEDAF. Par exemple, les DVD « Bébé, Bamin Sourds Bouquinent » ont été exploités et les comptines ont été apprises. Les mères présentes au cours ont pu dès lors transmettre ces nouveaux savoirs à leur(s) enfant(s), et pour les autres membres de l'atelier ce fut un moyen ludique d'apprentissage.

Les lexiques et autres ouvrages du centre de documentation ont été utilisés, ainsi que d'autres outils pédagogiques.

Suite au bon accueil de ces outils, l'objectif est de continuer à intégrer au maximum les productions et réalisations de l'APEDAF dans ces ateliers d'initiation à la langue des signes, afin de faire vivre les outils et services de l'association ainsi que de diversifier les supports d'apprentissage.

L'atelier a eu lieu une fois par semaine, le mercredi de 17h30 à 19h30.

Ces soirées visaient, de manière globale, à initier les parents ou toute personne intéressée à la pratique de la langue des signes. Elles ont permis notamment de faciliter la communication entre les parents et leur enfant sourd, entre public entendant et personne sourde. Par la pratique sociale d'une langue commune, elles ont aussi pour buts de hiérarchiser les objectifs familiaux en les recentrant sur les besoins prioritaires de l'enfant (communiquer, éduquer... parallèlement à l'orthophonie) et de dégager le devenir de l'enfant de son ancrage dans la pathologie en se donnant les moyens d'accueillir ses possibilités à un niveau d'aptitudes et de compétences facilement accessibles autrement.

Les initiations ont été assurées par une personne sourde. De ce fait, très vite, il a été possible de se rendre compte de la réalité et de la problématique de la communication entre entendant et sourd/malentendant. La praticité et la communication ont été mises en exergue : comment établir une communication de base avec une personne sourde ? Un certain nombre de signes basiques ont donc été enseignés, ainsi que l'alphabet digital, les chiffres et la structure grammaticale propre à la langue des signes. L'accent a également été mis sur l'importance de l'expression du visage et du corps dans son ensemble.

L'atelier s'est déroulé, autant que possible, en immersion, afin de se plonger dans cet autre mode de communication qu'est la langue des signes et de s'habituer à n'utiliser que les gestes pour se faire comprendre. Le mode d'apprentissage ludique a été privilégié de façon à « vivre » la langue des signes et à mettre un maximum en

pratique les acquis des sessions précédentes: jeu de rôle, de mime, de mémoire etc...

Au bout de cette année, on a pu constater que les participants ont dépassé l'éventuel blocage lié au fait de communiquer « avec les mains » et peuvent désormais plus facilement entrer en contact avec une personne sourde. Des réflexions quant aux vécus des personnes sourdes sont présentées aux étudiants pour que ces derniers participent à cette action de sensibilisation citoyenne.

Mini-conférences

Ces mini-conférences sont organisées tous les six mois pour la sixième année consécutive. Elles ont pour objectifs de répondre aux besoins des parents d'enfants sourds et malentendants et de leur entourage, mais s'adressent également à toute personne sensibilisée par la surdité. Des contacts privilégiés naissent et se construisent au fil des rencontres. Certains participants se fidélisent ; des discussions entre parents permettent d'aboutir à la mise en place de nouveaux projets et au développement de thématiques nouvelles pour des mini-conférences ultérieures ou pour envisager la réalisation de nouveaux outils d'Éducation permanente. Elles sont également des moments privilégiés pour présenter ces outils au public.

Les rencontres sont proposées le vendredi soir. Les mini-conférences proprement dites sont suivies d'une période de questions-débat ainsi que de témoignages de parents.



En 2012, deux mini conférences ont été organisées, chacune animée par des professionnels. L'une sur le thème de « la discrimination à l'embauche » avec Amélie Meurice et de Véronique Ghesquière travaillant pour l'Égalité des Chances; l'autre ayant pour thème « le suivi logopédique de l'enfant sourd » par Simone Craps et Cathy Goset du Centre Médical d'Audiophonologie de Forest.

La première mini-conférence du 22 juin a présenté le large panel de personnes ayant recours au Service, les cas les plus fréquents, les démarches entreprises spécifiquement pour les personnes sourdes victimes de discrimination dans le cadre de leur vie professionnelle, et les solutions qu'il est possible de mettre en place.

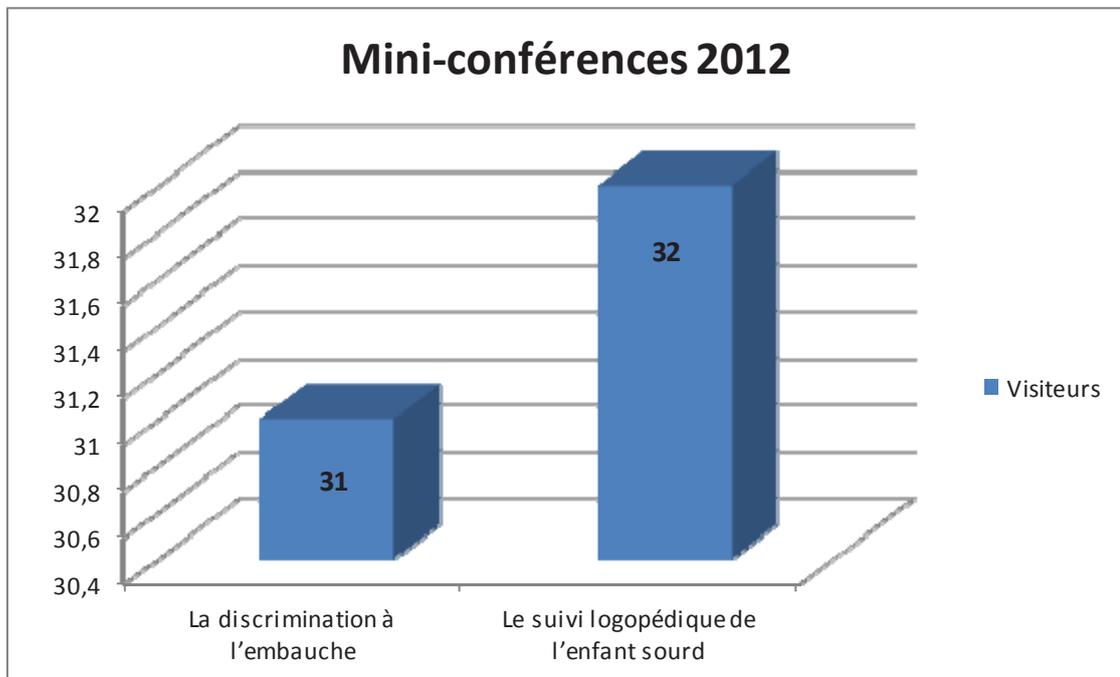
Le 14 décembre, lors de la deuxième mini-conférence de l'année, Simone Craps et Cathy Goset ont, quant à elles, fait part de leur expérience de logopèdes auprès des enfants sourds et ont mis en exergue leur prise en charge.

Ces rencontres furent particulièrement riches en échanges. Nous avons pu constater à quel point les parents développent des connaissances d'experts.

Ces mini-conférences sont en parfaite adéquation avec la démarche d'Éducation permanente. Elles contribuent au développement d'un esprit critique et constructif concernant les différentes thématiques relatives aux problèmes de société en rapport avec la surdité.



La **diffusion de l'information** semble être efficace, une trentaine de personnes a assisté chaque fois aux rencontres. Les affiches assurent une visibilité intéressante car une majorité de participants nous informe qu'elle a pris connaissance de l'information par ce biais mais également via des publicités du secteur associatif, via Facebook ainsi que par l'assistante sociale ayant relayé l'information.



Les débats qui suivent la mini-conférence restent le moment le plus enrichissant pour l'ensemble des participants. Sensibiliser le participant, lui faire prendre conscience des réalités entourant un sujet afin d'espérer un changement de comportement : tels sont notamment les objectifs que se fixe l'association.

Sensibilisation à la surdité



Depuis de nombreuses années, l'APEDAF propose des sensibilisations aux personnes désireuses de se familiariser avec le monde de la surdité par la mise en place d'activités et/ou de mises en situation (présentation des projets de l'association, des moyens de communication, du quotidien d'une personne sourde, des informations médicales sur l'oreille, des degrés de surdité, des différentes aides techniques, des prothèses auditives, de l'implant cochléaire...). Ce service est gratuit et disponible pour tout organisme, association ou groupe qui en fait la demande. Une sensibilisation adaptée peut également être demandée.

Les objectifs sont les suivants :

- permettre de répondre aux diverses questions relatives à la surdité en donnant une information aussi exhaustive, neutre, pluraliste et actuelle que possible ;
- conscientiser et favoriser l'intégration de la personne sourde ;

- permettre une évolution de la mentalité des personnes participant à la sensibilisation.

Depuis quelques années, nous avons étendu le service de sensibilisations aux **nuisances sonores** et avons créé du matériel y afférent. Nous avons également publié une brochure consacrée à ce thème qui est utilisée et distribuée lors de ces sensibilisations.

Cette année, 1057 gilets « sécurité routière » ainsi que les brochures ont été distribués lors des différents événements.

Nous utilisons par ailleurs le DVD « Parcours de Sourds » pour illustrer nos propos lors des sensibilisations et donner plusieurs aperçus concrets des modes de communication et du développement des personnes sourdes dans un environnement principalement entendant.

La **constitution d'un sous-groupe « sensibilisation à la surdité »** a permis une réflexion quant aux objectifs à atteindre auprès du grand public. Des actions concrètes seront proposées afin de s'adapter aux demandes des publics.

Sensibilisations scolaires



Ces animations présentent les divers aspects de la surdité. Sur base de l'outil « Parcours de Sourds », sont abordés : le voyage du son dans l'oreille, les moyens de communication, les différents degrés d'audibilité de la parole, la vie quotidienne d'une personne sourde. Les élèves y apprennent à épeler leur prénom avec l'alphabet de la langue des signes (dactylogogie) ainsi que quelques mots basiques de politesse.

Cette année, dix sensibilisations scolaires ont été proposées :

- Sensibilisation dans une classe de 3^{ème} maternelle à La Louvière

Le 25 janvier, l'assistante sociale et une bénévole (sourde) ont rencontré des élèves de troisième maternelle dans le cadre d'une sensibilisation aux différents handicaps, organisés par une stagiaire. D'une manière adaptée, la surdité a été expliquée aux enfants, et la langue des signes a été abordée par des petits jeux. La séance s'est clôturée sur une histoire lue et signée en même temps.

- Sensibilisation de deux élèves de secondaire du collège Saint-Michel

Le 26 janvier, deux élèves du collège Saint-Michel ont rendu visite à l'APEDAF et ont assisté à l'animation « Parcours de Sourds ».

- Sensibilisation à la Haute Ecole Henri Spaak de Nivelles

Le 24 avril et le 24 septembre, l'assistante sociale et une aide pédagogique de l'APEDAF se sont rendues à Nivelles afin de sensibiliser une classe de futurs enseignants aux difficultés rencontrées par un élève sourd lorsqu'il est en intégration dans une classe d'entendants.

- Sensibilisations à l'école de la Sainte Famille d'Helmet (Bruxelles)

- Le 8 et le 15 octobre 2012: un groupe d'élèves de 5ème et 6ème secondaire se sont rendus à l'APEDAF pour une première sensibilisation d'une durée de deux heures. Afin de préparer leur rencontre avec des personnes sourdes dans le cadre de leur stage, ils ont reçu des informations sur le fonctionnement de l'ouïe, la surdité (ses différents types et niveaux), l'audiogramme, les appareils auditifs et l'implant cochléaire, les modes de communication. Cette séance s'est articulée autour du DVD « Parcours de Sourds » et a été complétée par la distribution des brochures sur les nuisances sonores, sur la sécurité routière et le dossard de visibilité.

La seconde rencontre fut une sensibilisation à la langue des signes. Les élèves ont appris à épeler leur prénom, à reconnaître de petits mots en dactylographie, à signer quelques termes de politesse et de prise de contact, les chiffres de 0 à 20 ainsi qu'à mentionner les membres de la famille et poser des questions.

- Le 12 octobre et le 12 novembre 2012 : un autre groupe d'élèves de la même école s'est présenté à l'APEDAF avec les mêmes objectifs : préparer leur rencontre avec des personnes sourdes lors de leur stage. La séance a été identique à celle du 8 octobre. La deuxième rencontre les sensibilisa à la langue des signes. Celle-ci était animée par l'assistante sociale et une bénévole. Les élèves ont pris connaissance d'un bref historique de la langue des signes, de l'alphabet et de la façon d'épeler leur prénom, des chiffres, des mots interrogatifs et des termes relatifs à la famille. Ils ont également reçu quelques astuces pour communiquer avec un sourd.

- Sensibilisations à l'Institut Enfant Jésus

- Le 16 octobre 2012 : l'APEDAF s'est déplacée à la rencontre d'élèves de 3ème secondaire option sciences sociales. Ils ont reçu des informations sur le fonctionnement de l'oreille, les types et niveaux de surdité, l'audiogramme, les appareils auditifs et l'implant cochléaire, les modes de communication, quelques trucs et astuces pour communiquer avec une personne sourde et quelques notions de langue des signes, le tout sur base du DVD « Parcours de Sourds ».

- Le 19 novembre 2012 : l'APEDAF a rencontré une classe de 3ème secondaire option sciences sociales de l'Institut Enfant Jésus. Le programme a été identique à celui du 16 octobre.

Après-midi « Portes Ouvertes »

- Visites de l'Institut Fernand Cocq

Pour la 5ème année consécutive, l'APEDAF a accueilli, en ses locaux, les étudiants des cours de langue des signes de l'Institut Fernand Cocq.

Cette année, à deux reprises, le 20 mars 2012 (sept personnes) et le 27 novembre 2012 (dix-sept personnes). Le deuxième groupe était composé exclusivement d'étudiantes en « auxiliaire de l'enfance ». Un cours de langue des signes est en effet, dorénavant, dans leur programme.

Les chargés de projets d'Éducation permanente et l'assistante sociale leur ont fait découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Éducation permanente et leur ont présenté une sensibilisation à la surdité.

Ils ont également proposé l'animation autour du DVD-rom interactif « Parcours de Sourds ». Cet outil est vraiment très utile pour pouvoir aborder les différentes thématiques liées à la question de la surdité.

L'assistante sociale leur a expliqué le fonctionnement de l'oreille, en l'illustrant par l'image animée de Parcours de Sourds, les causes et les degrés de surdité.

Comme souvent, les étudiants ont été très participatifs lors de l'animation autour du DVD-rom « Parcours de Sourds » et ont posé beaucoup de questions.

Les grandes potentialités pédagogiques de ce DVD-rom ont permis à l'animation d'aborder toutes les dimensions de la surdité. Ainsi, il fut aisé d'aborder la LPC et l'AKA après avoir fait le test/jeu autour de la lecture labiale.

Après l'animation, nous avons permis aux étudiants de découvrir nos outils pédagogiques et leur avons distribué un exemplaire du dernier bulletin « la Parentière », les nouvelles brochures parues ainsi que des dossards de sécurité de notre sensibilisation « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? ». Nous avons également pris note des adresses email des étudiants qui désiraient être tenus au courant des activités de l'APEDAF.

Les participants ont rempli une fiche d'évaluation de la présentation, les résultats étaient très positifs. Bien qu'étudiant la langue des signes, ils ne connaissent pas toujours bien la surdité et sa dimension culturelle.

Participation aux salons/ foires/ festivals

- Participation à différentes manifestations à Bruxelles et en Wallonie

- Le 16 mars 2012, foire aux outils : **Festival ImagéSanté**

Pour la 10^e édition du Festival International du Film de Santé de Liège, le CLPS (Centre local de promotion de la santé) de Liège, partenaire du festival, a innové en organisant une foire aux outils. La Foire aux outils s'est tenue dans le Hall d'entrée du festival, dans le Centre Hospitalier Universitaire de Liège (CHU). Les deux chargés de projets d'Education permanente y étaient présents.

Ils y ont présenté les différents outils réalisés par l'APEDAF et ont invité les visiteurs à participer au jeu quizz sur la surdité pour remporter des brochures et des dossards de sécurité. Au total, 74 brochures ont été distribuées dont 18 « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? » ainsi que 18 dossards.

Il n'y pas eu énormément de visiteurs à cette foire mais ce fut l'occasion pour les chargés de projets d'échanger avec d'autres associations : la Médiathèque de Liège, l'IROF (planning familial), Synergie : aide à la jeunesse, le C.D.G.A.I. – Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle, le CIDJ info jeunesse – Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes, le Centre Louise Michel (planning familial), le Service Diocésain des Jeunes, Pedago-j. Ce fut l'occasion de réfléchir à de nouveaux partenariats.

- Le 24 avril 2012, à l'Athénée Jean Absil d'Etterbeek : **Journée thématique sur le handicap**

Les chargés de projets d'éducation permanente ont participé à une journée thématique consacrée aux différentes formes de handicap. Ils ont proposé des sensibilisations autour du DVD « Parcours de sourds » à deux groupes de quinze élèves de 4e, 5e et 6e secondaire et à un groupe de vingt-trois élèves de 2e secondaire. Ces animations furent précédées d'explications sur le fonctionnement de l'oreille et les différents types de surdité. D'autres associations y étaient également représentées.

Plus de 30 brochures sur le thème du volontariat ont été distribuées aux deux premiers groupes et 53 exemplaires de la brochure consacrée aux nuisances sonores « Du bruit...trop de bruit ! » ont été donnés aux élèves des trois groupes.

Les élèves se sont montrés attentifs et intéressés, même les élèves de 2^{ème} secondaire, réputés difficiles.

- Le 26 avril 2012, aux Halles des Foires de Liège : **Salon autonomies**



Se déroulant pendant trois jours, ce salon accueillait des sociétés, organismes et associations qui présentaient leurs services et produits destinés aux personnes handicapées, dépendantes et aux seniors.

L'animatrice socio-culturelle d'Éducation permanente et une aide pédagogique de la région de Bruxelles ont partagé un stand avec la FFSB, situé dans le « village turquoise », consacré à la thématique de la surdité.

En plus du renforcement des liens avec les membres de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (et de la familiarisation avec leur jeu de mimes très ludique qui initie à la langue des signes), cette journée a permis à l'APEDAF de rencontrer d'autres acteurs du monde du handicap. Ces échanges enrichissants ont notamment fourni des pistes pour la création de nouveaux outils pédagogiques, grâce à des associations œuvrant pour une meilleure accessibilité, à la sensibilisation au handicap ou à favoriser l'accès à l'emploi par exemple.

Plus de 200 brochures diverses ont été distribuées au public – assez nombreux –, ainsi que des folders et des dossards de sécurité suite à leur participation au jeu quizz sur la surdité qui lui était proposé.

- Le 16 septembre 2012 : **Journée sans voiture - Bruxelles-Champêtre**

L'APEDAF s'est encore mobilisée cette année pour la Journée sans voiture qui a eu lieu le 16 septembre. Nous étions présents sur le site de « Bruxelles Champêtre » pour sensibiliser le tout public à la présence de sourds et plus particulièrement aux enfants sourds dans la circulation. En participant à notre jeu quizz sur la surdité, les personnes ont gagné des gilets de sécurité et des brochures consacrées à la sécurité routière : « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? ». Cette manifestation

constitue une occasion unique et rare de pouvoir toucher le grand public. Les questions posées lors du quizz, les défis permettent d'aborder les différentes problématiques liées à la surdité et de lancer des conversations. En 2012, pour la première fois, nous avons également assuré l'accueil en langue des signes pour l'évènement. Nous partageons le stand avec l'info de « Bruxelles Champêtre », un emplacement qui a encore favorisé le contact avec les personnes qui passaient par là. Grâce à cet évènement, nous avons pu rencontrer une famille avec un petit bébé sourd, des personnes sourdes, des professionnels et des personnes qui ne connaissaient pas grand-chose à la surdité mais qui ont été ravis d'en apprendre davantage. Des personnes se sont, quant à elles, inscrites à notre atelier de langue des signes. Nous espérons vivement y prendre part à nouveau à l'édition 2013.



Trois ouvrages, deux DVD « BBSB » et treize bics APEDAF ont été vendus lors de cette journée.

D'autre part, de nombreuses brochures ont été distribuées gratuitement : 103 Brochure « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? », 30 « Du bruit...trop de bruit ! », 17 « Volontariat », 30 « Accès sourds, accessoire ? », 5 « Info et Témoignages sur la surdité de l'enfant », 16 Triptyques de l'APEDAF et 47 folders des outils et services de l'APEDAF. Nous avons également distribué 157 dossards de sécurité.

- Le 20 septembre 2012, les deux chargés de projets d'Éducation permanente ont proposé des sensibilisations autour du DVD « Parcours de sourds » au Centre de Santé d'Ixelles (rue de la Crèche 6 - 1050 Bruxelles) dans le cadre de leur **Journée Bien-être** dont le thème était « Pour qu'on s'entende mieux ... ».

Au cours de la journée, ils ont assuré trois animations. Le but était d'inciter les infirmières et médecins à faire de la promotion de la santé dans leurs écoles et sensibiliser des membres du personnel communal ainsi que des élèves de 4ème secondaire.

Les deux premiers groupes (infirmières scolaires, médecins et personnel communal) étaient composés d'environ dix personnes et les élèves de 4ème secondaire étaient environ 25.

Les chargés de projets ont distribué gratuitement 16 ouvrages (15 avis sur le dépistage précoce de la surdité), 21 petits livres « Mon petit frère sourd à l'hôpital », 23 brochures, 10 triptyques APEDAF, 13 folders « outils et services » ainsi que 7 numéros de notre trimestriel La Parentière.

Les personnes présentes étaient intéressées par le sujet, posaient des questions et ont pris de la documentation. Une collaboration future a également été envisagée : sensibilisations par les infirmières dans les écoles avec la brochure « Du bruit ? Trop de bruit ». Au rez-de-chaussée du bâtiment, une exposition très intéressante sur les nuisances sonores était proposée.

- le 27 septembre 2012 : **Checkpoint Festival**



Le Checkpoint festival s'étalait sur une semaine dans divers lieux culturels bruxellois, le 27 septembre était consacré au handicap, sous le titre évocateur « Un monde pour tous ». Cet événement visait notamment à explorer une question de fond : comment améliorer l'intégration des minorités - souvent invisibles - au sein de la société ?

Les associations invitées ont expliqué leurs actions aux visiteurs et répondu à leurs interrogations. Ce fut l'occasion pour nous d'interpeller le public grâce à un jeu de fléchettes où chaque couleur renvoie à une question sur la surdité, un moyen ludique d'entamer le dialogue qui a rencontré un franc succès !

Ensuite, place au débat articulé autour de différents thèmes : art et culture, sport, discrimination, mobilité, emploi et accompagnement. La discussion a été ponctuée de projections de courts métrages ainsi que d'une séquence de notre DVD « Parcours de Sourds ». Un concert de djembés et un jeu mêlant français et langue des signes ont également rythmé la journée.



- le 3 décembre 2012 : salon **Handistands**



Une journée de sensibilisation et d'informations sur le handicap et l'accessibilité s'est tenue au Palais du Midi, à Bruxelles. L'assistante sociale et la chargée de projets d'Éducation permanente étaient présentes pour faire connaître au public l'APEDAF et ses missions.

Les associations suivantes ont participé à cette action : Activ'dog, Ado-Icarus Brussel + BrAP, Altéo, BOT - Brussel Overleg Thuiszorg, CFLS, Gehandicaptent & Solidariteit, Inclusie Vlaanderen, Joso, La Cordiante, Le 8ème Jour, Le Bataclan, Le Troisième Œil, Maison de l'AP³, Solival et VeBeS - Blindenzorg

Licht en Liefde - vlaamsoogpunt Brussel.

En plus des stands, les visiteurs ont pu participer à des animations (un jeu sur les différents types de handicap et des démonstrations de chiens-guides) et assister à deux concerts.

Vu le nombre limité de personnes présentes, une quinzaine de brochures seulement ont pu être distribuées. Néanmoins, les contacts établis ont permis d'envisager des collaborations futures avec certaines associations présentes.

- Participation à différentes manifestations dans la région tournaisienne

- Les 3 et 4 février 2012 : durant l'Opération Souris, stand d'information et de sensibilisation et parrainage du cartooniste Serdu à la **Galerie Commerciale les Bastions, Tournai**.

- Les 2 et 3 mars 2012 : **SIEP** (salon d'information sur les études et les professions), Kain, **Tournai Expo**.

- Le 20 mai 2012 : stand d'information et de sensibilisation lors de la cinquième **marche ADEPS organisée par des parents à Flobecq**.



Elle s'est tenue à Flobecq à l'initiative de parents-membres fort actifs au sein de notre association. Comme les années précédentes, les participants ont pu emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 ou 20 kilomètres et ce, dans une région absolument



remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux... L'accueil s'est effectué à l'Ecole Fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une buvette et une petite restauration étaient à la disposition des participants sur place. Une visite du Jardin Bio de Nikita a été également prévue.

Diverses activités sont également planifiées tout au long de l'année dans cette région afin de permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger.

Flobecq,
Le Dimanche 20 mai 2012.
5^e Marche ADEPS
Au profit de l'APEDAF.

4 Circuits : 5-10-15-20 km
Flobecq se situe dans « Le Parc Naturel du Pays des Collines ». C'est une région absolument remarquable à bien des points de vue : espaces verts, douces collines boisées, chemins perdus, ruisseaux ...

Accueil : Au départ de l'Ecole Fondamentale de la Communauté Française. Rue de la Crête 32 -- 7880 Flobecq. A Partir de 08h00.

Buvette et petite restauration. **Visite du Jardin Bio de Nikita.**

Pour tous renseignements : Pascaline Herbecq 068/44.89.68 * 0475/30.88.62

- Le 16 septembre 2012 : **stand d'information et de sensibilisation** à « Tournai Coty Tournai Coton, journée de l'accueil de l'enfance », manifestation organisée à la Halle aux draps de Tournai.

Les objectifs de ces différentes manifestations tournaisiennes étaient d'informer et de sensibiliser le grand public sur la surdité en général, mais aussi sur l'éducation de l'enfant sourd, le statut de parent d'enfant sourd, l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire, le service d'aide pédagogique de l'association, les différentes activités de l'asbl et de témoigner du travail accompli par l'association.

Différents panneaux avec photos/affiches, des présentoirs avec publications, dépliants et folders ainsi que des dossiers de presse et de présentation de notre asbl sont présentés sur les stands lors des salons. Ces représentations et permanences sont essentiellement assurées par le personnel (et parfois quelques parents).

Le plus souvent, le grand public a une connaissance très en gros de la problématique surdité : les échanges se révèlent ainsi le plus souvent, certes répétitifs, mais toujours étonnants : il est indéniable que ces actions de sensibilisation sont utiles.

La répétition de ces participations à différentes manifestations de ce genre contribue au repérage de notre sigle et de notre image. Certains autres participants orientent ainsi des visiteurs vers notre stand.

- Participation à la Journée Mondiale des Sourds



La 19ème édition de la Journée Mondiale des Sourds a été organisée le 22 septembre à la salle Aula Magna de Louvain-la-Neuve.

Des animations, des stands, des conférences étaient au programme. Cette journée s'avère très importante pour le monde de la surdité : elle constitue une belle occasion d'informer, de sensibiliser et de rendre plus visible la communauté sourde. Elle permet notamment aux personnes sourdes et malentendantes de partager les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien et d'exprimer leur désir d'intégration dans la société.

L'APEDAF ne pouvait manquer cette occasion : nous nous sommes retrouvés dans une bonne humeur teintée de turquoise. La matinée a permis bon nombre de retrouvailles et de rencontres, ainsi qu'une présentation des outils récents aux parents, étudiants et adultes sourds qui nous ont rendu visite. Ceux-ci étaient particulièrement intéressés par les gilets de sécurité qui ont rencontré un franc succès !

Les associations présentes ont reçu une invitation à participer au Prix Clinique de Beloeil dont l'APEDAF est gestionnaire en 2013 et ce fut une belle manière d'entrer en contact avec elles.

L'après-midi, place à la marche sous le soleil, motivée par la chanson en langue des signes inventée par la FFSB Jeunes et reprise par le public.

Cette journée riche s'est achevée sur une promesse évidente : l'APEDAF sera présente en 2013 !



L'APEDAF participe à la première édition de La Course des Héros à Bruxelles qui s'est déroulée le dimanche 30 septembre au Bois de la Cambre.

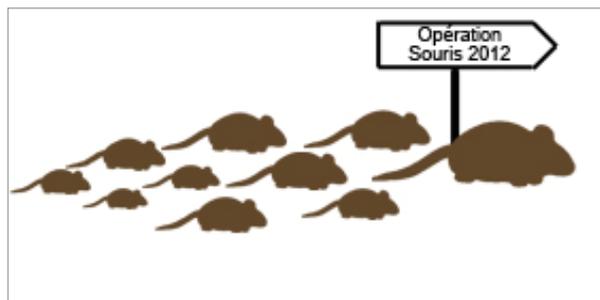
La Course des Héros, proposée par la société française Alvarum, fait partie du circuit européen « Heroes Race » destiné à collecter des fonds pour des causes solidaires.

Il s'agit d'un événement ouvert à toutes les associations et ONG, qui se déroule en France, en Hollande, en Allemagne. En 2012, il a eu lieu en Belgique.

Le collecteur s'engage à courir ou marcher six kilomètres pour soutenir une asbl et à collecter au moins 300 euros de dons (en ligne).

L'équipe APEDAF était composée de huit coureurs motivés et un total de 3073 euros a pu être récolté à cette occasion !

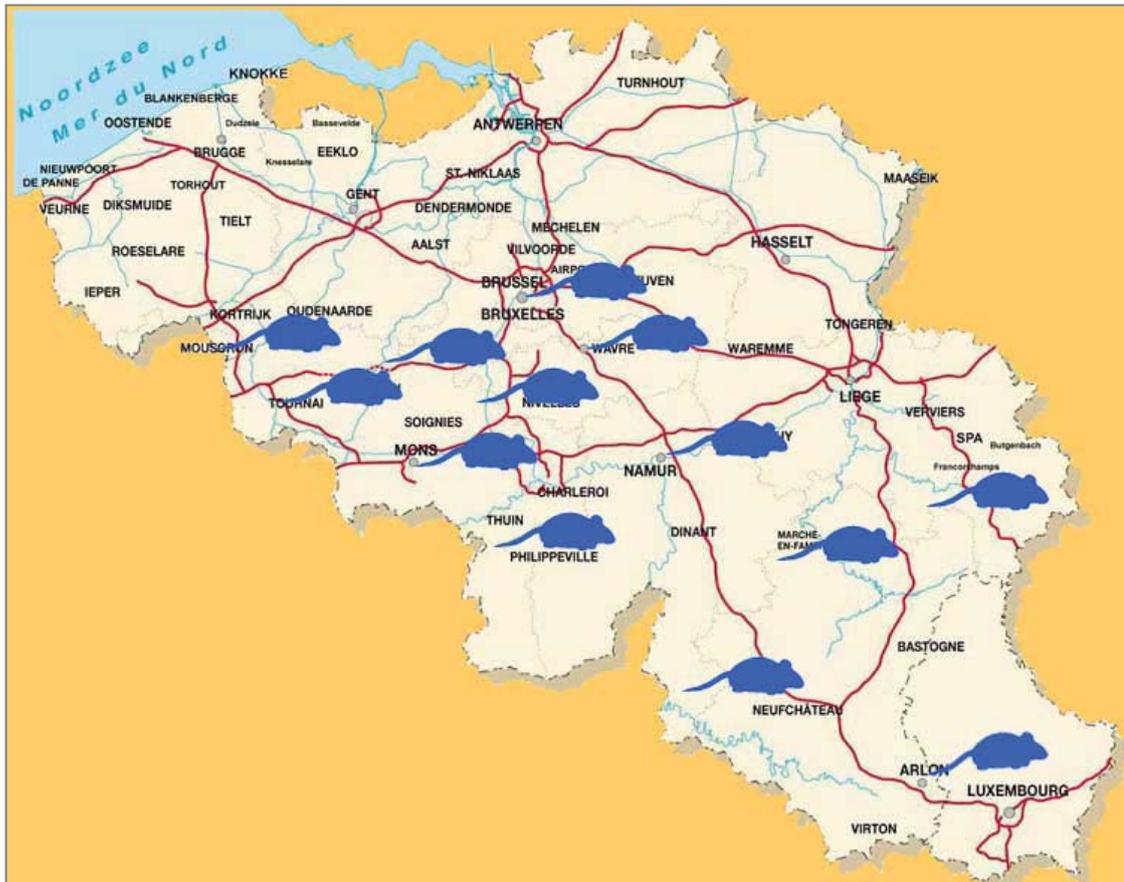
Opération Souris



L'Opération Souris, vaste opération de vente de chocolats, a débuté en 1990 dans la région de Tournai-Ath. Elle s'est ensuite étendue à la région wallonne puis à la région de Bruxelles-Capitale.

Cette récolte de fonds vise à couvrir tous les frais de fonctionnement afférents au service d'aides pédagogiques de notre association. L'APEDAF doit également assumer la charge salariale non-couverte par les pouvoirs subsidiaires. Les enjeux financiers de l'Opération sont dès lors capitaux pour éviter les clivages sociaux entre les familles qui font appel au service d'aides pédagogiques de l'APEDAF.

Du 1er au 29 février 2012, 806 caisses (de 24 petites boîtes de 4 souris en chocolat) ont été vendues au prix de quatre euros sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et plus spécifiquement dans toutes les communes où vivent les familles d'enfants sourds de l'asbl (centres commerciaux, écoles, sorties de messe, entrées de stade, guichets de banque, comptoirs de magasin, mess d'entreprise...).



Aperçu de l'extension géographique de l'Opération Souris depuis 1990

Différentes personnalités ont parrainé l'édition 2012 de l'Opération Souris.

Christian Merveille soutient notre action pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, depuis 2008. Le 14 février, il a proposé une animation aux enfants de l'école communale « Le Ry d'Argent » de Rhisnes. Une conférence de presse a été organisée à cette occasion.

Serdu, cartooniste tournaisien et dessinateur de l'affiche a, quant à lui, croqué des portraits les 3 et 4 février à Tournai.

L'asbl « **Exploration du monde** » a aussi soutenu notre association en lui donnant la possibilité de vendre des souris à la fin de différentes représentations à Bruxelles, Charleroi, Auvélais et Ottignies.

- Opération de solidarité de décembre 2012

L'année 2012 a marqué la quatrième édition de l'opération de solidarité de l'APEDAF (vente de chocolats en entreprises à l'occasion des fêtes de fin d'année). Les ventes ont connu une légère croissance par rapport à l'année précédente : 799 coffrets à 8 euros et 55 boîtes à 4 euros ont trouvé acquéreur en Belgique et à l'étranger (contre 648 coffrets à 8 euros et 148 boîtes à 4 euros en 2011).

Deux produits différents ont été proposés aux employeurs :

- **la petite boîte** allongée de l'Opération Souris. Elle contient cinq pralines (dont deux en forme de souris). Environ 85 gr.

Prix : 4 € /boîte



- **une grande boîte** contenant un **assortiment de pralines artisanales** dont quatre souris APEDAF fourrées praliné. Environ 250 gr.



Prix : 8 € / boîte

Dans un souci constant d'augmenter les bénéfices liés à cette action, nous espérons trouver de nouveaux créneaux de vente dans le futur.

Colloque

L'APEDAF organise tous les deux ou trois ans un colloque afin sensibiliser les familles d'enfants sourds, les professionnels, les adultes sourds, les dirigeants politiques et toute personne s'intéressant à la problématique de la surdit .

Les 10 et 11 mars 2012 s'est tenu au centre Culturel Marcel Hicter de W pion, le colloque « Implant cochl aire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd ».

Ce XIV me week-end rassembla 281 adultes, dont 62 parents, 148 professionnels et futurs professionnels, ainsi que 71 enfants.

Le choix du th me du colloque est le r sultat d'une demande g n ralis e  manant des membres de l'APEDAF et de diverses associations et f d rations travaillant en collaboration avec notre asbl. Il a donc  t  d cid  de faire le point sur le sujet, tr s complexe, de l'importance des ressources implant cochl aire et langue des signes pour l'enfant sourd.

Au terme du colloque, force est de constater que, si la technologie est en constante  volution et si diverses solutions « de r paration » sont propos es   la personne d ficiante auditive (implant cochl aire...), celle-ci rencontre toujours les m mes difficult s majeures car elle garde sa sp cificit  propre de « sourd ». Il a d s lors  t  fondamental, par la mise en exergue des savoirs anthropologiques, linguistiques, m dicaux, psychologiques, audiologiques et socio-culturels, de fournir aux parents des pistes leur permettant un enrichissement et une adaptation toujours meilleure des choix et pratiques aux besoins de leur enfant sourd.



Les différents objectifs visés lors de la réalisation de l'événement ont été atteints :

- fidèles au principe du partenariat réel entre parents, sourds et professionnels de la surdité, nous avons choisi les orateurs dans cet esprit. Ces spécialistes renommés (notamment étrangers) ont apporté des informations claires, objectives et accessibles sur l'implant cochléaire et/ou la langue des signes ;
- les familles présentes ont appris énormément sur l'approche des personnes sourdes et pourront mieux participer à leur épanouissement dans le respect de leur identité propre ;
- les témoins ont donné un immense supplément d'humanité qui a secoué l'assemblée ;
- enfin, soucieux de donner la parole à tous, et principalement aux familles qui ont parfois des difficultés à la prendre, nous avons prévu des ateliers, c'est-à-dire des moments de rencontre, en plus petits groupes, autour de six thèmes différents. Ces ateliers ont ainsi permis de passer de la théorie à la pratique.

Ainsi, grâce au colloque, beaucoup de points d'interrogation, d'exclamation et de suspension ont été supprimés. Ce congrès a ainsi œuvré à montrer l'importance, pour l'enfant sourd, de faire coexister l'implant cochléaire et la langue des signes.

Site Internet

Le site Internet de l'APEDAF, inauguré en mars 2008, est constamment en évolution. Il se veut plus accessible et convivial mais des manques au niveau de la programmation, mais la modification des informations et de l'accessibilité nous ont incités à proposer de nouvelles améliorations pour nos membres et le grand public.

Celles-ci ont été réalisées grâce à l'obtention d'une subvention émanant du Ministère de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances de la Région wallonne et d'un don de la SA Euroclear.

Un CMS (système de gestion de contenu) y a été inséré tout en gardant le design du site préalablement existant. La mise en ligne de ce nouveau système a été effective en mai 2012. Dès lors, il a été possible de mesurer quantitativement et qualitativement l'impact de nos outils auprès de nos parents et du grand public.

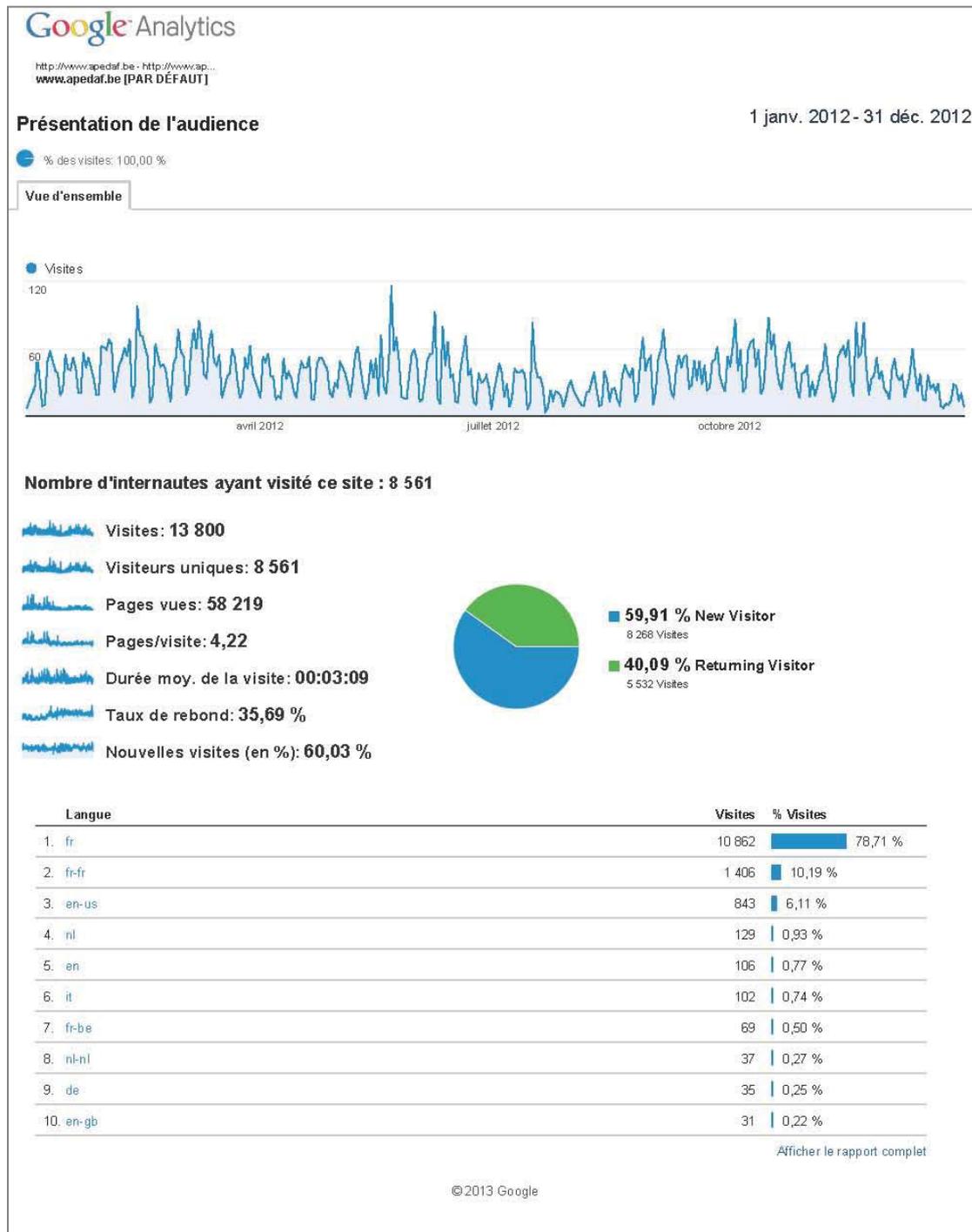
Plusieurs nouveaux postes sont désormais fonctionnels :

- un logiciel de recherche de livres en ligne sur Internet (une meilleure promotion de ce service devra être réalisée en 2013) ;
- des actualités plus dynamiques et interactives ;
- l'ajout graduel de vidéos en langue des signes pour les parents sourds d'enfants sourds ;
- la possibilité de réaliser des formulaires (commande de livres, de piles, inscriptions...);
- la mise en place d'un module pour « questionnaire en ligne » ;
- un nouveau Forum avec anti spam ;
- un nouvel agenda plus clair, plus pratique ;
- l'ajout d'un module « pop-up » pour télécharger nos outils pédagogiques gratuitement tout en ayant la possibilité d'évaluer son utilisation par le public ;
- la possibilité, pour les visiteurs, de laisser leurs commentaires sur notre site sans s'inscrire ;
- l'amélioration de l'ergonomie (exemple : éviter les scrollings sur les longues pages).

La gestion des demandes sera dès lors traitée toujours plus en adéquation avec les besoins des nouvelles familles.

L'outil « Google Analytics » a permis d'analyser la fréquentation du site (notamment en termes d'introduction de mots-clés dans le moteur de recherche et de la situation géographique des visiteurs). Les internautes nous informent qu'ils surfent plus longtemps qu'auparavant.

À titre indicatif, quelques statistiques du nombre de visites mensuelles sont présentées en annexe de ce rapport d'activités.



Google Analytics

Le nombre de visiteurs a considérablement augmenté par rapport à l'année précédente (13800 visiteurs en 2012 contre 10258, en 2011). Les visiteurs sont également de plus en plus fidèles, probablement grâce aux améliorations et à l'ergonomie du nouveau site Internet.

Enfin, le temps moyen passé sur le site s'est, lui aussi, accru (3 :09 en 2012 contre 2 :44 en 2011).

Facebook

En 2012, il s'avère difficile de faire l'impasse sur **Facebook** ! Notre association s'est inscrite dans ce vaste réseau social en vue d'augmenter la visibilité de ses missions et actions, tant en Belgique qu'à l'étranger, et ainsi, créer une plateforme permettant l'échange, le partage et une meilleure communication avec le monde de la surdité. Un parent-membre ainsi que l'assistante sociale gèrent les communications nécessaires afin de créer une réelle dynamique et être plus proche de nos membres.

Des parents, des associations, des personnes sourdes nous contactent régulièrement via ce réseau pour nous faire des demandes diverses en lien avec nos activités (et aussi les évaluer), nous inviter à des événements liés à la surdité, ou encore pour nous proposer des collaborations.

Précisons que Facebook est un outil privilégié de promotion nos actions de sensibilisation. Il permet également de mesurer directement l'impact de nos projets.

Sensibilisation des autorités compétentes

Forum politique

Le Forum politique est né le 8 avril 2003. Une quinzaine d'hommes et de femmes politiques, issus de toutes les assemblées et gouvernements ainsi que de tous les partis politiques, se sont rassemblés à plusieurs occasions afin d'être sensibilisés aux problèmes spécifiques rencontrés par les familles d'enfants sourds et malentendants. Citons quelques sujets abordés comme l'éducation, la langue des signes, l'implant cochléaire, les handicaps associés, les allocations familiales majorées, le dépistage précoce, etc.

Il s'agit, en quelque sorte, pour ces politiciens, de se « spécialiser » dans ce domaine afin de mieux en comprendre les enjeux et les difficultés, d'établir avec les parents d'enfants sourds et malentendants une relation fructueuse et enrichissante qui leur permette de soutenir nos propositions véritablement en connaissance de cause et d'attirer notre attention sur des dispositions ou des réformes susceptibles de nous concerner, sur des projets auxquels nous pourrions participer.

Le cinquième Forum politique n'a pas eu lieu en 2011, dû à un manque d'effectif au sein de l'APEDAF. La rencontre ayant pour thème « le remboursement des prothèses auditives » aurait dû se tenir à l'automne 2012 mais la situation est restée malheureusement inchangée. Pour l'instant aucune autre date n'a été planifiée.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

En 2012, le mandat de quatre ans de Madame Edith Rioux, représentante APEDAF est arrivé à échéance. Madame Anne Lamotte la remplacera à titre de membre effectif auprès de la Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS). Madame Rioux deviendra, quant à elle, membre suppléant à la place de Madame Prévot.

Des projets sont toujours en cours au sein des sous-groupes « enseignement » et « aide-précoce », lesquels sont représentés par l'APEDAF.

Il est possible d'y consulter les différents avis remis à Madame la Ministre en cliquant sur le lien :

http://www.langue-des-signes.cfwb.be/index.php?id=ccls_lesavis000&no_cache=1

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite à un séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou, sur le soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant. www.plateformeannoncehandicap.be.

Edith Rioux y représente l'APEDAF. Une rencontre a eu lieu en 2012.

La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

En 2007, l'APEDAF s'est vu octroyer la reconnaissance en matière d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet de favoriser et de développer principalement chez les adultes :

- a) Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) Des attitudes de responsabilités et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

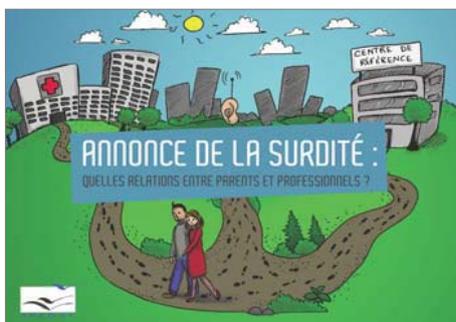
Afin d'atteindre ces objectifs, notre association s'attèle à poursuivre la réalisation annuelle de 10 outils et services et à les faire connaître au grand public pendant une période de cinq ans.

L'APEDAF a poursuivi en 2012 son objectif d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer les projets mis en place. Elle est entrée dans sa première année du nouveau plan quinquennal (2012- 2016).

Madame la Ministre Fadila LAANAN nous a fait part de sa décision de reconduction de notre contrat-programme quinquennal (2012-2016).

Outils pédagogiques de l'année 2012

Annnonce de la surdit  : quelles relations entre parents et professionnels ?



Le d pistage n onatal de la surdit  est une question de soci t  qui, en Belgique, concerne tous les parents et ce, tr s rapidement apr s la naissance de leur enfant.

Le plus souvent, les r sultats aux tests effectu s dans le cadre de ce d pistage confirment une audition normale de l'enfant et les parents ne sont donc pas inqui t s outre mesure.

Cependant, un petit nombre d'entre eux voient,   l'issue de ces tests, leur vie basculer... Entretien apr s entretien, rendez-vous apr s rendez-vous, rencontre apr s rencontre, la d ficiance leur sera annonc e, r v l e et raviv e.

En tant que parents, comment faire face   cette r alit  ? Comment supporter la douleur et surmonter cette  preuve ?

Et les professionnels, comment peuvent-ils assurer au mieux cette t che/mission d'annonce si d licate et difficile, pris entre le d sir de respect des  motions des parents engendr es par l'annonce et celui d'informer suffisamment ?

Cette brochure tente d' clairer le citoyen sur la complexit  m dicale et les tenants et aboutissants psychologiques de ce d pistage. Elle  uvre aussi   optimiser la relation entre les parents d'enfant sourd et les professionnels en r duisant quelque peu la distance qui les s pare/tendant quelque peu de les rapprocher.

Les pistes de r flexion abord es au sein de cet ouvrage et propos es au corps m dical sont valables/applicables lors de l'annonce de tout diagnostic de handicap ou de maladie grave.

Des pistes d'aide y sont  galement propos es aux parents, notamment l'existence d'un r seau de parents-relais au sein de l'APEDAF.

Implant cochl aire et langue des signes

Pour mieux pouvoir rencontrer les personnes sourdes, il est n cessaire de conna tre leurs r alit s et les diff rentes perspectives qui influencent la construction de leurs identit s.

Deux  l ments jouent un r le primordial dans la vie des personnes sourdes et plus particuli rement des plus jeunes : l'implant cochl aire et la langue des signes.

Ils peuvent  galement se pr senter comme les symboles des principales perspectives pour appr hender la surdit  : la perspective m dicale et la perspective culturelle.

Diff rents sp cialistes de la surdit  se sont exprim s dans cette brochure et des jeunes adultes sourds y ont  galement apport  leurs t moignages. Ceci afin de tenter



de mieux cerner les rapports, interactions, complémentarité possible entre la langue des signes et l'implant cochléaire.

L'objectif est de faire le point sur les dernières avancées technologiques de l'implant cochléaire ainsi que la langue des signes en tant que ressources pour l'enfant sourd afin qu'il puisse s'intégrer et faire partie d'une minorité sourde épanouie au sein d'une majorité entendante.

Qui-suis-je ? Ebauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes



« Qui suis-je ? » : grande question que nous sommes tous amenés à nous poser un jour où l'autre.

Nous constatons actuellement une certaine uniformisation culturelle qui va de pair avec l'émergence d'affirmations identitaires. Ces derniers s'expriment au travers de mouvements communautaires, associatifs, ethniques, nationalistes... Des personnes sourdes ont

également été à l'origine d'un tel mouvement d'affirmation identitaire.

Les jeunes sourds, surtout au moment de l'adolescence, sont particulièrement sensibles à cette question. Elle peut être à l'origine de conflits avec les parents.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de consacrer une brochure à cette thématique. Elle vous donnera un aperçu des dimensions et des questionnements inhérents à la quête identitaire des personnes sourdes à travers deux perspectives principales : médicale et culturelle.

Cette brochure aborde également les rapports entre culture et identité et l'histoire de la constitution de la communauté sourde en tant que communauté culturelle.

Elle présente ensuite plusieurs sourds célèbres et propose quelques perspectives possibles en fonction de l'évolution de la situation pour les personnes sourdes.

Elle intéressera toute personne qui s'interroge sur la question de l'identité.

Plaisir des livres illustrés et surdité

Depuis la nuit des temps, les histoires fleurissent la vie de nos petits. Elles les font rêver, rire, pleurer, réfléchir, grandir...

Quel bonheur de pouvoir raconter des histoires à son enfant ou à son entourage ! Nous en sommes tous capables. Cette brochure vous donnera toute une série de conseils pour ne plus hésiter à vous lancer dans l'aventure.

L'enfant sourd a-t-il accès aux histoires ? Comment les lui raconter ? À quoi faut-il être attentif ? Autant de questions qui trouveront une réponse dans cette brochure.





L'APEDAF a réalisé un calendrier sur la thématique de la surdité dans le but d'informer et de sensibiliser les citoyens aux différentes réalités qui y sont liées.

Cet outil est illustré d'œuvres de personnes sourdes ou malentendantes de tous âges. Les artistes en herbe ou confirmés ont laissé leur imagination les emporter sur le thème du LIEN, interprété de manière personnelle.

L'association souhaite ainsi susciter une prise de conscience du grand public pour permettre une meilleure connaissance et intégration des personnes sourdes au sein de la société. Ensemble, la rendre plus juste, plus démocratique et plus solidaire, notamment grâce à la rencontre entre les cultures.

Par les différents textes présents tout au long du calendrier, l'asbl espère contribuer à faire évoluer les mentalités, provoquer un questionnement et favoriser un rapprochement entre sourds et entendants.

5 bonnes raisons pour ne plus utiliser « sourd-muet »

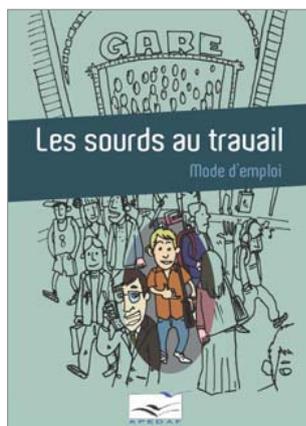
Cette brochure s'adresse aux personnes qui emploient le terme « sourd-muet » en le pensant correct, alors qu'il ne correspond pas à la réalité vécue par les personnes sourdes.

Les livres et films populaires sur la surdité (la célèbre histoire d'Helen Keller par exemple) ont pu contribuer à maintenir cette terminologie toujours présente à l'heure actuelle dans les médias ou dans les textes officiels.

Que ce soit sous l'éclairage d'une approche oraliste ou dans une perspective signante, ce livret reprend 5 raisons qui justifient une remise en question des habitudes de chacun.



Les sourds au travail : Mode d'emploi



Cette brochure vise à fournir des conseils pratiques et des contacts utiles afin de préparer au mieux le recrutement, l'accueil et l'intégration d'un nouveau collaborateur avec une déficience auditive.

Il s'adresse principalement aux directeurs, chefs directs, collègues, tuteurs, services du personnel, conseillers, responsables diversité, etc.

La présence d'une personne sourde peut être un stimulant pour ses collègues en favorisant l'entraide, en repensant l'organisation interne, en améliorant l'ergonomie ou en permettant d'accorder une plus grande attention au travail en

équipe. Des mesures qui profitent à tous !

Ce guide tente de répondre aux différentes questions qu'il convient de se poser lors de la sélection et/ou l'accueil d'une personne sourde ou malentendante :

- Comment l'accueillir au sein d'un service ?
- Faut-il parler du handicap du collaborateur à l'équipe ?
- À quoi faut-il être particulièrement attentif ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Quels sont les métiers accessibles ?

Bulletin trimestriel « La Parentière » (quatre numéros)



Notre bulletin trimestriel suit l'évolution de son époque ; les illustrations et les photos sont plus nombreuses et permettent une lecture aérée et plus conviviale. Un effort tout particulier est consacré à l'homogénéité de son contenu.

Le tirage est à 500 exemplaires papier afin d'élargir les destinataires de nos envois à un plus grand nombre de nos partenaires, au grand public et aux écoles accueillant des enfants sourds.

Une large diffusion se fait également par courriel.

Le dossier central devient le fil conducteur de « La Parentière ».

En 2012, les sujets de fond abordés dans ce dossier ont été les suivants : « L'annonce de la surdité », « Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd », « La discrimination à l'embauche » et « Les troubles vestibulaires ».

Tous ces vastes sujets trouvent leur origine, entre autres, dans les thèmes abordés lors des mini-conférences ou des colloques.

Le reste du contenu est loin d'être négligeable puisqu'il s'efforce de répondre au mieux aux attentes concrètes et questionnements des parents d'enfants sourds et des acteurs de terrain. Il renferme également de nombreux témoignages de parents, de personnes sourdes. Ce sont de précieux éclairages pour tous nos lecteurs.

Nos rédacteurs sont de plus en plus nombreux et sont heureux de participer ainsi à la vie de notre association. L'équipe de l'APEDAF n'en reste pas moins la principale rédactrice des sujets de fond. Le tout est coordonné par le secrétariat afin d'avoir une vue d'ensemble de chaque numéro la plus cohérente possible.

Ce support reste l'agent de liaison incontournable de l'association.

Services de l'année 2012

Centre de documentation



Ce service s'avère très utile pour le monde associatif, le grand public, ainsi que pour les différents intervenants travaillant auprès de l'enfant déficient auditif, dans le but de les familiariser avec le monde de la surdité.

Le centre de documentation contient des ouvrages traitant de la surdité au sens large ainsi que de nombreux ouvrages pédagogiques répartis en deux sections : la théorie de la pédagogie et les outils pédagogiques pour enfants de maternelle, primaire et secondaire. Ces derniers ne peuvent être empruntés.

Cent quarante cinq nouveaux ouvrages ont été acquis en 2012 ainsi que cinq DVD.

L'année échu, le centre de documentation a été fréquenté par un public composé de parents et d'étudiants, de travailleurs du monde associatif ainsi que par le personnel de l'APEDAF. Ils ont pu profiter du petit espace « salon » ainsi que de l'espace de travail équipé d'un ordinateur avec connexion Internet. Au total, quarante-quatre emprunts ont été enregistrés sur l'année.

Passerelle vers le monde extérieur, le centre de documentation permet d'ouvrir aux citoyens une fenêtre plus grande sur la surdité et d'augmenter la visibilité de notre association.

Depuis 2010, le centre de documentation situé au siège de Bruxelles est géré par le logiciel Filemaker. Ce logiciel est stable et a permis à l'association de formaliser ses procédures d'encodage.

Les sommaires de toutes les brochures sont accessibles via le logiciel. Certaines revues qui ne sont pas directement liées à la surdité ne sont pas systématiquement conservées mais elles sont alors dépouillées et des fardes à thème ont été constituées pour conserver les articles intéressants.

Dans le courant de l'année 2012, l'association a retrouvé une personne bénévole qui se charge de l'encodage des livres et des articles.

Comme précisé antérieurement, le site Internet de l'association a été complètement transformé (au niveau de sa structure mais pas de son apparence). La possibilité de consulter la base de données du centre de documentation à partir du site Internet est, depuis cette année 2012 enfin effective.



Depuis avril 2011, l'APEDAF a rejoint la plateforme du RBD santé. L'idée d'un Réseau bruxellois de documentation en promotion de la santé est née de la volonté d'associer les centres de documentation de Bruxelles et de mettre sur pied un système de partage de l'information, de diffusion des connaissances et d'échanges sur la documentation. Ce réseau existe depuis 2010. Actuellement, RBD Santé

compte vingt et un membres qui se réunissent cinq fois par an pour développer des projets, partager leurs informations, échanger leurs expériences respectives et améliorer la qualité du suivi documentaire. Le répertoire du Réseau a été finalisé et a été envoyé, dans sa version physique ou en format électronique, à de nombreuses structures du monde associatif et institutionnel. Il peut également être consulté sur le blog du réseau. Cela permettra de mieux faire connaître le centre de documentation de l'APEDAF. Durant l'année 2012, le chargé de projets d'Éducation permanente a participé aux différentes réunions de cette plateforme. Outre les échanges de bonnes pratiques, les formations en lien avec les centres de documentation consacrés aux thématiques de la santé, les différents participants ont préparé l'organisation d'un salon de la documentation qui aura lieu en mai 2013.

À Tournai, le centre de documentation est accessible au public tous les après-midi. Il est surveillé et géré par le coordinateur et, occasionnellement, par l'une ou l'autre aide pédagogique.

L'encodage de la base de données est régulièrement mis à jour au gré des acquisitions, régulières, d'ouvrages (livres, DVD, vidéo) relatifs à la surdité.

Il est essentiellement fréquenté par les familles, le personnel et des étudiants.

Forum de discussions sur Internet



Un Forum, service d'Éducation permanente par excellence, contribue au questionnement et à diverses réflexions dialectiques de nature à promouvoir une émancipation personnelle et collective. Accessible au tout venant, la diversité des débats est évidemment significative du traitement actuel de la problématique.

Une nouvelle version du Forum a été présentée au public en mai en 2012.

L'ajout d'un anti spam ainsi que sa liaison avec le site Internet a permis une interaction plus rapide et efficace. La poursuite des débats de nos mini-conférences sur ce forum est toujours d'un apport considérable et lui apporte une grande dynamique.

Une promotion de ce service devra être faite en 2013.

Les collaborations

EURO-CIU

L'EURO-CIU (*association européenne des utilisateurs d'implants cochléaires*) rassemble tous les porteurs d'implant cochléaire en Europe et spécialement au niveau de l'Union Européenne. En 2012, l'APEDAF y a été représentée par Monsieur Henri-François Baiverlin, parent membre de l'association.

CREE (*Collectif Recherche et Expression*), *service de jeunesse spécialisé pour personnes sourdes et malentendantes*

De nombreux contacts et échanges existent entre nos deux associations, notamment concernant la promotion des activités/outils/services.

CFLS (*Centre Francophone de la langue des signes*)

L'APEDAF a commencé à mettre en place une collaboration dans le cadre des projets d'Éducation permanente.

Télécontact (*Association qui facilite la communication à distance entre personnes sourdes, malentendantes et entendantes*)

Cette association est membre de l'APEDAF et collabore activement en termes d'échanges d'informations.

Grandir Ensemble (*Ensemble des associations de parents d'enfants polyhandicapés*)

L'APEDAF est une des associations membres de Grandir Ensemble. De nombreux contacts informels existent depuis de nombreuses années entre les deux associations.

ESPAS

L'APEDAF participe de manière active aux réunions d'ESPAS, groupe qui rassemble, depuis 1994, les assistants sociaux du monde de la surdité. Ces réunions, trimestrielles, leur permettent de prendre du recul par rapport à leur rôle, d'échanger leurs points de vue à travers différents thèmes et d'établir ensemble des dossiers en vue de la défense des droits des sourds et de leurs familles. Ainsi, régulièrement, une vingtaine de travailleurs sociaux œuvrent, collaborent, échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

ALISE et Papillon Vole

Dans le cadre du projet « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent », de la création du DVD du même nom ainsi que lors de formations à l'art du conte, l'APEDAF, instigatrice et gestionnaire, travaille en interaction avec les asbl ALISE (Association Lire et S'Exprimer) et PAPIILLON VOLE.

Les chevilles ouvrières de l'asbl ALISE sont Madame Lisy Martin (conteuse entendante spécialisée en littérature jeunesse) et Monsieur Damien Huvelle (linguiste bilingue français-langue des signes et initiateur du projet au sein de l'APEDAF).

ALISE compte cinq personnes entendantes et constitue le pôle « littérature ». Des formations à l'art du conte y sont organisées. Elle se charge d'assurer la formation des conteurs et coordonne leur travail.

L'asbl PAPILLON VOLE est une association de conteurs sourds. L'association comprend trois ou quatre personnes et est coordonnée par l'asbl ALISE. Madame Chantal Gerday, professeur en langue des signes, en est la personne de référence.

Collaborations dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques

Arts et Culture

Dans le cadre de la réalisation de l'outil « Sourd'Art 2013 », un appel général a été lancé via les associations liées au monde de la surdité pour réaliser les œuvres d'art illustrant le calendrier. Arts & Culture a été un partenaire très actif dans ce projet, en relayant à ses contacts dont certains ont souhaité y participer, convaincus par l'importance de sensibiliser le grand public à la surdité.

Suite à cette collaboration, la Présidente de l'association participera également au projet de calendrier 2014 en tant que membre du comité d'évaluation.

Arts & Culture a été créé en 1974 et réunit une équipe de volontaires provenant de divers horizons. Actuellement, elle se compose de cinq personnes sourdes et de deux personnes entendantes. Le travail en étroite collaboration et entièrement bénévole a pour principal objectif d'ouvrir la culture au sens large du mot à la communauté sourde et à toute personne malentendante ou entendante désireuse de s'en approcher.

Ateliers Malou

Les Ateliers Malou ont également participé activement au projet « Sourd'Art 2013 » : des artistes sourds ont fourni bénévolement des œuvres pour le calendrier et ont contribué à la diffusion du projet.

Les Ateliers Malou proposent des ateliers créatifs pour toute la famille : arts plastiques, recherche picturale, audio-visuel, multimédia, photo,... Il est également possible d'y suivre des cours d'histoire de l'art et du cinéma (pour enfants, adolescents et adultes).

FFSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique)

La collaboration avec la Fédération Francophone des Sourds de Belgique est fructueuse et se développe de plus en plus, à la suite de la signature commune d'une convention de collaboration en 2010 dans laquelle la FFSB s'est engagée à proposer des animations autour d'outils pédagogiques réalisés par l'APEDAF.

Une autre collaboration poursuit ses actions, elle s'intitule les Etats généraux de la sensibilisation à la surdité

Né au sein même de la FFSB, ce projet possède deux parties : l'une concerne le public sourd, l'autre, les associations actives dans la sensibilisation à la surdité. La première partie comportait quatre ateliers. Ceux-ci sont menés avec des groupes de personnes sourdes ou concernées par la surdité. (L'APEDAF n'interviendra que dans

la deuxième partie puisque qu'un aménagement du canevas théorique a été nécessaire pour s'adapter à son public cible).

Un canevas d'animation a été proposé aux parents. Trois personnes ont participé. Il en résulte que l'objectif des sensibilisations est de permettre une meilleure intégration de la personne sourde, tant au niveau des mentalités que de l'aspect pratique, en expliquant le handicap et les moyens d'y faire face ; et ce par des mises en situation et par l'humour.

En 2012, aucune rencontre n'a eu lieu entre les différents groupes (CREE, Arts et culture, La charrette et Espace Sourd). Les rencontres se sont tenues exclusivement au sein de l'APEDAF.

Sous-groupe « sensibilisation » de l'APEDAF

En 2011, s'est créé un sous-groupe contribuant à développer les actions du service de sensibilisation à la surdité en adéquation avec les différents publics qui font appel à l'association. L'assistante sociale, responsable du projet, a lancé un appel à candidatures. Deux parents, une personne sourde ainsi qu'un employé de l'APEDAF constituent désormais ce sous-groupe. En 2012, ils se sont réunis afin de réfléchir à la manière la plus efficace de sensibiliser le grand public, ainsi qu'aux urgences en matière de sensibilisation.

Comité d'évaluation

La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

En 2012, les associations ou institutions qui ont participé à ces comités d'évaluation sont : l'Etoile Polaire, ACFOS (Action Connaissance Formation pour la Surdité), *Lui & Nous ASBL*, *la FFSSB (le Sournal)*. Notons qu'en moyenne, pour chaque comité d'évaluation, deux parents nous contactent afin d'apporter leur expertise lors de la rédaction des outils.

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2012, l'APEDAF a poursuivi son travail de valorisation des collaborations auprès des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl. Parmi ces relais :

- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.

En 2013, l'APEDAF continuera à entretenir ces contacts et à en développer de nouveaux. Nous pouvons observer une augmentation de notre visibilité, jusqu'à l'étranger, grâce à ces nombreuses collaborations.

Le fonctionnement de l'association

Comité de gestion

Conseil d'Administration

En 2012, le Conseil d'Administration comptait quatre membres :

- Présidente/ Trésorière : Mme Anne-Charlotte PREVOT
- Vice-président : M. Bernard LIETAR
- Secrétaire : Mme Stéphanie NOTEBAERT
- Administratrice : Mme Anne LAMOTTE

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du 5 mai 2012, les points suivants ont été soulevés : présentation du rapport d'activités 2011, des comptes et bilan 2011 et des projets 2012. Ces derniers ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget 2012, commenté par la Trésorière, a également été approuvé.

Madame Gaëtane Meilleur a présenté sa démission en tant que tant que trésorière. Sa démission a été actée, elle a été remerciée pour le travail accompli.

La décharge a été donnée aux administrateurs.

Personnel APEDAF

Employés

Le volume global de l'emploi est resté stable en 2012.

L'APEDAF emploie, depuis fin octobre 2010, 22 équivalents temps plein.

Les employés sont engagés sous le statut APE (subside de la Région Wallonne), ACS (subside de la Région Bruxelloise) ou ACS –ex-FBIE (subside de la Fédération Wallonie-Bruxelles); deux employés relèvent du subside emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles – service de l'Éducation permanente.

Ces emplois sont gérés par l'APEDAF. Une demande de remboursement des salaires se fait mensuellement auprès de l'ORBEM et du FOREM.

Ce remboursement des salaires, à posteriori, oblige l'association à posséder les liquidités suffisantes.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions ont eu lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Le but était d'informer les personnes de l'«équipe bruxelloise» de l'évolution des dossiers en cours, de répartir les tâches, de pallier aux éventuels dysfonctionnements et de maintenir une dynamique d'équipe.

Des rencontres individuelles se sont également déroulées régulièrement. De cette façon, la directrice a pu assurer la gestion des projets de façon constante et des informations personnelles ont pu lui être communiquées dans la discrétion.

Diverses réunions ont aussi été organisées entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Cela a favorisé la cohésion entre les différentes régions, la qualité des relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

Journée Annuelle des Employés

En 2012, la Journée Annuelle des Employés a été organisée pour une quatrième année consécutive, le vendredi 26 octobre, au 9 rue Childéric à Tournai - locaux de l'antenne tournaisienne. Ce fut l'occasion de se retrouver et porter une réflexion commune sur :

« Comment préserver une âme de parents à une association de plus en plus professionnelle ».

- Quelles valeurs, quelles missions à l'APEDAF ?
- Quelle place doit occuper les parents dans l'association ?
- Rôles des parents.
- Proposition d'actions concrètes.

Cette rencontre a été organisée en interne avec la présence de deux modérateurs dont l'objectif était de structurer les échanges.

Les objectifs étaient les suivants :

- permettre la cohésion des équipes, favoriser les synergies au sein de l'APEDAF, travailler ensemble efficacement ;
- mieux se connaître et aller à la rencontre de l'autre ;
- prendre conscience de l'importance du travail de chacun et ce, à tous les niveaux ;
- mettre en exergue les différentes d'actions des équipes
- cibler les actions prioritaires à mettre en place pour que les parents se réapproprient leur association.

En avant-midi, plusieurs réflexions et propositions ont été partagées concernant ces points :

- définir le rôle des parents ;
- définir quel devrait-être le rôle des parents au sein de l'APEDAF ;
- comment intensifier la participation des parents ;
- quelles sont les contraintes actuelles ?

Lors des ateliers de l'après-midi, les participants ont travaillé en sous-groupe afin de répondre à trois préoccupations : cibler les valeurs de l'asbl, reconstituer le réseau

de parents et proposer des activités qui pouvaient « donner le plaisir » dans un contexte de surcharge de travail où les actions sont de moins en moins portées « avec plaisir ».

Cette journée réunissant les équipes de Bruxelles et de Wallonie a été constructive mais beaucoup d'insatisfactions ont été exprimées à la fin de la journée. Pourquoi les parents n'avaient pas été invités à la Journée ?

Plusieurs questions étaient également adressées au Conseil d'administration :

- Quelle autonomie sommes-nous prêts à laisser aux parents ?
- Quelle participation des parents voulons-nous ? Définir le cadre.
- Quel message donner aux parents ? Comment ?
- Sommes-nous une association DE ou POUR les parents ?

Ce fut une belle journée de réflexion sur l'avenir que nous voulons donner à l'association de parents.

Plan de communication

Il n'a pu voir le jour en 2012 dû au désistement des deux stagiaires en communication.

Organisation du travail du service d'aides pédagogiques

Le coordinateur pédagogique régional organise le recrutement du personnel.

Les candidats sont retenus d'une part, sur base de leurs aptitudes pédagogiques et d'autre part, sur base de leur niveau de connaissances des différents moyens de communication relatifs à la surdité, enfin sur base d'une appréciation de leurs facultés d'adaptation et de discrétion.

Au moment de l'embauche, le coordinateur assure une formation spécialisée aux nouveaux employés.

Le coordinateur établit les horaires de travail entre les différents enfants aidés. En terme d'encadrement, le coordinateur est également le médiateur entre les travailleurs et l'employeur, les familles, les écoles, les autres intervenants de l'intégration de l'élève sourd en enseignement ordinaire (logopèdes, psychomotriciens, psychologues, PMS, ...).

Formations du personnel administratif et social en 2012

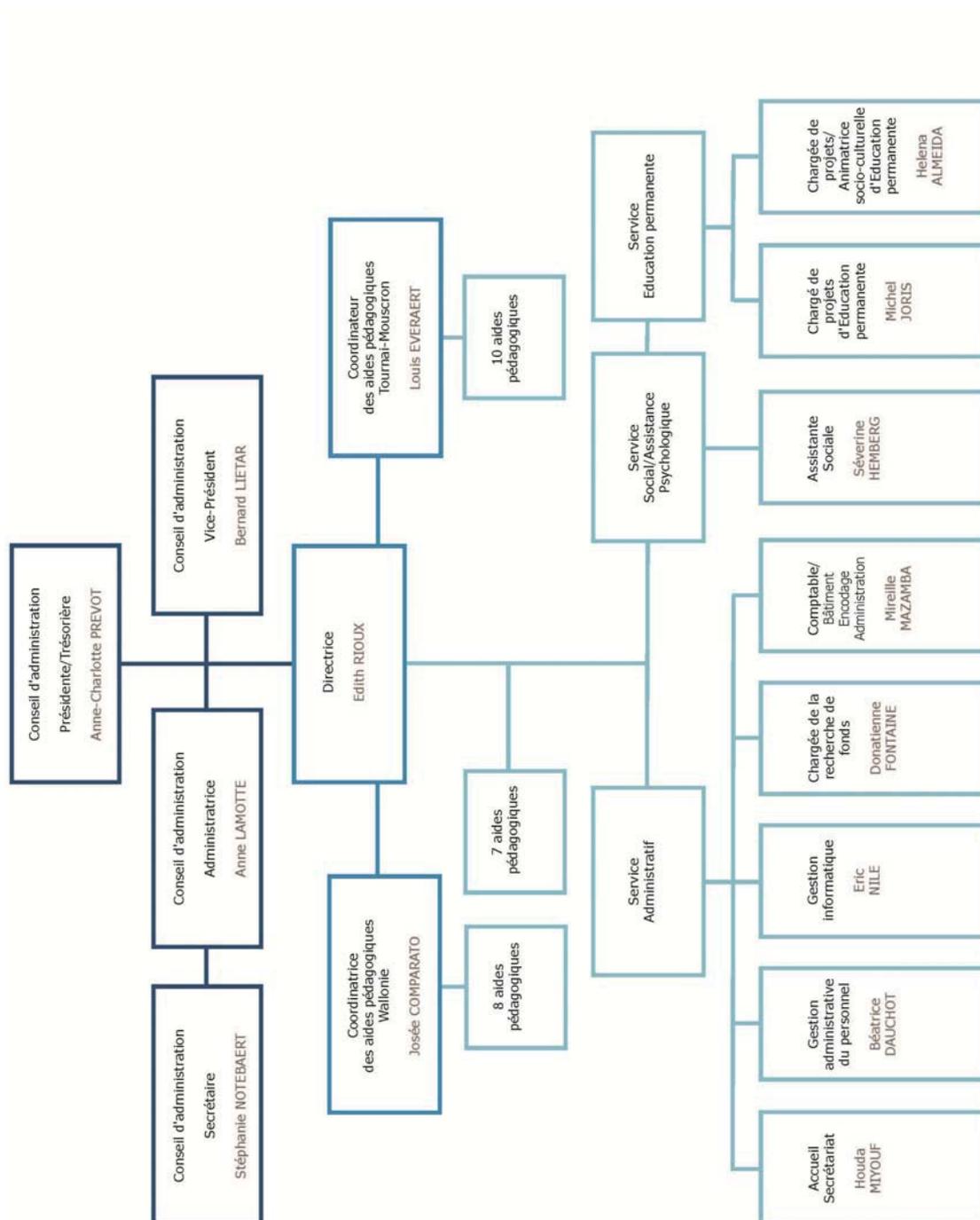
L'ensemble de l'équipe de Bruxelles participe à une initiation en langue des signes organisée une fois par mois lors des réunions d'équipe.

Les différents thèmes des formations suivies par le personnel sont : s'allier aux familles, organiser un événement, redynamiser l'animateur, coaching, cours de langue des signes, comment motiver son personnel.

Règlement de travail

Le règlement de travail a été remanié en 2010 pour répondre aux normes imposées dans le secteur. Le RT a été soumis aux employés, une concertation commune avec un inspecteur du ministère de l'emploi avait été organisée. Le Règlement de travail est entré en vigueur en août 2010. Une réunion d'évaluation a été organisée, à la demande de certains membres du personnel, entre le personnel et un représentant du CA en novembre 2011. Suite à cette réunion, aucune modification n'a été apportée au RT. En 2012, un avenant au RT reprenant les nouveaux horaires de travail a été établi.

Organigramme de l'association



Commission paritaire

L'APEDAF relève de la Commission paritaire 329.02 (socioculturel) pour laquelle une grille barémique est définie.

Ces barèmes de référence ont pour objectif d'harmoniser les salaires en vigueur dans le secteur. Afin de permettre aux employeurs de s'adapter financièrement aux nouvelles exigences barémiques, une période transitoire a été prévue. Depuis 2004, les barèmes ont été revus à la hausse pour arriver à un réajustement 94,14%.

Des moyens financiers, résultant des accords du non-marchand, sont accordés à l'APEDAF, sur base du cadastre de l'emploi introduit chaque année auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les implications pour l'APEDAF ont été les suivantes :

- suivi de l'évolution des exigences en la matière ;
- établissement du cadastre emploi pour pouvoir prétendre aux subsides non-marchand.

Obligations administratives

L'APEDAF, dépendant de plusieurs pouvoirs subsidiaires, doit répondre à différentes exigences administratives.

Dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 en matière d'Éducation permanente, l'APEDAF produit annuellement dix publications ou services à caractère pédagogique. Cette démarche oriente, depuis 2005, le travail quotidien de l'APEDAF.

L'APEDAF relève pour le dossier APE (aides pédagogiques de la Région Wallonne) de la région Wallonne et du Ministère de l'Enseignement. Ce qui implique de devoir introduire des rapports d'activités différents auprès de ces deux instances.

L'APEDAF doit également tenir informée l'inspection d'ACTIRIS de ses activités et lui faire parvenir ses comptes approuvés.

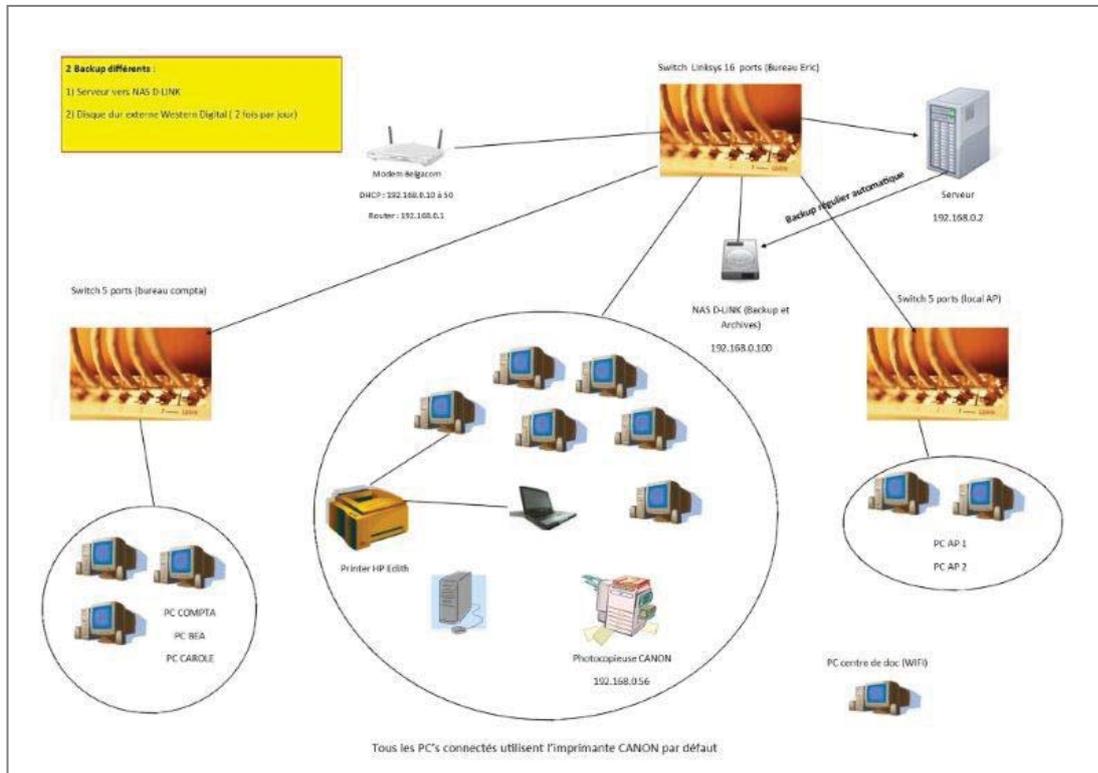
L'APEDAF met en application son nouveau règlement de travail, entré en vigueur en date du 19 août 2010.

Aménagement structural

Parc informatique

En janvier 2012, notre informaticien a mis en place un nouveau serveur qui gère et centralise les douze ordinateurs en réseau suite à la panne du serveur. Cette mise en réseau permet d'échanger très rapidement les informations et de travailler conjointement sur les dossiers, ce qui augmente considérablement la productivité de l'association. Une solution plus adéquate a été trouvée concernant le backup journalier des documents informatiques. Le système de cartouches de données fut abandonné pour privilégier l'achat d'un disque dur externe et du NAS (Network Attached Storage) lesquels permettent également la sauvegarde des fichiers et

dossiers, la solution la plus fiable actuellement. L'informaticien s'est affairé au développement de la fiche signalétique FILEMAKER pour qu'elle soit opérationnelle en 2013. Deux ordinateurs ont été modifiés (achats de mémoire ram) pour améliorer leur performance.





ANNEXES : PRESSE

Annexes : Presse

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

« Les doigts pour compter, les mains pour parler » ; in Namur Magazine, décembre 2012

namurhandicap

Enseigner autrement

Les doigts pour compter, les mains pour parler



Théo et les petites mains

Théo est un petit garçon charmant, rieur et aventureux. Ses grands yeux sombres portent sur le monde un regard conquérant de preux chevalier à la cape de feutrine et l'épée de bois.

Théo est sourd de naissance. Son handicap a été détecté très tôt, et à 2 ans, on lui a placé un implant cochléaire qui lui permet de capter quelques sons. Et d'un seul côté, parce que le matériel et l'opération coûtent très cher.

Théo ne peut pas apprendre à parler, il n'entend pas les mots doux que sa maman lui murmure depuis toujours. Il a toutefois besoin de communiquer, comme chaque être humain. Alors sa maman décide d'apprendre la langue des signes, avec lui. Les petites mains de Théo ne sont pas encore très adroites, et l'apprentissage est difficile, après une longue journée d'école. Pour sûr, s'il avait pu dès la crèche apprendre à s'exprimer par signes, la vie serait plus simple aujourd'hui !

Quand vient l'heure de l'entrée en maternelle, Théo entre à l'Institut Sainte-Marie, la première école en Belgique à avoir développé un enseignement bilingue langue française - langue des signes.

Dans la classe, il y a deux institutrices. L'une parle avec sa bouche, l'autre avec ses mains. Toutes les deux sont là pour accompagner tous les enfants, quelle que soit la langue qu'ils utilisent, et leur apprendre comme à chaque écolier, tant le savoir que les règles de la vie en groupe.

L'école, c'est l'étape essentielle, pour apprendre, pour se socialiser, pour jouer aussi. A la récré, on réinvente le monde avec ses camarades, on réécrit les règles du jeu... En mimant, et plus tard en signant, Théo et ses camarades apprennent le langage commun, essentiel, qui leur permet d'appréhender et interagir avec le monde qui les entoure.

Marine et l'école de la différence

Marine a 14 ans, elle est en 3^e secondaire. Jusqu'à l'an passé, elle était en classe d'immersion en langue des signes. Marine raconte « son expérience avec les sourds » en souriant... Pour elle, pas de doute, la langue des signes, ça aide vauchement pour retenir la signification de « symétrie orthogonale » ! Et puis, ces petits gestes attribués à chacun en guise de surnom, ces heures passées à apprendre à vivre avec l'autre, qui parle autrement mais rit des mêmes choses, ça crée des liens uniques au sein d'une classe... Les anecdotes fusent, de situations cocasses en souvenirs tendres. On sent, sous-jacentes à ces histoires en sourires, l'ouverture à la différence, l'acceptation de l'autre tel qu'il est, l'école de la tolérance. La jeune fille raconte aussi les camarades des autres classes surpris de voir un élève signer dans la cour de récré, ou ceux, nouvellement arrivés dans l'école, et sans doute moins respectueux, qui singent élèves et professeurs, perturbant le cours et l'entente collégiale. Et Marine de défendre ses camarades, sourds ou pas, de donner un coup de pouce pour traduire, en regrettant l'absence dans sa classe actuelle, d'un support gestuel pour retenir ses leçons...

NOUVEAU

À la crèche aussi !

La situation actuelle permet donc aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui signent de suivre un cursus scolaire qui tient compte de leur langue des maternelles au niveau universitaire. La Ville de Namur, sensibilisée par l'asbl Ecole et Surdit , a depuis la rentrée franchi une  tape de plus, en engageant une accueillante bilingue   mi-temps au sein de la cr che Piconette.

La cr che, qui accueillait jusqu'alors 24 enfants dont un sourd, peut d sormais, gr ce   cet engagement, accueillir 4 ou cinq enfants de plus, sourds ou malentendants.

Cr che Piconette
rue des Brasseurs 109
5000 NAMUR
T l. : 081/22 84 89

24

namur3212012magazine



Françoise et les mathématiques

Françoise est professeur de mathématiques, en langue des signes. Elle prend en charge les élèves de secondaire, dont Gilles, le premier enfant sourd accueilli à Sainte-Marie.

Au cours d'informatique, Françoise jongle littéralement avec les langages, passant des explications verbales aux signes. Heureusement, Gilles est très vif, très désireux d'apprendre, et son appareillage lui permet de suivre les principales explications parlées, au prix d'une grande fatigue toutefois.

Par contre, il perd toute la convivialité de l'apprentissage en groupe et des débats.

Car il apparaît clairement que la scolarité apporte aux enfants bien plus qu'une langue. En leur donnant l'outil du langage, les professeurs qui prennent en charge les enfants sourds au sein des classes mixtes leur permettent de bénéficier de la même formation que les entendants, certes.

Ils leur offrent aussi de pouvoir trouver leur place au sein d'un groupe, ils les accueillent au sein de la société, sur un pied d'égalité, chacun dans sa langue ...

Cette pratique, les enseignants doivent l'inventer au fil de la scolarité de leurs élèves. Les programmes des matières à étudier dans l'enseignement spécial diffèrent de ceux de l'enseignement général. Et surtout, la structure de la langue des signes est totalement différente de celle de la langue française.

Mais les budgets sont serrés, les statuts précaires, et il n'est pas toujours possible de garantir la présence de deux professeurs par classe.

Dans la classe de mathématiques, où l'approche conceptuelle passe beaucoup par l'écrit, d'autres difficultés se posent. Il n'existe aucun dictionnaire de langue des signes, et les signes viennent parfois à manquer.

Pour faire face à ces difficultés, et souvent même les précéder, les professeurs signants collaborent avec une équipe de chercheurs en linguistique de l'Université de Namur. Ensemble, ils adaptent le contenu pédagogique, évaluent les difficultés d'enseigner, élaborent des outils spécifiques. Et c'est sans doute ce qui rend l'expérience aussi passionnante : tous les intervenants semblent animés de cette petite étincelle d'humanité en plus, qui pousse à chercher mieux, autrement, plus loin, pour donner aux enfants la chance de se construire dans un monde où la différence n'est pas toujours acceptée.

École et Surdité asbl - Rue du Président, 26 à 5000 Namur
www.ecoleetsurdite.be

Université de Namur - Département de langues et littératures
 françaises et romanes - rue de Bruxelles 61, 5000 Namur
 081 72 41 44 - www.fundp.ac.bes

MAIS ENCORE

Plusieurs projets, activités ou institutions namuroises portent une attention particulière à l'intégration des personnes sourdes ou malentendantes.

À la piscine

À raison de deux samedis par mois, l'activité, organisée par le Collectif Recherche et Expression, en collaboration avec la cellule Innersports de la Ville, se tient de 11 à 12h à la Piscine de Jambes, rue d'Enhaive 148. Le projet "piscine" permet à des enfants sourds et malentendants âgés entre 5 et 12 ans de s'approprier les techniques de base de la natation.

Infos : CREE - 071/50 35 30
sophie.strykers@creeasbl.be - www.creeasbl.be

À la bibliothèque

L'Association des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs Francophones (APEDAF), la Maison du Conte et la Bibliothèque communale de Namur proposent des séances de conte destinées aux enfants sourds et entendants et à leurs proches. Les prochains rendez-vous des bébés (0 à 3 ans) sont fixés les 13 janvier, 17 mars, 16 juin 2013. Les bambins (4 ans et plus) seront accueillis lors des séances du 16 décembre, 27 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 9 juin.

Infos : Bibliothèque communale de Namur - Venelle des Capucins, 6 à 5000 Namur - 081/24 64 40
www.ville.namur.be/bibliotheque/
 APEDAF - 02/644 66 77 - www.apedaf.be

Chuuut Party à l'Hémisphère Sud

La Chuuut Party est une soirée silencieuse durant laquelle il est interdit de parler. Seuls l'écrit, les gestes et les mimiques sont permis. Par ces moyens silencieux, on se fait connaissance, on sympathise et - pourquoi pas ? - des amitiés se lient. Ces soirées thématiques offrent aux sourds, malentendants et entendants la possibilité de communiquer dans une convivialité toute silencieuse.

Infos : Les Silencieuses Namuroises
<http://chuuut-party.over-blog.com>

À la maison communale

Les personnes sourdes ou malentendantes qui doivent effectuer des démarches auprès de l'administration communale peuvent demander la présence d'un interprète en langue des signes, sur rendez-vous uniquement. Les demandes peuvent être introduites par mail à information@ville.namur.be

SISW (Service d'interpréariat des Sourds de Wallonie)
 Rue des croisiers 9,
 3^{ème} étage
 5000 NAMUR
 081/26 05 05
www.sisw.be



Opération Souris

« Des souris pour les enfants sourds » ; in L'avenir (En ligne) Disponible sur www.lavenir.net (consulté le 14 mai 2013)

RHISNES -

L'ASBL APEDAF a organisé sa 11e « Opération Souris », au profit du soutien pédagogique des enfants sourds en intégration scolaire.



À en croire la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, il y aurait, dans notre pays, quelque 400 000 personnes sourdes ou malentendantes. Les enfants ne sont malheureusement pas épargnés par la surdité. Selon certains chiffres de l'ONE, on dépisterait une déficience auditive profonde chez un nouveau-né sur 1 000, dans sa première année d'existence. Un autre enfant sur 1 000 serait encore dépisté, dans sa deuxième

année de vie.

C'est donc peu dire que cette problématique de la surdité chez les enfants concerne, au premier chef, bien des parents qui se demandent, très légitimement, si leur enfant va pouvoir suivre une scolarité aussi normale que possible dans l'établissement scolaire de leur choix.

Créée il y a une trentaine d'années, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF) s'est fixé pour objectif principal de venir en aide à tout enfant sourd ou malentendant et à sa famille, dans les domaines de l'éducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle.

Reconnue depuis 1984 comme association d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ASBL dispose, entre autres, d'un service d'aide pédagogique à destination des enfants sourds en intégration scolaire.

Concrètement, ce service procure aux enfants qui en ont besoin, et quel que soit le réseau d'enseignement dans lequel ils se trouvent, une aide (enseignant, logopède...) qui les accompagne durant leur parcours scolaire et favorise, de ce fait, leur réussite.

Une soixantaine de gosses aidés

Il va de soi que ce genre de service a un coût, et non des moindres, comme l'explique Josée Comparato, coordinatrice des aides pédagogiques Wallonie à l'APEDAF. « Intégrer un enfant sourd dans une école ordinaire coûte cher. Le pouvoir subsidiant prend en charge l'essentiel des coûts liés aux emplois des aides pédagogiques, mais cette intervention ne couvre pas tous les frais. C'est pourquoi, tous les mois, les parents dont les enfants bénéficient d'une aide de l'APEDAF paient aussi une contribution forfaitaire. En Wallonie et à Bruxelles, une soixantaine d'enfants sont, à ce jour, suivis par l'APEDAF. Plusieurs dizaines de milliers d'euros sont nécessaires, chaque année, pour que nous puissions remplir correctement notre mission. »

Pour faire face à cette charge financière, l'APEDAF organise chaque année, en février, une Opération Souris. Celle-ci consiste en la vente de ballotins de pralines. L'opération est aussi une occasion de faire découvrir l'APEDAF et ses activités à tout un chacun, y compris aux enfants des écoles qui accueillent des élèves atteints de surdit . C'est le cas notamment de l' cole communale Le Ry d'Argent de Rhisnes o  quatre enfants sourds, dont deux aid s par l'APEDAF, sont en int gration scolaire.

Par Jean-Fran ois LAHAUT (L'Avenir)

« APEDAF asbl Au service des enfants sourds » ; in Passe-Partout du 06 mars 2012

Source: Passe-partout

Date: 06.03.2012

Rencontre ■

« APEDAF » ASBL Au service des enfants sourds

Pr sidi e par Anne-Charlotte Pr vot, l'Association des Parents d'Enfants D ficients Auditifs Francophones (APEDAF) est reconnue comme association d'Education Permanente par la F d ration Wallonie-Bruxelles. L'asbl est   l'origine de l'op ration « Souris ».

Lieu d' coute, d'accueil, d'entraide, de solidarit , de rencontres, etc., l'Association des Parents d'Enfants D ficients Auditifs Francophones (APEDAF) a pour objectif principal de venir en aide   tout enfant sourd ou malentendant et   sa famille dans les domaines de l' ducation, de la vie culturelle, sociale et professionnelle.

Cr e e il y a plus de 30 ans, l'asbl a  t  reconnue, en 1984, comme association d'Education Permanente par la F d ration Wallonie-Bruxelles.

Jouant un r le de porte-parole aupr s des pouvoirs publics notamment, l'APEDAF est aussi   l'origine de l'organisation de colloques, de rencontres et d' changes multiples, que ce soit entre parents d'enfants sourds ou malentendants, entre parents et professionnels, etc.

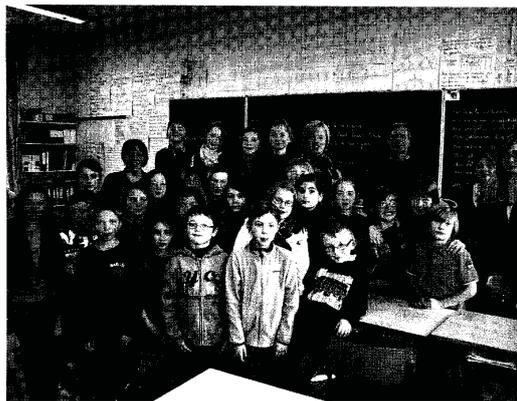
Disposant  galement d'un service d'aide p dagogique et d'informations scolaires, l'association, qui est membre de la F d ration Europ ennne des Parents d'Enfants D ficients Auditifs, met tout en  uvre afin de faciliter l'int gration des enfants sourds en  cole ordinaire.

Pour ce faire, l'APEDAF dispose de 24 aides p dagogiques dont la mission est d'accompagner, selon certaines modalit s, les  l ves sourds ou malentendants de l'association, dans les  tablissements de l'enseignement ordinaire choisis par leurs parents, et ce quel que soit le r seau d'enseignement. L'aide fournie consiste essentiellement en une interpr tation simultan e des cours en Langue des Signes, en un suivi r gulier du travail journalier, en une rem diation individuelle ponctuelle, etc. Actuellement, une soixantaine d'enfants b n ficient, en Wallonie et   Bruxelles, d'un suivi de l'APEDAF.

Op ration « Souris » : Une n cessit  pour fonctionner

Mise sur pied pour la premi re fois en 2002, l'op ration « Souris » a lieu, chaque ann e, durant le mois de f vrier. Organis e par l'APEDAF, celle-ci consiste en une grande vente de souris en chocolat dont les b n fices sont int gralement affect s au soutien p dagogique des enfants sourds en int gration scolaire. Si l'association b n ficie de subventions r gionales, qui couvrent l'essentiel des co ts salariaux, cela n'est toutefois pas suffisant pour lui permettre de fonctionner correctement. D'o  l'importance de l'op ration « Souris » qui permet, chaque ann e,   l'association de remplir au mieux sa mission. Info : 02/644.66.77 - www.apedaf.be

Jean-Fran ois LAHAUT



Le chanteur Christian Merville s'est rendu   l' cole communale de Rhisnes dans le cadre de l'op ration « Souris ».

« Les souris sont encore de sortie ! » ; in L'avenir 02/02/2013
http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20130129_00261456&utm_source=lavenir&utm_medium=social&utm_content=footer&utm_campaign=send-to-a-friend&utm_term=1C2UI6QP

WALLONIE PICARDE Mise à jour : samedi 02 février 2013 07h00

Les souris sont encore de sortie !

1

0

0

Mail
 Print

Recommander

Tweeter

+1

L'avenir

TOURNAI - Dès ce 1er février, l'Apedaf a relancé son opération annuelle de récolte de fonds. Il s'agit de vendre des boîtes de pralines au prix de 4 €.

Comme chaque année, un temps fort sera porté sur le premier week-end de février mais l'opération dure tout le mois.

Rappelons-le, l'Apedaf rassemble un peu plus de deux cents familles qui ont un ou des enfants sourds ou malentendants.

Dans l'axe Enghien/Toumai/Mouscron, une quinzaine d'entre elles font appel au service d'aide pédagogique de l'association.

Chaque semaine, qui en primaire à Graty ou à Laplaigne, qui en secondaire à Dottignies, qui en première bac à Ath, ces élèves pas tout à fait comme les autres suivent-ils une part plus ou moins importante de leur cours avec une aide pédagogique, qui traduit en langue des signes, ou code en LPC.



Dès le début des années 80, l'Apedaf s'est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants sourds intégrés en enseignement ordinaire.

EGA — 201752026004

TOURNAI - Toute l'actu

J'aime

1 226 personnes aiment TOURNAI - Toute l'actu.

Module social Facebook

Après l'école, certains d'entre eux rejoignent aussi les locaux de l'Apedaf pour les devoirs et les leçons, encore, pour des activités parascolaires adaptées.

Dès le début des années 80, ce service s'est spécialisé dans l'accompagnement d'enfants sourds intégrés en enseignement ordinaire.

Près de deux cents heures de travail sont ainsi distribuées entre les étudiants, de l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur.

Subsidé par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre des emplois APE, ce service a cependant un coût que l'Apedaf doit autofinancer.

L'ensemble des points de la subvention ne couvre pas l'intégralité de la charge salariale.

Aussi, les bénéfices de l'opération «Souris » couvrent-ils depuis plusieurs années l'essentiel de cette charge.

Sans eux, l'association devrait répercuter ce coût sur les parents, déjà sollicités pour les frais de fonctionnement et de gestion.

Dans la vie de l'Apedaf, l'enjeu de l'opération «Souris » est donc loin d'être anodin.

C'est grâce à elle que l'association peut répondre aux différentes demandes d'aide en évitant des clivages sociaux. Dans la région, on sait que, sous la forme des souris en chocolat, la cause est acquise depuis longtemps, mais c'est volontiers qu'on répète que sans la solidarité du grand public, quelques-uns de nos élèves auraient éprouvé bien plus de mal à trouver leur vocation.

Comme chaque année depuis le début de l'opération, Serdu parraine l'Apedaf à Toumai. Crayon en mains, il sera à nouveau avec nous dans la galerie commerciale les Bastions, le vendredi 1er et samedi 2 février prochains après-midi.

On peut aussi se procurer directement des Souris au bureau de l'Apedaf, 9 rue Childéric à Toumai.

Visibilité APEDAF et ses actions

Colloque « Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd » site Internet UNAPEDA



The screenshot shows the UNAPEDA website interface. On the left is a navigation menu with red buttons for 'Accueil', 'L'Unapeda', 'Edits', 'Manifestations', 'Dossiers', 'Services', 'Loi Handicap', 'Etudiants', 'Formations', and 'Le coin Culture'. The main content area features a header with a logo and the text 'Accueil du site ► International'. The article title is 'Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd', with a Belgian flag icon. Below the title, it states 'Colloque APEDAF 10 et 11 mars 2012 Wépion (Belgique)' and 'Article publié le vendredi 2 mars 2012.' A link 'Voir les réactions' is present. The article text begins: 'Malgré toutes nos recherches et le travail du SISB et du SISW, il manque un interprète pour le colloque.' On the right, there is a language selection dropdown menu and a sidebar with the name 'Pierre Roger' and the title 'Webmestre de l'UNAPEDA'. The sidebar lists several articles, including 'Récits d'une violence ordinaire - Les sourds au travail', 'Dispositifs locaux d'aide à la mise en accessibilité des commerces : panorama et recommandations', '1ères rencontres professionnelles de l'orientation des jeunes handicapés à PARIS 15ème le 3 juin', and 'Canal Ti Zef, C'est quoi se cinéma ?!! / Petra eo ar'.

Menthe à l'eau – Pantalon - Entretien avec Michel Joris in CBAI - Septembre 2012 n° 305 - Un monde pour tous <http://www.cbai.be/revuearticle/1047/print/>

Essayez : prononcez "menthe à l'eau - pantalon". Vos lèvres bougent de la même manière... Comment les sourds arrivent-ils à nous comprendre en lecture labiale ? Que faire pour communiquer avec une personne sourde ? Comment un enseignant dans une école ordinaire peut-il adapter son cours à l'élève malentendant ? Autant de questions concrètes abordées dans "Parcours de sourds", DVD interactif de l'APEDAF (Association de parents d'enfants déficients auditifs francophones). A travers les témoignages de Jacques-Alexandre, Audrey, Fatiha, Eric, et Thierry, on découvre des histoires de combats, de victoires, de doutes. Michel Joris, chargé de projets à l'APEDAF depuis 2007, à l'initiative de ce DVD rom, nous livre quelques commentaires théoriques et une anecdote rigolote, bien au-delà des clichés sur la surdité, laquelle touche en Belgique par an deux enfants sur mille à la naissance.

Al: Dans "Parcours de sourds", Thierry, un des protagonistes, explique qu'il n'est pas handicapé, mais qu'il appartient "à une minorité linguistique et à la communauté des sourds". Est-ce là une revendication de "l'identité sourde"?

Michel Joris: C'est une question complexe. Chacun se positionne en fonction de son parcours, de sa réflexion, de son ressenti par rapport à cette notion de handicap. L'APEDAF se veut neutre entre le point de vue médical réparateur de la surdité et le point de vue militant de la culture sourde. Nous représentons des parents qui ont différentes sensibilités; nous ne pouvons donc réellement pas pencher pour l'un ou l'autre camp – ici, nous pouvons en effet parler en termes de camps.

Bien entendu, la dimension culturelle existe fortement. Des associations de sourds se définissent en tant qu'identité, voire peuple, et fantasment sur des villes

complètement sourdes, des pays de sourds, dans une conception anglosaxonne de défense du droit des minorités. Toute cette réflexion a d'ailleurs été initiée aux Etats-Unis fin des années 1970; ce qu'on a appelé "le réveil sourd" eut lieu à l'Université De Gallaudet, une université pour sourds au sein de laquelle tous les cours sont dispensés en langue des signes. Cette institution était présidée par un entendant, jusqu'à ce que des étudiants et professeurs sourds créent le mouvement "Deaf President Now". Ils ont eu gain de cause. Dans la foulée, un département entier des "Deaf Studies" s'est développé, où des chercheurs en sociologie ont réfléchi sur la dimension culturelle sourde.

Les jeunes sourds en Belgique sont influencés par ce mouvement et ces recherches aux Etats-Unis, et veulent défendre les mêmes revendications. Or notre contexte sociopolitique n'est pas comparable. Charles Gauchet, anthropologue québécois que nous avons invité en mars 2012 à notre colloque "Implant cochléaire et langue de signes: des ressources pour l'enfant sourd", a mis le doigt sur certains dangers et dérives. Nous vivons dans un cadre intégrationniste, contrairement au système anglo-saxon multiculturaliste qui octroie des droits à des communautés en tant que minorités culturelles. Dans nos conceptions française et belge, il n'est pas question de donner des droits spécifiques à une minorité culturelle. Les sourds qui revendiquent leur appartenance culturelle risquent de se tirer une balle dans le pied: comme personnes handicapées, notre société leur octroie des droits supplémentaires qu'elles risqueraient de perdre si elles préféraient se revendiquer comme minorité culturelle.

Dans ce débat, tout dépend aussi des âges et des sensibilités. Audrey, la jeune étudiante en interprétariat italien allemand qui apparaît sur le DVD, dit se sentir handicapée. Elle raconte aussi une anecdote: son épicier, croyant qu'elle parle avec un accent, sans se figurer qu'elle est sourde, lui demande d'où elle vient. Elle répond: "Je suis sourde". Lui: "Ah bon? Je ne connais pas ce pays...".

Les sourds cheminent avec les questions d'appartenance culturelle. De jeunes implantés, élevés dans l'oralisme et qui n'ont pas du tout fréquenté d'autres sourds, arrivent à 18-19 ans en recherche d'eux-mêmes. Ils rencontrent d'autres sourds qui, eux, ont fréquenté des écoles pour sourds et qui sont totalement plongés dans la langue des signes. Ils ressentent alors un entre-deux que peuvent connaître les enfants d'immigrés marocains de la deuxième ou troisième génération puisque, souvent, ni notre société ne les reconnaît belges, ni la société marocaine ne les reconnaît marocains.

Les sourds élevés dans l'oralisme se retrouvent dans une posture semblable: ils ne sont pas acceptés par la communauté sourde parce qu'ils ne signent pas assez bien, et ils n'appartiennent pas non plus au monde des entendants. Vers 18-19 ans, il peut leur arriver, parfois, un rejet total des non entendants. Ils reprochent à leurs parents de ne pas les avoir encouragés à apprendre la langue des signes, ni à rencontrer d'autres sourds. Bref, ils leur reprochent de ne pas avoir développé la dimension sourde de leur identité. Pour s'intégrer à la communauté de leurs pairs, ils apprennent très vite la langue des signes... et leur bouche se ferme. Ils refusent de continuer à oraliser, soutenant qu'ils ont fourni assez d'effort: si les entendants ont envie de communiquer, c'est à eux d'apprendre leur langue ! Ce repli conduit parfois à des ruptures avec les parents.

Al: A ce propos, "Parcours de sourds" explique bien qu'il n'existe pas qu'une seule façon de communiquer pour les personnes sourdes. Du point de vue de l'APEDAF, dans quelle mesure est-ce important de faire passer ce message aux parents?

Michel Joris: Nous conseillons toujours aux parents de donner à leur enfant le plus de cartes en main: développer l'oralité, apprendre la langue des signes... La raison est évidente: ils ignorent ce que leur enfant va devenir et quels seront ses besoins. Avec un maximum de clefs en main, les choix seront plus faciles ensuite !

Bien sûr, certaines décisions sont compliquées à prendre, comme celle de l'implant. Un implant dans l'oreille interne conditionne la vie de quelqu'un; les chirurgiens peuvent ouvrir le crâne maximum cinq fois sur une vie... Quand on voit à quel point la technologie évolue, ce n'est pas évident pour les parents de décider. Le cas d'Audrey : ses parents lui ont demandé à l'âge de huit ans si elle souhaitait avoir un implant. C'est donc elle qui a pris la décision. C'est beaucoup plus facile que de décider pour un tout petit enfant. Aujourd'hui, des bébés de dix mois ont déjà un double implant. L'opération se fait quasi de manière systématisée... sous la pression des lobbies de firmes d'implants qui sollicitent fortement les médecins.

Dans "Parcours de sourds", nous avons voulu montrer qu'une part des sourds sont complètement oralistes. Eric, par exemple, ne connaît pas la langue des signes et n'a pas spécialement envie de l'apprendre. Il arrive quand même à communiquer avec les sourds signant... quand il ne se fait pas rejeter ou sermonner parce qu'il ignore la langue des signes. Alors qu'Eric vit complètement avec les entendants, Audrey est bien intégrée dans les deux mondes. Spontanément, elle passe de l'oral à la langue des signes.

AI: L'APEDAF, comme association de parents-relais dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, aide les parents d'enfants sourds à dédramatiser et à trouver des solutions propres. Tenez-vous compte de l'origine culturelle des parents dans ce travail?

Michel Joris: A vrai dire, à Bruxelles, parmi les membres de notre association, le pourcentage des parents turcs ou marocains est sous-représenté par rapport aux autres parents d'enfants sourds. Nous ne nous expliquons pas pourquoi. J'ajoute toutefois que nous sommes en quête de visibilité. Par rapport au nombre d'enfants sourds qui naissent par an, environ deux sur mille, un faible pourcentage de parents aura contacté l'APEDAF dans les années qui vont suivre. Nous avons donc entrepris une campagne pour mieux faire connaître l'APEDAF par les centres de références au sein desquels travaillent des logopèdes, des psychologues, des équipes accompagnantes, et le secteur médical.

AI: Un des objectifs de "Parcours de sourds" est de donner des clés aux entendants pour communiquer avec les personnes sourdes.

Michel Joris: Comme face à toute différence, nous ne savons pas toujours comment nous comporter parce que nous avons peur de commettre une bêtise. Dans un pays étranger, dans une culture étrangère, nous ressentons un mélange de peur et de gêne. En réalité, souvent, tout se passe bien si nous restons naturels. C'est notre message : n'ayez pas peur! Nous avons aussi publié la brochure "101 conseils pour aborder, communiquer et interagir avec les sourds" sur les petites choses pratiques et simples à apprendre pour aborder les sourds et communiquer avec eux.

Dans le DVD, Eric raconte pourquoi il a enlevé ses appareils auditifs: il en avait marre que les gens ne viennent pas vers lui parce qu'ils voyaient il portait des appareils! En les retirant, les entendants entraient plus facilement en contact avec lui.

Propos recueillis par Nathalie Caprioli

Actualités

Prix Clinique de Beloeil : un jeu de société a séduit le jury



Le Prix Clinique de Beloeil, cofondé par les associations le CREE, l'APEDAF et la FFSB en 2002, a été décerné le jeudi 7 juin dernier à l'ASBL Espace Sourds. Ce fut aussi l'occasion de voir les lauréats précédents présenter leurs réalisations.

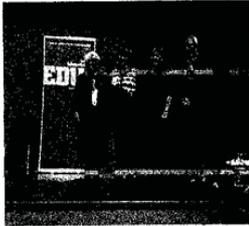
Le Prix Clinique de Beloeil soutient la réalisation de projets dont l'objectif est de promouvoir l'accès à l'Education, l'Enseignement et la Culture pour les enfants sourds, et ce souvent par le biais de la langue des signes. En 2012, sur cinq projets soumis au jury du Prix Clinique de Beloeil, Espace Sourds a été sélectionné pour recevoir 25 000 euros de subventions pour la réalisation d'un jeu de société permettant d'améliorer l'éducation à la santé des enfants sourds, tout en enrichissant leur connaissance de la langue des signes sur ce domaine particulier qui est encore, à l'heure actuelle, trop peu abordé avec eux. Ce jeu se présentera sous la forme de questions-réponses où enfants comme adultes auront la possibilité de choisir leur langue ou mode de jeu.

Sournal
journal de la FFSB



Nos regards

Ecole Fondamentale Communale Le Ry d'Argent à Rhisnes :
« Change ton regard sur le handicap ! »
Responsable du projet : l'équipe éducative
Présentation : Véronique BOUCHER, Directrice



Les personnes handicapées semblent invisibles, pourtant elles représentent 12 % environ de la population belge... soit un million d'individus. Malgré le succès du film « Les intouchables », il faut bien reconnaître que la place donnée au handicap dans notre société reste minime, le sujet étant encore tabou pour certains. Il est donc essentiel de préparer les enfants, adultes de demain, à rencontrer la différence et à l'apprivoiser plutôt qu'à l'ignorer, voire à la fuir. Dès 2000, divers projets visant à mettre les enfants « en situation de handicap » ont été menés, comme par exemple un marathon de lecture qui est organisé une année sur deux en P4, P5 et P6, à l'initiative de la ligue belge de la sclérose en plaques.

En 2005, une première enfant sourde profonde a été accueillie en maternelle... Grâce à l'engagement de toute l'équipe éducative (qui n'a pas hésité à suivre une formation en langue des signes) et au partenariat mené avec l'association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF), Amélie a obtenu son CEB en juin 2012! Depuis l'arrivée d'Amélie, trois autres enfants sourdes ont été intégrées.

Dans l'ombre avec Lola...

Alors qu'elle est en première maternelle, on détecte chez Lola une maladie orpheline. Lola est « une enfant de la lune », elle doit vivre dans l'ombre. Avec le soutien de l'a.s.b.l. « Ensemble pour Lola », et l'accord du pouvoir organisateur, certains locaux sont protégés par l'ajout de filtres solaires. Lola ne peut certes pas sortir en récréation, ni participer aux classes de dépaysement, mais elle poursuit sa scolarité dans une école « ordinaire ».

L'acceptation de l'autre, dans son intégralité, avec ses différences (mais surtout avec ses richesses, ses qualités, et tout ce qu'il a à partager) doit se vivre dès l'école maternelle.

L'enfant différent qui reste dans une école « ordinaire », reste un enfant « ordinaire ».

Pour mener à bien des projets d'intégration, il est indispensable que tous les enseignants soient partenaires et porteurs du projet car il faut accepter la présence de l'aide pédagogique dans sa classe, repenser et adapter ses méthodes, savoir se remettre en question... ce qui est profitable à tous les élèves, et pas seulement à l'enfant différent.

Si l'enfant grandit dans un climat d'ouverture, la solidarité, la complicité et le respect s'installent spontanément.

Ecole Communale De Hologne :
« Ils sont dys. Que mettre en place dans nos classes ? »
Responsable du projet et présentation : Laurence PIRET, enseignante en P3.



C'est en juin 2011 que Laurence Piret apprend que dans sa future classe, plusieurs enfants souffrent de différents troubles d'apprentissage. En tant qu'enseignante et maman de surcroît, il est impensable pour elle de ne rien mettre en place pour ses futurs élèves. Ce sont les fruits de ses recherches, de ses formations complémentaires qui lui ont permis de recevoir un prix. Outre l'instauration d'un climat de classe qui procure à la fois un sentiment de respect et de confiance, un travail de collaboration avec tous les acteurs (enfant, parents, logopèdes, directeur...) est nécessaire pour mener à bien les apprentissages de chacun des élèves. Quelques exemples d'adaptations facilitatrices : devoirs enregistrés sur une clé USB, utilisation du logiciel KURSWEL, de couleurs, d'une police d'écriture adaptée, éviter de surcharger les feuilles et le recto-verso, surligner les consignes...

Pour aider à la structuration du temps, le « menu » du jour est affiché au tableau en respectant le code couleurs instauré. Quand une activité est terminée, on trace une croix à côté.



Outils pédagogiques et services

« *Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la culture sourde* » ; in Papillon Signe, consulté en ligne le 13 février 2013

Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde Page 1 sur 4

Papillon Signe

Pratiquer la Langue des Signes ... naturellement ensemble !

- [Accueil](#)
- [Signez, c'est facile !](#)
- [Galerie Photos](#)
- [Qui suis-je ?](#)
- [Plan de site](#)
- [Annonces gratuites !](#)
- [Documentation gratuite](#)
- [Jeunesse : livres, DVDs](#)

Rechercher

[RSS](#) [Subscribe](#)

Home » [Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde](#)

Calendrier Sourd'Art : chaque mois un regard sur la Culture Sourde



L'APEDAF (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) est une association de parents d'enfants sourds et malentendants. Elle est reconnue en tant qu'association d'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 1984.

Lien d'écoute, d'entraide, de solidarité et d'échange entre parents, c'est aussi un lien d'amitié avec les professionnels, et un espace d'échanges de collaborations avec la communauté des sourds.

Ainsi l'APEDAF présente de nombreuses brochures gratuites, ouvrages pour parents et enfants, ainsi que des DVDs bilingues français-langue des signes, absolument géniaux pour entrer dans le monde des contes, pour voyager à travers la culture entendants et la culture sourde ([voir page article 7 DVDs "Bébé, Bébéin Sourds Bouquinent"](#)).

Pour la nouvelle année, l'APEDAF présente un calendrier réalisé par des sourds et malentendants, **talents confirmés et petits artistes en herbe** :

Le thème de ce calendrier est le LIEN.

Chaque mois, un dessin et un petit texte explicatif sur la surdité.

Chaque mois, un regard sur la Culture Sourde.

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port). Les contacter par email à info@apedef.be sur le [site de l'APEDAF](http://www.apedef.be)

<http://papillon-signe.be/calendrier-sourdart-chaque-mois-un-regard-sur-la-culture-sourde...> 03/03/2013

Colloque - <http://www.rbdsante.be/2012/02/colloque-2012-de-lapedaf-qui-aura-lieu-le-10-et-11-mars-prochain-a-namur-implant-cochleaire-et-langue-des-signes-des-ressources-pour-lenfant-sourd/>



The screenshot shows the website for RBD Santé (Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé). The navigation menu includes ACCUEIL, A PROPOS, RÉSEAU, INTRANET, and RÉPERTOIRE PDF. The main content area features a logo for RBD Santé and a news article titled "colloque 2012 de l'APEDAF qui aura lieu le 10 et 11 mars prochain à Namur « Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd »". Below the title is a link to "Laisser une réponse" and another link to "APEDAF Colloque 2012". A note at the bottom of the article states: "Cette entrée a été publiée dans Actualités: Conférences, colloques le 3 février 2012 par apedaf-". On the right side, there is a "MENU" section with links to Accueil, A propos, Réseau, Comment devenir membre, Liste des membres, Revues, Intranet, Réunions, and Informations.

L'enfant sourd et la pédagogie

<http://www.hospichild.be/fr/nouvelles/initiatives/lenfant-sourd-et-la-pedagogie>



The screenshot shows a webpage with the following text:

La plupart des parents ne sont pas des spécialistes de la pédagogie et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les différentes possibilités, filières et options proposées par les établissements scolaires. Lorsque l'on est parents d'un enfant sourd, c'est encore beaucoup plus compliqué : que choisir : l'enseignement ordinaire ou une école spécialisée ? L'éducation à dominante oraliste ou la langue des signes. Dans cet ouvrage, différents spécialistes de la pédagogie pour les enfants sourds s'expriment sur cette question. Nous vous invitons à découvrir leurs réflexions ainsi que les compte-rendus de projets pilotes dans le domaine des recherches pédagogiques pour les enfants sourds. L'APEDAF les a complétés d'un glossaire reprenant la plupart des termes techniques utilisés.

Pour la commander : www.apedaf.be/Pour-commander,16

Contact : Béatrice Dauchot
b.dauchot@apedaf.be
www.apedaf.be

Téléchargements:

- L'enfant sourd et la pédagogie

Pour connaître l'avis du grand public, l'APEDAF a réalisé un sondage via notre site Internet (relayé par Facebook) :

Qu'évoque pour vous le terme « sourd-muet » ?

Vu par les sourds

1) Les sourds muets, ce sont les sourds qui pratiquent la langue des signes ou ne parlent pas correctement. Pour beaucoup d'entendants, ils pensent que « muet » signifie « parler mal » donc muet qui signifie en réalité = AUCUNE voix qui sort de la bouche... Alors, pour les entendants ils pensent que tous les sourds sont muets, ce qui n'est pas le cas malheureusement.

2) Le terme sourd muet est vraiment une insulte !!! Je le trouve vraiment cruel, discriminatoire et négatif et ne devrait plus être utilisé Les préjugés ont la vie dure.

3) Sourd-muet = idéologie médico-audisme.... Sourd(e) est le mot propre et culturel.

4) Un mot « sourd » ça suffit !!! Les sourds ne sont pas muets ils utilisent à signer par les mains, comme les entendants utilisent à parler par la bouche voilà.

5) Les « Sourds » ont toujours eu une voix ! Même à une autre époque, ils savaient crier, même s'ils ne savaient pas parler à cause du manque de rééducation logopédique, d'apprentissage oral..., etc. Donc, muet pour les sourds : c'est faux !!! Muet pour moi cela veut dire ne savent pas émettre un son, un cri..., etc.

6) Ça veut dire le terme la personne est sourde mais muette mais ce n'est pas vrai la personne est sourde oui avec seulement difficulté de communication car la personne a une voix mais déformée c'est tout.

7) Vieille expression pour signifier une personne sourde.

8) Le terme « Sourd-muet » trop souvent utilisé signifie pour moi, que je suis débile, ignorant ou simple d'esprit. Pour moi aucun Sourd n'est muet, bien que certains amis ont des grandes difficultés à se faire comprendre.

9) C'est celui qui est incapable de s'exprimer oralement. C'est un ancien terme utilisé jusqu'aux années 60 et 70. Il n'est plus d'actualité, car les sourds dans leur majorité peuvent communiquer intégralement ou partiellement en oral. Je remarque que certains vieux sourds signent encore « sourd-muet ». Preuve que ce terme était courant au début du 20e siècle. Aujourd'hui, la plupart des sourds signent tout court « sourd ».

10) Pour moi le terme signifie qu'un sourd ne sait pas parler. Actuellement les jeunes de la nouvelle génération, comme moi n'acceptent pas le terme sourd-muet. Je préfère dire simplement sourd tout court. Les vieux sourds adorent le terme sourd-muet ça leur donne de la fierté. Dans la société, des gens qui mettent sur un papier soit on est sourd-muet ou malentendant. Je me retrouve où ? Je ne suis pas malentendant ni sourd-muet. Je suis une personne sourde qui sait parler.

11) Ce terme me « révolte » car il est très clair que les sourds ne sont pas muets... ils ont une voix... qu'ils utilisent peu ou pas ou mal... mais la voix est là... Donc le mot « sourd » tout court... est plus approprié.

12) Une personne qui n'entend pas et qui n'émet pas de son.

13) Cela évoque l'histoire de nos glorieux Sourds à l'époque pré-milanaise... À l'époque, le terme « sourd-muet » était dit de façon naturelle. Aujourd'hui, que dire ? Les pro-oralistes récusent ce terme et préfèrent utiliser désormais le terme plus péjoratif « malentendant » ou « déficient auditif », comme vous l'employez, hélas, dans la dénomination de votre association et de bien nombreuses associations plus ou moins socio-médicalisées... Les Sourds s'en fichent qu'on dise « sourd-muet » ou « sourd » sur l'un ou sur l'autre. Pourvu qu'ils soient respectés dans leur personne entière. Dès que vous remplacez « déficient auditif » par « Sourd », je songerai à prendre une carte de membre chez vous !... À bon « entendeur » (si je dois oser cet amusant terme).

14) L'ancien latin.

15) Un terme galvaudé.

16) Je suis sourd et non pas muet, je n'aime pas appeler « sourd-muet » pour moi, le mot « muet » c'est IMPOSSIBLE d'utiliser une voix... beaucoup des sourds ne savent pas parler mais ils peuvent utiliser leur voix par ex : « papa », « maman », etc... Donc ils ont une voix bien sûr... Autre chose : ils utilisent leurs mains pour utiliser leur langue, ils ont une langue donc ils ne sont pas muets. Parce que leur langue maternelle est la langue des signes et ils n'ont jamais appris à parler chez la logopède et c'est logique s'ils ne savent pas parler, on l'appelle sourd-muet, alors qu'ils ont appris la langue des signes au lieu de parler, ce n'est pas juste... Alors si les entendants ne savent pas signer, on l'appelle entendant-muet ? Non? Pareil pour les sourds... Voilà, j'espère que mon avis vous aidera beaucoup.

17) Ce terme ne devrait plus être d'actualité ! D'ailleurs pour être muet, il ne faut plus avoir l'usage des cordes vocales. Ce n'est pas parce qu'une personne est sourde qu'elle ne peut émettre des sons !

18) Sourd ou Sourd-Muet, c'est le même terme pour moi. Ça ne change rien !

19) Le terme ne me gêne plus. Je dois accepter être sourde-muette car je ne parle pas avec la voix et je parle sourde. L'époque d'Autrefois, il y avait des personnes connues, elles étaient professeurs, regardez Mr Ferdinand Berthier, et d'autres aussi. Ils étaient sourds-muets. Savaient lire et écrire. Maintenant, Sourd ou malentendant, ils sont illettrés en majorité. Tout le monde doit accepter ce que nous sommes.

20) C'est la personne qui signe et qui n'entend pas.

21) Ça ne veut rien dire car un sourd peut parler (voix ou mains), il peut crier etc... À moins d'avoir un problème vocal qui rend muet, les sourds ne sont pas muets.

Vu par les entendants

- 1) Un vieux terme qui n'est plus d'actualité maintenant que nous avons compris le fonctionnement de la surdité dans son ensemble
- 2) Cela évoque 2 handicaps distincts : la surdité (le fait de ne pas entendre) et le mutisme (le fait de ne pas pouvoir communiquer oralement). Travaillant avec des sourds, je sais qu'un sourd n'est pas muet ; mais je sais aussi que souvent, même à la télévision, on désigne les Sourds par le terme « sourd-muet ».
- 3) Je trouve cette expression datée et méprisante.
- 4) À mon avis, le terme « muet » ne devrait s'appliquer qu'aux personnes qui sont dans l'incapacité de se servir de leur voix pour parler. Les causes d'une telle incapacité sont multiples : dysfonctionnement des organes phonateurs, aphasie, etc. Mais un sourd est rarement muet. Il se sert de sa voix différemment, son intonation est autre ou peut-être choisit-il de ne pas parler, mais il n'est pas muet. Il me paraît important de ne pas utiliser le terme sourd-muet pour désigner simplement une personne sourde, car trop de gens ne connaissent pas bien la surdité et s'imaginent à tort qu'un sourd ne parle pas, qu'il est silencieux !
- 5) Une absurdité car pourquoi un sourd devrait absolument-il être muet ???
- 6) Coupé du monde totalement, je trouve que c'est un terme assez péjoratif.
- 7) C'est, pour moi, une expression très réductrice car les personnes sourdes ne sont pas muettes ! Certaines peuvent l'être mais c'est loin d'être la majorité. Beaucoup de préjugés autour des sourds, 80%, voire plus, des personnes entendantes emploient cette expression par ignorance. Il devrait y avoir beaucoup plus d'informations autour de la surdité, ce « handicap » invisible mais qui génère beaucoup de problèmes et d'incompréhension...
- 8) Ne peut ni entendre ni parler. Aucun contact, aucun échange.
- 9) Pour moi une personne sourd-muet, c'est quelqu'un qui ne peut ni entendre ni parler. Son moyen de communication reste gestuel.
- 10) Sourd-muet : ne pouvant ni entendre ni parler, ça donne l'image d'une personne silencieuse, ce qui n'est pas du tout le cas des sourds (!!), quelqu'un ne pouvant pas s'exprimer et étant limité dans la compréhension. Ce terme est utilisé comme pour atténuer le mot Sourd, qui semble être un mot tabou pour certains. Des enfants ayant entendu ce terme étaient étonnés d'entendre ma fille oraliser car ils s'étaient passé le mot qu'elle était muette, j'ai dû leur répéter à plusieurs reprises que les sourds étaient très rarement muets et que, elle, était juste sourde ! Ce terme porte trop à confusion et il n'est pas juste.
- 11) Un handicapé, une personne qui ne peut ni entendre ni parler clairement oralement.
- 12) Une fausse idée des personnes sourdes que l'on associe forcément à la mutité dommage.
- 13) Un terme utilisé à défaut par les entendants qui ne connaissent rien à la surdité et à la culture sourde. Un terme qui donne une fausse idée aux entendants qui pensent que les sourds sont vraiment muets

14) Un non-sens. Quelque chose du passé, sans lien avec le présent et qui gâche le futur de tous les sourds.

15) Ne pas entendre ne pas parler, difficulté de communiquer.

16) Qui n'entend ni ne parle.

17) La personne qui, à sa naissance, est sourde et qui, si on ne la démutise pas, perdra au bout de quelques mois l'utilisation de ses cordes vocales dans un but de communication verbale. C'est donc la surdité qui entraînera une forme de mutisme.

18) Un terme vieillot et inapproprié. Une méconnaissance de la surdité. Quelqu'un n'ayant jamais rencontré une personne sourde.

19) Dans le grand public, ce terme laisse une connotation négative. Comme si les personnes sourdes étaient incapables d'utiliser leurs cordes vocales. Il faudrait arriver à faire une distinction entre l'aspect purement médical et l'utilisation du terme dans la vie journalière.

20) Ne pas entendre et ne pas savoir parler.

21) Je n'aime pas du tout ce terme. Pour moi, les sourds ne sont pas muets. Même s'ils ne parlent pas toujours de façon compréhensible, ils peuvent toujours émettre des sons. Étant maman de 2 enfants sourds, lorsque j'entends ce terme, je « bondis ».

22) Il ne faut pas associer les 2 car il y a des sourds qui oralisent, le terme sourd est suffisant à mon avis !

23) Un raccourci facile et incorrect pour désigner une personne malentendante, avec une connotation de « ne me parlez pas ! De toute façon je ne pige rien et je ne pourrai pas vous répondre, aucune ouverture possible » ; je pense que c'est un amalgame de deux handicaps qui ne sont pas automatiquement liés l'un à l'autre.

24) Je ne sais pas si l'on devient muet alors que l'on est sourd mais je trouve que ce terme met les deux handicaps dans le même « panier », alors qu'ils devraient être dissociés. J'imagine, ne connaissant moi-même ni sourd ni muet, que chaque handicap a des spécificités et que la manière de traiter la maladie et d'accueillir les familles comme vous le faites si bien pour les sourds est différente. Le petit Robert et le Larousse distinguent d'ailleurs les 3 termes : sourd, muet et sourd-muet. Je ne comprends pas pourquoi ils sont toujours associés, peut-être parce qu'ils sont plus liés que je le pense.

25) Que le Sourd n'a pas de voix... Qu'il n'aurait rien à dire...Alors que c'est complètement faux.

26) Une personne qui n'entend pas les sons, les bruits et qui ne sait pas communiquer par la parole.

27) Une personne sourde et/ou muette... Une personne sourde n'est pas nécessairement muette... Donc utiliser ce terme pour désigner une personne sourde n'est pas toujours approprié selon moi.

28) C'est pour moi un terme ancien, désuet qui n'identifie pas du tout cette communauté. Qu'ils soient sourds, malentendants, oralistes, pratiquant la LSF, le

LPC, porteurs d'implant cochléaire, d'appareils auditifs, sans aucune aide auditive, signeurs purs, se sentant partie prenante d'une communauté ou pas, ils sont pour moi sourds avant tout. On sait bien qu'une affection au niveau de l'oreille n'a rien à voir avec un éventuel problème au niveau des cordes vocales. Certes, tous les sourds ne peuvent s'exprimer de manière aisée à l'oral mais leurs cordes vocales fonctionnent correctement. Et ne faisons pas d'amalgame. Les sourds eux-mêmes apprécient d'être identifiés comme sourds, cela fait partie de leur identité, de leur culture. Étant enfant de parents sourds, je m'exprime en connaissance de cause, je suis coda. Mes parents sont sourds et pas sourds-muets. De plus, le terme sourd-muet ou sourd et muet a une connotation « médicale », ils sont considérés comme un cas médical et leur spécificité identitaire n'est pas prise en compte. Merci pour ce sondage.

29) Personne ne sachant ni entendre ni parler.

Vu par les malentendants

1) Je n'aime pas ce terme « sourd-muet » car il y a des sourds qui savent parler mais le problème, par exemple, la personne sourde demande quelque chose à quelqu'un soit dans un service administratif soit au vendeur, la personne entendante va parler et la personne sourde va lui dire fait la remarque qu'elle n'entend pas, la personne entendante est surprise car elle parle bien mais n'entend pas. Pour moi, ce terme est un peu trop exagéré car tous les sourds ne sont pas tous des muets. Moi-même, je suis malentendante, il y a des personnes qui croient que j'ai un accent donc parfois, ils ont dur de me comprendre sinon d'autres, il n'y a pas de problème. Cela est en fonction de la personne si elle écoute ou entend ma voix. C'est différent. Très rarement, il y a des gens qui me parlent en autres langues que français et quand, je fais la remarque que je ne parle pas une autre langue et que je suis malentendante après ils s'excusent envers moi. Voilà... J'espère que je vous ai un peu aidé.

2) Je n'aime pas cette expression. Une personne qui est sourde n'est pas une personne muette. On doit changer cette expression en chaque pays du monde!

3) C'est une personne qui ne s'entend pas. On a la rééducation pour corriger la prononciation au sourd. Autrement dit, à l'heure actuelle existent des sourds-muets.

4) Une personne sourde profonde et ne sachant pas s'exprimer oralement ou dont les cordes vocales ne lui permettent pas de sortir des sons. Je connais des sourds qui ne maîtrisent pas le français écrit et sont incompréhensibles oralement et par écrit. Je connais aussi un sourd profond qui est difficilement compréhensible oralement (à cause de la prononciation) mais a un français écrit impeccable. Je connais également un sourd profond qui a une excellente élocution, sa surdité s'entend juste parce que sa voix est plus aiguë que la normale. Pour moi un sourd qui utilise la LS n'est pas pour autant muet. Il peut fort bien savoir s'exprimer oralement et par ailleurs un sourd qui signe peut être très bavard en LS. Donc je n'utilise jamais l'expression « sourd-muet » mais sourd profond pour différencier d'un malentendant. J'ai personnellement du mal de me présenter comme sourde, je préfère dire que je suis malentendante même si dans certaines circonstances ce que j'entends est incompréhensible.

5) Cela évoque pour moi quelque chose de faux et de révolu. Il y a longtemps on qualifiait tous les sourds de « sourds-muets ». De nos jours, nous constatons que

beaucoup de sourds parlent. Je pense que ce terme devrait être utilisé à bon escient.

6) Être privé de la parole et de l'ouïe en même temps ? Cela veut dire que ces deux termes sont étroitement liés ? Qu'un muet est d'office sourd et qu'un sourd est clairement muet ? Cette appellation est-elle culturelle ? Médicale ? Historique ? Il est temps au 21ème siècle d'informer le grand public sur le fait que ce terme a perdu tout son sens...

Forum Internet

La surdité, un monde inconnu
mais débordant de richesses ... Venez le découvrir avec nous !!

Rechercher : >>

Accueil du site > Forum

Annonces

ATTENTION : FAUX FAX HOAX (PHISING)
15 décembre 2011 17:39 3 Messages

Les derniers messages

Forum	Date
Témoignages pour mon travail de fin d'étude Bonjour, ce que vous dites me semble vrai. (...)	le 13 mai 2013
Témoignages pour mon travail de fin d'étude Bonjour à tous. Je m'appelle Valentine et je (...)	le 12 mai 2013
ATTENTION : FAUX FAX HOAX (PHISING) Bonjour j'ai trouvé votre chronique et j'ai lu (...)	le 6 mai 2013
Théâtre pour tous : enquête Bonjour, dans le cadre de ma dernière année (...)	le 15 avril 2013
Théâtre pour tous : enquête Bonjour, dans le cadre de ma dernière année (...)	le 15 avril 2013

0 | 5 | 10 | 15

Les Forums



COMPTES ET BILAN 2012

Comptes et bilan 2012

Bilan

I. Bilan 2012		ACTIF			PASSIF	
		Immob. corporelles		3.086,12	Capitaux propres	300.919,54
231000		Mat. & équip. pédag./anim.	30.759,15		1400 Résultats reportés	156.300,24
231900		Amort. actés	-27.673,03		1420 Résultat de l'exercice	804,23
		Immob. financières		20.184,00	1630 Provisions pr charges	13.669,96
280000		Immob. financières	31.162,00		1631 Provision pour charges salariales	100.525,11
280009		Reduction de val imm fin	-10.978,00		165000 Provision pour autres risques et charge	29.620,00
3400		Stocks	2.678,00	2.678,00	Dettes à plus d'un an	61.847,63
		Créances à un an au plus	56.681,79	56.681,79	S/préavis non prestés	
400000		Siventes & prest. de serv.	373,00		178000	61.847,63
404000		Produits à recevoir			179000	
413001		Subv Permanent/ FBIE			Dettes à un an au plus	58.588,14
413002		Subv Emploi EP			440000	24.787,66
413003		Subv Activités EP	1.350,00		444000	4.542,96
413005		Autres services de la CF			Dettes fiscales, salariales et sociales	
413100		Communes			453000	21.643,18
413302		Actiris	23.744,39		454000	6.569,74
413303		Forem	29.484,40		455000	1.044,60
413310		Loterie Nationale			4800	
413900		Autres	1.730,00			
		Placements trés. & val. disp.	337.111,38	337.111,38		
550000		Banque compte courant	114.887,30			
551000		Banque compte épargne Cig	1.564,80			
554000		Banque comptes Tournai	19.575,05			
555000		Carnet de dépôt Tournai	1.070,50			
555001		Compte d'épargne short	81.187,83			
557000		Compte d'épargne Plus/BNP	115.487,62			
558000		Compte d'épargne Locative	1.910,15			
558100		Garantie Locative Wallonie	903,71			
570000		Caisse/proton	125,00			
570001		Caisse Arlon-Luxembourg	123,95			
570002		Caisse Tournai	5,11			
570003		Caisse bureau BxIs	270,36			
		Comptes de régularisation	18.582,52	18.582,52	Comptes de régularisation	16.968,50
490000		Charges à reporter	13.923,80		492000	3.598,78
491000		Produits acquis	4.658,72		493000	13.369,72
		TOTAL ACTIF	438.323,81	438.323,81	TOTAL PASSIF	438.323,81

Compte de résultats

II. COMPTES DE RESULTATS 2012

CHARGES	Réalisé 2012	Budget 2012	Variance	%	PRODUITS	Réalisé 2012	Budget 2012	Variance	%
					1. ACTIVITES : résultat	€ 57.672,11	€ 55.676,88	€ 1.995,23	
6021 Animation	€ 2.938,32	€ 3.085,00	-€ 126,68	-4,13%	7021 Animation	€ 2.306,86	€ 500,00	€ 1.806,86	361,37%
6022 Information	€ 21.408,36	€ 24.762,40	-€ 3.354,04	-13,54%	7391 Subside activités	€ 46.364,17	€ 42.410,18	€ 3.953,99	
603 Production et publication	€ 34.490,94	€ 30.970,00	€ 3.520,94	11,37%	7022 Information	€ 14.146,44	€ 13.930,00	€ 216,44	1,55%
6041 Activ. d'autofinancement	€ 32.521,23	€ 31.615,90	€ 905,33	2,86%	703 Publication	€ 3.678,18	€ 3.350,00	€ 328,18	9,80%
6042 Piles	€ 3.469,94	€ 3.600,00	-€ 130,06	-3,61%	7392 Subside publications	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	
609 Autres : Variation des stocks	-€ 287,00	-€ 287,00			7042 Piles	€ 3.546,74	€ 3.660,00	-€ 113,26	-3,09%
					7041 Activ. d'autofinancement	€ 82.171,51	€ 85.840,00	-€ 3.668,49	-4,27%
					709 Autres				
Total	€ 94.541,79	€ 94.013,30	€ 528,49		Total	€ 152.213,90	€ 149.690,18	€ 2.523,72	
					2. FONCTIONNEMENT : résultat	-€ 61.931,04	-€ 77.782,40	€ 14.109,46	
61 Services et biens divers	€ 103.600,70	€ 102.614,96	€ 985,74	0,96%	737 Subv d'Exploitation	€ 129.219,84	€ 102.390,05	€ 26.829,79	26,20%
62 Frais de personnel	€ 312.254,15	€ 853.479,64	€ 12.543,25	1,47%	7390 Subv. Regions			€ 0,00	
ACS	€ 44.926,64				ACS	€ 280.058,35	€ 284.979,38	-€ 4.921,03	-1,73%
FBIE	€ 48.896,57				FBIE	€ 22.084,04	€ 22.725,00	-€ 640,96	-2,82%
EDP	€ 459.945,53				EDP	€ 56.659,46	€ 55.494,05	€ 1.165,41	2,10%
APE	€ 7.447,97	€ 1.741,90	€ 7.447,97	427,58%	APE	€ 341.556,11	€ 339.606,37	€ 1.949,74	0,57%
63 Amort., réductions de valeurs, et provisions,					731 Cotisations	€ 43.828,41	€ 44.981,25	-€ 1.152,84	-2,56%
					732 Dons	€ 32.584,61	€ 29.078,00	€ 3.506,61	12,06%
64 Autres charges	€ 1.422,86	€ 2.400,00	-€ 977,14	-40,71%	738 Subv communes+régions	€ 9.989,74	€ 3.200,00	€ 6.789,74	212,18%
Total	€ 978.494,42	€ 960.236,50	€ 19.999,82		74 Autres produits	€ 582,82	€ 0,00	€ 582,82	
					Total	€ 916.563,38	€ 882.454,10	€ 34.109,28	
					3. DIVERS : résultat	€ 5.063,16	€ 3.200,00	€ 1.863,16	
65 Charges financières	€ 295,20	€ 300,00	-€ 4,80	-1,60%	75 Produits financiers	€ 3.598,32	€ 3.500,00	€ 98,32	2,81%
66 Charges exceptionnelles	€ 47,32	€ 0,00	€ 47,32		76 Produits exceptionnels	€ 1.807,36	€ 0,00	€ 1.807,36	
Total	€ 342,52	€ 300,00	€ 42,52		Total	€ 5.405,68	€ 3.500,00	€ 1.905,68	
TOTAL CPTES CLASSE 6 :	€ 1.073.378,73	€ 1.054.549,80	€ 20.570,83		TOTAL CPTES CLASSE 7 :	€ 1.074.182,96	€ 1.035.644,28	€ 38.538,68	
					RESULTAT DE L'EXERCICE (1 + 2 + 3) :	€ 804,23	-€ 18.905,52	€ 17.967,85	



PROJETS 2013

Projets 2013

Les **champs d'action prioritaires** de l'APEDAF sont et restent :

- I. L'aide interparentale et familiale
- II. L'éducation de l'enfant sourd
- III. La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes
- IV. La réalisation et la mise à disposition (pour une plus grande accessibilité) d'outils pédagogiques/services pour un grand public dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente
- V. La collaboration avec d'autres associations

Les objectifs majeurs d'Éducation permanente pour tous ces champs d'action sont :

- former le personnel administratif et social pour satisfaire les exigences propres à la démarche d'Éducation permanente et ainsi mieux servir les membres de l'association de même que le grand public ;
- poursuivre son investissement dans la consolidation de liens avec les parents d'enfants déficients auditifs (sourds et entendants) et mettre en œuvre des moyens afin d'assurer une participation des parents de plus en plus active dans les régions où leur implication est plus faible ;
- développer davantage son ouverture aux milieux défavorisés en leur proposant des outils adéquats et susceptibles d'éveiller leur intérêt ;
- améliorer sa méthodologie et dynamique interne par rapport aux projets à réaliser ;
- renforcer ses méthodes d'évaluation afin de mesurer l'impact de ses actions ;
- renforcer et structurer le Comité d'Evaluation des Outils/Services d'Éducation permanente ;
- continuer son travail d'ouverture au monde associatif en vue de nouvelles collaborations ;
- augmenter la visibilité de l'association en développant des contacts avec les médias dans le but d'une plus grande *diffusion* des informations propres à sensibiliser le grand public à la problématique de la surdité.

Ce sont des objectifs qui s'inscrivent à moyen et à long termes.

En 2013, l'APEDAF poursuit son action par l'application de son plan quinquennal 2012-2016.

L'association s'attèle à :

- élargir ses collaborations vers les associations sœur,
- développer des rubriques au centre de documentation afin d'effectuer un travail d'analyse critique, donner des outils à notre public cible pour qu'il puisse participer activement au changement des mentalités.
- développer les animations autour des outils ainsi que de nouvelles collaborations.

Voici un extrait du plan d'action quinquennal :

Pour l'avenir, quelles sont les lignes directrices de la programmation de notre action associative ?

Dès 2012, il conviendra de finaliser le **plan de communication** de l'association et plus spécifiquement pour chaque outil ou action de l'APEDAF. L'image de notre asbl devra être uniformisée (affiches/dépliants/logo/outils...) et la visibilité au niveau de la presse, augmentée.

Le processus d'accompagnement des familles dans l'élaboration des outils sera repensé ; augmenter le nombre de parents d'enfants sourds impliqués par outil et créer des outils impliquant uniquement des parents. La participation des parents sera notamment accrue dans notre bulletin de liaison La Parentière ainsi que dans divers sous-groupes visant ainsi une responsabilisation et une participation active des parents pour l'analyse critique de la société (ex : sensibilisations à la surdité, décret inclusion, etc).

Des actions de **promotion/sensibilisation pour les outils-phare** de chaque année seront élaborées (exemples : brochure « Du bruit ? Trop de bruit ! » : actions de sensibilisation dans les lieux dits concerts-festivals-semaine du son / pack « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? » : continuer à sensibiliser et fournir la brochure et les dossards / diffusion des BD dans des journaux sociaux par série de planches).

De manière générale, un travail de recherche de nouveaux réseaux de **diffusion** des outils devra être effectué afin de toucher de nouveaux publics (exemple : réseau santé/médecins ORL...). Une réflexion y sera consacrée dès 2012.

Les thèmes qui pourraient être abordés pour la réalisation de futurs outils pédagogiques sont le deuil, la quête identitaire de la personne sourde, les loisirs, etc.

Il conviendra aussi de réaliser un circuit de **distribution** adapté par rapport à chaque outil : par rapport à la thématique et aux moyens humains mis à notre disposition, des lieux pertinents de dépôt seront ciblés. Chaque outil-phare fera ainsi l'objet d'une attention particulière et sera diffusé de manière pertinente. Une méthodologie de promotion des outils sera développée.

D'autres types d'outils pourraient être créés telle la création d'une boîte de jeux autour des différents outils de l'APEDAF, ce qui permettrait de faire vivre les outils des années antérieures et les nouveaux tout en créant un bon outil pour appuyer les animations lors des stands de sensibilisation.

Les **animations** autour des outils devront être davantage diversifiées (exemple : organisation d'une exposition sur l'art et la surdité/conférence/soirée thématique/création d'un lieu d'échange et de partage autour de cet axe...).

Les **collaborations** avec d'autres organismes d'Education permanente devront être étendues de même que nos actions en partenariat avec d'autres associations du secteur de la surdité (exemple : création d'autres types d'outils telle la création d'un jeu de société sur le thème de l'emploi pour les 16-25 ans en collaboration avec FFSSB SARE Wallonie). Ils pourront ainsi utiliser davantage nos outils et nous aider à les faire vivre.

Le centre de documentation de l'APEDAF deviendra un réel lieu de rencontres de personnes sourdes et entendantes dès 2012. Des animations régulières y seront proposées telles des animations de contes bilingues « Bébé, Bambin Sourd Bouquinant... » et des rencontres d'auteurs. L'accessibilité de celui-ci sera également améliorée sur le site Internet de notre association grâce à l'insertion d'une rubrique de recherche en ligne qui permettra une recherche plus facile des divers documents qui y sont proposés.

Le **site Internet** sera restructuré pour s'assurer d'une meilleure accessibilité, d'un meilleur design. Il en ressortira plus dynamique, interactif, moderne et agréable. Le nombre d'informations liées à la surdité sera encore revu à la hausse, des formulaires en ligne et davantage de liens vers d'autres sites liés à la surdité/au handicap seront insérés. De manière générale, l'aspect visuel sera privilégié. L'ajout de séquences en langue des signes œuvrera à une prise en compte accrue de l'accessibilité aux parents sourds d'enfants sourds et aux adultes sourds.

Le **Forum** Internet de l'association devra être amélioré en vue d'une meilleure communication et d'un plus grand échange entre les internautes. Un lien pourra peut-être être inséré vers d'autres plateformes que le site Internet de l'APEDAF afin d'élargir à ceux qui ne connaissent pas l'association. Un lien sera également mis en place entre le Forum et la page Facebook de l'APEDAF.

Les **évaluations** des outils auprès des utilisateurs et affiliés de l'asbl devront bien évidemment perdurer afin de faciliter, pour l'utilisateur, l'accès au questionnaire et pour l'évaluateur, la récolte des données. Les informations recueillies sont une véritable mine d'or pour continuer à développer des projets toujours plus en adéquation avec les besoins de notre public-cible et du grand public.

Il est à noter aussi que l'APEDAF réalise déjà des petites **campagnes de sensibilisation** liées à certains outils (exemple en 2010-2011 : « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? »). Cette démarche perdurera dans les années à venir et ce, bien que notre association ne soit pas reconnue dans l'axe 4 mais bien dans l'axe 3.1.

L'aide interparentale et familiale

Accueil et soutien des parents

La demande principale et prioritaire émanant des parents concerne l'information. Ils recherchent, en particulier, une information neutre, pluraliste et compréhensible. Dans un souci permanent de disponibilité, l'assistante sociale répond à leurs questions de façon objective. Elle les renseigne à propos de questions juridiques diverses (allocations familiales complémentaires...), de la recherche d'adresses ou de toute autre demande.

La deuxième requête des parents concerne le soutien. L'assistante sociale et l'assistante psychologue sont formées afin d'aider les familles qui vivent des situations difficiles suite à la surdité de leur enfant. Un soutien psychologique ou social peut, dès lors, leur être apporté. Nous observons que les parents d'enfants déficients auditifs s'adressent, de façon plus spontanée et systématique, à notre service social lorsque le besoin s'en fait sentir.

La démarche de rencontre accrue et proactive auprès des familles se poursuivra en 2013. L'association mettra tout en œuvre pour accueillir les parents sourds d'enfants sourds (formation LS des employés, accessibilité du site internet, etc.).

Comme par le passé, la mise en place d'un accompagnement personnalisé des parents sera traitée en priorité. Un suivi des contacts est primordial et restera privilégié.

Plusieurs actions ont permis la création de relations avec les différents acteurs du monde de la surdité (parents, professionnels, etc.). Nous poursuivrons cet objectif pour développer davantage les collaborations et ainsi enrichir l'association d'expériences diverses pour la poursuite et/ou la création de projets.

Les contacts avec d'autres intervenants du monde de la surdité (psychologues, centres de Santé Mentale, centres d'Audiophonologie, etc.) continueront donc à être développés.

Parents-relais

Les parents d'enfants sourds et malentendants apprécient particulièrement la communication « de parents à parents ». À ce jour, six parents-relais sont disponibles afin de venir en aide aux autres familles.

Une journée de réflexion est prévue en 2013 afin de déterminer quels moyens pourraient être mis en œuvre en vue de satisfaire davantage les attentes des parents et d'améliorer le service. Une réflexion concernant le recrutement de nouveaux parents-relais sera faite. La mise à jour et la diffusion de la plaquette de présentation du service conçue en 2009 sera nécessaire.

Un appel aux parents-membres sera effectué afin d'étoffer l'équipe déjà en place. D'autres rencontres pourraient être planifiées pendant l'année afin d'axer les échanges sur le rôle de parents-relais, les limites, les difficultés pouvant être rencontrées, etc. Nous prendrons contact avec d'autres associations ayant

également ce type de service pour réfléchir ensemble au développement de celui-ci et voir l'évolution que nous pouvons y donner pour les années à venir.

Les parents-relais seront interrogés quant à la mise en place d'actions augmentant la visibilité de ce service : ajout d'un blog sur le site internet, sensibilisation vantant les bienfaits de ce service, etc.

Activités familiales

Diverses activités seront organisées dans le but d'apporter un meilleur accueil et soutien aux parents de l'association. Toutes les familles membres de l'association seront cordialement invitées à y participer. Nous espérons qu'elles se rendront nombreuses à ces activités et s'investiront dans les projets qui leur sont proposés.

Journée Cochlear

Le samedi 23 février aura lieu à Malines une journée de présentation d'une simulation du fonctionnement d'un implant cochléaire.

Activités Mouscron

La Soirée Jambon Braisé aura lieu cette année le 23 mars 2013 au Parc des Loisirs.

Activités Tournai

Diverses activités sont organisées à Tournai pour les familles et ce, tout au long de l'année.

Marche ADEPS

La sixième marche ADEPS au profit de l'APEDAF aura lieu le dimanche 19 mai à Flobecq. Comme les années précédentes, les participants pourront emprunter quatre circuits différents respectivement de 5, 10, 15 et 20 kilomètres et ce, dans une région absolument remarquable « Le Parc Naturel du pays des Collines » : espaces verts, douces collines boisées, chemin perdu, ruisseaux...

Dîner des aides pédagogiques de Bruxelles

Les aides pédagogiques de Bruxelles organiseront un dîner pour les familles d'enfants sourds aidés le samedi 22 juin prochain. La formule reste à définir.

Activité familiale 35 ans

Le dimanche 28 avril, une activité familiale sera organisée pour les familles-membres de l'APEDAF au Sortilège à Bruxelles.

Assemblée générale

L'Assemblée générale se tiendra le jeudi 16 mai dans les locaux de l'APEDAF Bruxelles. La rencontre sera précédée d'un en-cas. Tous les membres y seront conviés.

Journée des familles à Tournai

Le dimanche 30 juin 2013, l'APEDAF Tournai organisera sa journée des familles. Le programme reste à définir.

Semaine de stage pour les enfants sourds et la fratrie (Tournai)

Une semaine d'animations ayant pour thème « la cuisine du monde » se déroulera du lundi 26 au vendredi 30 août.

Ce sera l'occasion de réaliser différentes recettes plus ou moins exotiques à dévorer, et pas seulement des yeux,... De grands jeux, baseball, mikado géant, des bricolages « ethniques » en tous genres sont prévus.

Programmées et encadrées par les aides pédagogiques jamais en retard d'une idée, les animations sont bilingues, français (LPC) / langue des signes et accessibles aux frères et sœurs, copains, copines...

Week-end de Langue des Signes

Cet événement est reporté au printemps 2014.

Soirée d'anniversaire des 35 ans de l'APEDAF et Enquête APEDAF

Le jeudi 10 octobre aura lieu une soirée rassemblant parents, politiques, professionnels de la surdité, sourds et professionnels du monde associatif pour le 35^{ème} anniversaire de l'APEDAF. Le lieu et la formule restent à définir.

Pour fêter les 35 ans d'existence de l'APEDAF, nous souhaitons réaliser une vaste enquête auprès des familles d'enfants déficients auditifs francophones, dont les résultats seraient publiés lors de la soirée de Gala des 35 ans mais également transmis auprès du pouvoir politique afin de l'informer sur l'évolution des besoins des familles.

Cette enquête, réalisée pour la première fois, nous permettra de réaliser une photographie de la prise en charge scolaire et sociale de l'enfant sourd en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enquête est structurée autour de quatre pôles :

- L'enfant et sa surdité (du dépistage à l'appareillage, données générales)
- L'enfant et sa scolarité (intégration ou enseignement spécial ; évolution des besoins)
- L'enfant et sa famille (adaptations des familles pour assurer le suivi de l'enfant sourd)
- L'enfant et l'évolution de ses besoins

Les résultats seront présentés lors de la soirée des 35 ans, le 10 octobre prochain.

Soirée de gala

Le 20 décembre, une soirée mettant en vedette les Okidok et leur tout nouveau spectacle « Slips inside » sera proposée à la Maison de la Culture de Tournai.

L'éducation de l'enfant sourd

Service d'aides pédagogiques

L'équipe d'aides pédagogiques de l'association poursuivra son travail de soutien et d'accompagnement des enfants déficients auditifs en intégration dans l'enseignement ordinaire. Ces vingt-quatre employés œuvrent en Région wallonne et à Bruxelles. Ils interviennent dans tous les réseaux d'enseignement et à tous les niveaux scolaires.

En 2013, les aides pédagogiques participeront à diverses formations visant à étendre et améliorer leurs compétences.

Elles se rendront également à des réunions de travail destinées à évaluer les élèves suivis et à répondre, de manière optimale, à leurs besoins spécifiques dans le cadre scolaire.

En Wallonie, différentes activités parascolaires seront préparées par les aides pédagogiques de la région.

Des animations parascolaires seront notamment proposées aux enfants : école des devoirs, cours de français seconde langue et activités parascolaires seront au programme. Elles initieront ces derniers à la langue des signes et à l'écrit.

Les aides pédagogiques poursuivront aussi le soutien pédagogique adapté (remédiation) à Bruxelles et à Tournai.

Une semaine d'animation sera proposée aux enfants sourds du 26 au 30 août 2013 à Tournai. Les objectifs pédagogiques seront basés sur des activités d'identification et de socialisation entre sourds-sourds et sourds-entendants. Les activités seront présentées de manière ludique.

Prix Clinique de Beloeil

En 2013, l'APEDAF est le gestionnaire du Prix. Elle lancera un appel à candidature pour janvier 2013 et poursuivra son travail d'accompagnement des lauréats suivants :

- lauréat 2010 : le LSFB pour son « Dictionnaire de Langue des Signes Francophone Belge en ligne pour les Juniors et les Adultes ».
- lauréat 2012 : Espace Sourds pour son jeu « Jeu d'éducation à la santé ».

La proclamation du ou des lauréats aura lieu le jeudi 6 juin 2013 à la salle Hof Ter Musschen, Avenue Emmanuel Mounier 2 – 1200 Bruxelles.

Animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent »

En 2013, nous poursuivrons notre travail de consolidation dans l'organisation des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ». Nous continuerons de développer le projet mis en place en 2009 dans la bibliothèque Hergé d'Etterbeek et Namur, qui proposent des animations « juniors » pour les enfants de 8 à 12 ans. Un travail accru de promotion des animations continuera d'être assuré par la responsable du projet, à savoir l'assistante sociale. Les flyers, signets et affiches seront diffusés aux bibliothèques et à un large public.

Un suivi régulier du projet sera assuré tout au long de l'année par la responsable du projet. Elle assistera aux animations dans les différentes régions.

Nous privilégierons les contacts réguliers avec les bibliothèques. L'assistante sociale prendra régulièrement des nouvelles auprès des conteurs et des bibliothèques afin d'avoir des retours sur les animations. Par ailleurs, la responsable du projet restera disponible pour toute question que se poseront les différents intervenants quant aux animations.

Accompagnement des conteurs

En 2013, l'assistante sociale poursuivra son travail d'accompagnement des conteurs. D'une part en proposant une rencontre d'échange entre les conteurs pour le mois de novembre. L'objectif à long terme de cette rencontre est qu'elle devienne un rendez-vous annuel.

D'autre part en proposant une formation continue, par laquelle nous poursuivrons l'objectif de perfectionnement du travail déjà entamé en tentant de pallier aux nouvelles difficultés ressenties par chacun depuis la prise en charge des animations « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent ».

« Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » dans les écoles

À l'instar des activités « Bébé, Bambin Sourds Bouquinent » qui se déroulent dans les bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du primaire à la lecture, à la découverte du livre et à la richesse de la langue des signes. Il incite également à démontrer que des enfants présentant certaines déficiences ont leur place dans l'enseignement ordinaire et qu'il existe des pistes pour combler « le manque » et favoriser l'intégration sociale.

Le projet sera présenté aux parents membres de l'association qui ont un enfant en intégration. Ceux d'entre eux qui seront intéressés se verront proposer l'animation dans l'école de leur enfant. Sur cette base, l'APEDAF pourra organiser des animations dans ces écoles.

Activité complémentaire aux animations BBSB

Un projet de ludothèque pourrait voir le jour grâce à la collaboration du CREE, de la bibliothèque d'Anderlecht et de l'APEDAF. Une réunion a été programmée en 2013 pour voir si ce projet est viable.

La sensibilisation du grand public et des autorités compétentes

Outils de sensibilisation et d'information

En 2013, l'APEDAF participera à la création d'une charte graphique. Ce document de travail contenant l'ensemble des règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituera l'identité graphique de notre association et de nos projets. Tous les visuels de l'association seront dès lors amenés à être modifiés.

Plaquette de présentation, affiche, fascicules et présentation Powerpoint de l'APEDAF

L'affiche, les fascicules de présentation des outils et services de l'APEDAF, outils de sensibilisation et d'information, ne seront pas largement diffusés en 2013. Le travail de visibilité devra, se poursuivre dès que la nouvelle charte sera présentée aux membres.

La plaquette de présentation sera, quant à elle, diffusée aussi largement qu'en 2012.

Cette charte graphique modifiera véritablement le regard du public et permettra d'augmenter la couverture médiatique de l'association.

Enfin, un montage Powerpoint sera finalisé en 2013 en vue de présenter l'APEDAF lors de sensibilisations, stands ou lors de toute autre manifestation servant à faire connaître nos actions.

Animations autour des outils pédagogiques

Impacts de nos actions

L'association poursuit la mise en place d'une méthodologie afin d'évaluer l'impact de ses actions dans divers domaines.

Mini-conférences interactives

Les mini-conférences interactives continueront à être proposées au grand public durant l'année 2013. Elles se tiendront au siège social de l'APEDAF. Le vendredi soir restera le moment de rencontre privilégié afin de s'assurer d'une fidélisation du public.

Les thèmes choisis sont « l'apprentissage des langues étrangères » pour la mini-conférence de juin, « l'usage de la langue des signes en parallèle avec la LPC/AKA » pour décembre.

Les thèmes pour 2014 seraient : « la musique et les enfants sourds » et « le rôle des loisirs dans l'intégration des enfants sourds ».

Ils sont développés en fonction de la demande du public afin qu'ils soient en parfaite adéquation avec celui-ci. Un professionnel y sera invité.

Elles ont pour objectif d'informer le public, mais également de permettre des rencontres ou des retrouvailles entre parents, professionnels, étudiants et membres de l'équipe.

D'une durée approximative d'une heure, celles-ci seront suivies d'une période de questions-débats permettant aux participants une appropriation du thème, une participation active et un échange d'idées. Ces moments nous intéressent plus particulièrement car ils permettent à l'APEDAF de prendre connaissance des nouveaux questionnements des parents, ce qui lui permet d'évoluer adéquatement en fonction des attentes des familles. De plus, les mini-conférences permettent l'évolution progressive du participant dans la démarche d'Éducation permanente. En effet, les moments de débats seront programmés dans une perspective de développement de l'esprit critique et de la participation citoyenne.

Ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes et ateliers de LPC

En 2013, les ateliers de conversation et d'initiation à la langue des signes continueront à être proposés, gratuitement, dans deux régions de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles et le Hainaut). Ils se dérouleront jusqu'en juin 2013 et reprendront en septembre avec de nouveaux groupes.

Ils visent à initier précocement à la pratique de la langue des signes et s'adressent à toute personne désireuse d'en apprendre les bases: parents, professionnels, éducateurs, animateurs, puéricultrices, employés communaux, étudiants...

À Bruxelles, l'atelier, donné également par une personne sourde, aura lieu une fois par semaine, le mercredi après-midi, durant deux heures, dans les locaux du siège de l'APEDAF (niveau initiation).

Sensibilisations à la surdité

Les sensibilisations répondent à la demande de différents établissements scolaires répartis en Fédération Wallonie-Bruxelles. Celles-ci auront pour objectif de leur apporter des informations théoriques et pratiques sur la surdité. Nous développerons les sensibilisations pour le grand public par la promotion du service : réalisation d'un dépliant et distribution au tout public.

Plusieurs sensibilisations pour le grand public seront également présentées en 2013 afin de continuer la démarche d'Éducation permanente déjà amorcée depuis l'élaboration du nouveau décret. Celles-ci sont l'occasion de favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société.

Ce travail de sensibilisation à la surdité auprès du grand public se poursuivra dans les Régions wallonne et bruxelloise. Toute personne/tout organisme désireux de se sensibiliser et/ou de se familiariser avec le monde de la surdité est invité à prendre contact avec l'assistante sociale de l'APEDAF. Un nouveau volet sur les nuisances sonores, sujet actuel reflétant une préoccupation publique, devra être proposé au grand public. L'assistante sociale proposera également du nouveau matériel de

sensibilisation aux participants. Une nouvelle affiche afférente au service sera diffusée.

En 2013, la promotion sera plus spécifiquement axée sur les centres de santé et PSE (promotion de la santé à l'école) ainsi que sur les plannings familiaux.

Plusieurs actions de promotion de la brochure « Sourd dans la circulation... Et si c'était vous ? » sont au programme, notamment lors de la **Semaine de la mobilité** et plus spécifiquement à l'occasion du **dimanche sans voiture** qui aura lieu le 22 septembre 2013.

Le 15 mai 2013, les chargés de projets d'Éducation permanente présenteront une **animation** auprès d'étudiants en 1^{ère} master de Journalisme dans le cadre d'un de leurs cours intitulé : « **La diversité dans les médias : acteurs, enjeux et pratiques** ». L'animation sera centrée sur la culture sourde et principalement articulée autour de la brochure « Qui suis-je ? Ébauche de réflexion sur l'identité des personnes sourdes » réalisée en 2012. De même, en raison de leur futur métier de journalistes, l'accent sera également mis sur l'utilisation erronée du terme « sourd-muet » pour qualifier une personne sourde (brochure « 5 bonnes raisons pour ne plus utiliser 'sourd-muet' - 2012). Par la suite, ce canevas d'animation pourra être réadapté et utilisé auprès d'autres organismes intéressés par la problématique de l'identité sourde.

En fonction de l'actualité et du temps disponible pour ce volet d'activités, d'autres collaborations seront envisagées pour faire connaître les outils d'Éducation permanente réalisés en 2012 prioritairement.

La réflexion se poursuivra afin d'œuvrer à augmenter les collaborations mais également en vue de diversifier et accroître le nombre de présentations/animations autour des outils lors de stands ou d'événements ponctuels.

Journée portes ouvertes

L'APEDAF accueillera encore en ses locaux les étudiants des cours du soir en langue des signes de l'Institut Fernand Cocq et ce, pour la 6^{ème} année consécutive.

Le chargé de projets d'Éducation permanente et l'assistante sociale leur feront découvrir les différents volets de l'association, les outils d'Éducation permanente et leur présenteront une sensibilisation à la surdité. Une animation autour de l'outil « Parcours de Sourds » leur sera proposée.

Participation aux salons/ foires/ festivals

L'APEDAF poursuivra son travail de représentation et de sensibilisation en présentant ses activités, services et réalisations. Elle profitera de ces moments pour faire vivre les outils d'Éducation permanente.

Les dates connues à ce jour pour l'année 2013 sont les suivantes :

- les 1^{er} et 2 février : Tournai, Les Bastions
- les 22 et 23 février : Tournai Expo, SIEP (salon information études et professions)

Journée Mondiale des Sourds

Le samedi 28 septembre 2013 se déroulera à Liège la 20^{ème} Journée Mondiale des Sourds de Belgique. Comme chaque année, l'APEDAF y tiendra un stand et fera des animations autour des outils pédagogiques réalisés ces dernières années.

Opération Souris

L'«Opération Souris» se déroulera du 1^{er} au 28 février 2013. Chaque petit ballotin se vendra au prix de 4€.

Christian Merveille assurera à nouveau le parrainage de cette édition.

Différentes personnalités et organismes continueront également à apporter leur concours à notre opération, notamment Serdu à Tournai.

Une modification de l'affiche OPS est à l'étude actuellement et sera effective en 2014.

Les ventes seront redynamisées dès 2014 par l'approche éventuelle de directions d'école ainsi que par l'organisation éventuelle d'un spectacle à Arlon.

Une nouvelle négociation de contrat sera effective cette année avec un chocolatier.

Ces parrainages ainsi que les diverses retombées médiatiques aideront à augmenter la visibilité de notre association auprès du grand public.

Opération de solidarité

En décembre 2013, l'APEDAF organisera la cinquième édition de son opération de solidarité. Elle proposera aux entreprises belges et étrangères de magnifiques coffrets de pralines comme cadeaux de fin d'année.

Site Internet

Le Site Internet offre maintenant un accroissement de son efficacité et permet de surfer rapidement pour trouver l'information judicieuse, au moment approprié. Cette année la création d'une charte graphique devrait amener des changements supplémentaires.

En 2013, les visiteurs pourront donc y apprécier divers changements :

- un emplacement de présentation du Forum politique, du Prix Clinique de Beloeil ;
- le développement du service parents-relais ;
- une amélioration visuelle des « nouveautés » ;
- l'ajout de sous rubriques dans le volet « infos surdités » ;
- la promotion de recherche de livres dans notre centre de documentation ; etc.

Colloque Implant cochléaire et langue des signes : des ressources pour l'enfant sourd

Les actes du colloque seront finalisés en 2013. Un manque d'effectif a empêché la réalisation antérieure du projet. Ils seront largement diffusés aux parents d'enfants sourds et malentendants ; aux professionnels de la surdité, au monde associatif ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet.

Sensibilisation des autorités compétentes

Accessibilité à la culture

L'APEDAF poursuit son travail de sensibilisation auprès des télévisions belges en matière de traduction en langue des signes, sous-titrage des émissions, présence d'émissions réalisées par les sourds. Elle rend accessible ses propres événements via le sous-titrage et des collaborations diverses telles l'Université de Mons.

Commission Consultative de la Langue des Signes (CCLS)

En 2013, Madame Edith Rioux arrive à sa cinquième année de mandat en tant que membre effectif au sein de la commission. Madame Anne Lamotte pourrait la remplacer en tant que membre effectif. Madame Rioux agirait dès lors à titre de membre suppléant. Faute de budget au sein de la Fédération Wallonie Bruxelles, deux réunions ont été annulées.

Plateforme Annonce Handicap

Cette association fut fondée suite au séminaire organisé en mars 2008, à l'initiative de la Fondation Lou, le thème « soutien moral aux parents autour du diagnostic de handicap de leur enfant » avait fédéré bon nombre d'associations. Elles collaborent à de nombreux projets concernant l'annonce du diagnostic. Edith Rioux y représente l'APEDAF depuis 2011.

Site internet : www.plateformeannoncehandicap.be

Campagnes de sensibilisation des professionnels de la santé

Aucune campagne de sensibilisation n'est prévue pour 2013, néanmoins l'APEDAF poursuivra le suivi des contacts privilégiés de 2012.

La réalisation d'outils pédagogiques et de services pour un grand public

L'APEDAF est reconnue association d'Éducation permanente dans le cadre du nouveau décret d'Éducation permanente du 17 juillet 2003. Ce dernier a pour objet le développement de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle.

La démarche permet donc de favoriser et de développer, principalement chez les adultes :

- a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Notre association doit, dès lors, s'atteler à poursuivre la réalisation d'outils pédagogiques et de services et les faire connaître au grand public annuellement, pendant une période de cinq ans. Cette démarche est, dans son ensemble, très valorisante pour l'association et permet une mise en valeur de ses actions.

Afin de faire connaître et de diffuser davantage les outils réalisés depuis sa reconnaissance, l'APEDAF poursuit en 2013 son objectif d'accroître et de diversifier le nombre de présentations/animations autour des réalisations pédagogiques, de développer les partenariats et d'évaluer l'impact de ses projets.

Outils/services qui seront réalisés en 2013

Outils

Petit guide pour organiser une Chuuut Party

Depuis 2006, la FFBSB (Fédération Francophone des Sourds de Belgique) détient le concept des « Chuuut Party ». Elle organise très régulièrement ces soirées durant lesquelles les participants peuvent communiquer de toutes les manières excepté en parlant. Elles permettent de rencontrer la communauté des sourds et de découvrir leur culture. Les personnes entendantes comprennent souvent la surdité en terme de déficience auditive et ne savent pas qu'elle peut être bien plus que cela. Les sourds ont en effet développé, au travers de la langue des signes surtout, une manière de comprendre le monde, d'échanger et de se construire à partir de ce regard particulier.

La meilleure manière de découvrir une communauté et d'apprendre sa langue est au travers de l'immersion. Grâce à ses soirées, les personnes entendantes peuvent donc apprendre à connaître les sourds, de l'intérieur, et les personnes sourdes peuvent communiquer avec les entendants sans se sentir en position d'infériorité par rapport au mode de communication.

Au travers cette brochure, l'APEDAF et la FFSB vous feront découvrir l'histoire de ces soirées, des témoignages de personnes qui y ont participé ainsi que de personnes qui en ont organisées. Elles vous fourniront également un « guide pratique » pour vous permettre d'organiser, vous-mêmes une Chuuut Party avec vos amis ou une « Chuuut pause » sur votre lieu de travail.

L'APEDAF et la FFSB souhaitent mieux faire connaître les personnes sourdes au tout public, aux responsables de lieux de divertissement et aux entreprises en vue de favoriser une meilleure inclusion au sein de la société.

Elles désirent également donner, à tout un chacun, les outils permettant de devenir des acteurs, des réalisateurs de cette inclusion.

Les brochures seront distribuées gratuitement à toute personne qui en fera la demande, aux associations d'Éducation permanente, ainsi que dans des lieux publics ou lors d'événements culturels.

Les malentendants (titre provisoire)

Les personnes qui ne connaissent pas bien la question de la surdité, confondent souvent les termes de sourd et de malentendant. Parfois, par peur de blesser ou en raison d'un prétendu « politiquement correct », on utilise l'expression « malentendant » à la place de celle de « sourd ». Les personnes qui connaissent assez bien la surdité ont pourtant, à priori, l'impression que ce sont deux réalités bien différentes ; qu'une personne sourde est très différente d'une personne malentendante. Cependant, lorsque l'on se penche un peu mieux sur cette question, que l'on met la théorie à l'épreuve de cas concrets, on se rend compte que ce n'est pas toujours aussi facile de pouvoir bien définir qui est sourd et qui est malentendant.

À travers cette brochure, l'APEDAF envisage de donner un éclairage, le plus large possible, sur ces deux réalités et de donner un aperçu des différents critères permettant de les appréhender.

L'APEDAF souhaite réaliser une brochure de sensibilisation afin d'outiller le citoyen pour lui permettre de mieux appréhender et différencier les notions de surdité et de « malentendance ». Elle poursuit également l'objectif de vulgariser certaines nuances inhérente à l'appréhension de ces notions afin d'œuvrer à une meilleure connaissance mutuelle entre les personnes entendantes et les personnes malentendantes ou sourdes. Cette meilleure connaissance permettant de faciliter la communication et de favoriser le « vivre ensemble ».

De manière plus générale, nous voudrions susciter une réflexion sur la propension à étiqueter les autres en fonction d'une caractéristique qui les différencie.

Les brochures seront distribuées à toute personne qui en fera la demande, aux membres de l'association, aux associations œuvrant dans le domaine de la surdité ou de l'Éducation permanente. Elles seront également disponibles, en format PDF,

sur le site de l'APEDAF et pourraient être distribuées gratuitement lors d'événements.

Les personnes sourdes et les voyages en avion

Ces dernières années, la presse a plusieurs fois relaté des situations lors desquelles des personnes sourdes n'avaient pas pu embarquer dans leur avion.

Ces situations ont interpellé l'APEDAF. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de se pencher sur cette problématique afin de mieux comprendre ce qui avait pu motiver une telle décision de la part de ces différentes compagnies aériennes.

À l'issue d'une enquête, elle réalisera une brochure expliquant l'origine de ces différentes situations, leur cadre administratif et/ou légal et prodiguant des conseils afin que ce genre de situations ne se reproduisent plus dans l'avenir.

Cette brochure proposera donc de « bonnes pratiques » pour les compagnies aériennes, agences de voyage mais également pour les personnes sourdes afin que leurs voyages en avion se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

L'objectif premier de l'APEDAF est double : elle souhaite, d'une part mieux faire connaître les personnes sourdes aux compagnies aériennes et aux agences de voyage et d'autre part donner des conseils aux personnes sourdes afin de faciliter leurs voyages en avion.

De manière plus générale, cette brochure donnera un meilleur éclairage au tout public sur des situations vécues par des personnes sourdes et donc favorisera une meilleure connaissance et donc une meilleure inclusion au sein de la société.

Notre asbl désire également donner, à tout un chacun, les outils permettant de devenir des acteurs, des réalisateurs de cette inclusion.

« Sourd-muet », toute une histoire (titre provisoire)

Si le terme « sourd-muet » a progressivement été remplacé par celui de sourd (dans le milieu médical, éducatif ou associatif), on entend encore parler dans le langage courant de « sourds-muets ».

Au niveau purement physiologique, ces deux déficiences physiques doivent être dissociées : il s'agit de deux problèmes distincts et non liés. Les sourds ont des difficultés à apprendre à parler parce qu'ils ne s'entendent pas mais il ne s'agit en aucun cas de mutité. Leurs cordes vocales fonctionnent parfaitement et leur permettent d'émettre autant de sons que n'importe quel entendant.

Différents termes ont jalonné l'histoire des sourds pour les définir (« déficient auditif » par exemple) et depuis quelques années, le mot sourd existe également avec une majuscule, pour désigner l'appartenance culturelle de la personne au monde de la surdité. Cette brochure retrace cette histoire, avec ses avancées et ses retours en arrière, pour en arriver à la désignation correcte actuelle.

Pour élargir le point de vue, le concept de « Parole » est également appréhendé à travers les différentes significations qui peuvent se cacher derrière ce mot et qui

prouvent que la communication représente bien plus qu'un échange purement verbal.

Se pencher sur la question de l'utilisation de ces termes permet de développer une réflexion sur le rapport au handicap et de tendre vers une meilleure compréhension de la sensibilité des personnes sourdes.

L'APEDAF espère sensibiliser les citoyens, les personnes sourdes elles-mêmes, les professionnels du handicap, le monde associatif et les décideurs politiques aux différentes réalités associées à l'utilisation des différents termes utilisés pour désigner les personnes sourdes ou malentendantes.

Plus généralement, nous voudrions susciter la réflexion concernant les représentations et le rapport au handicap.

À la rencontre des sourds : mieux communiquer – à l'usage du personnel de la fonction publique (titre provisoire)

Cette brochure d'aide à la communication avec les personnes sourdes s'inscrit dans un cadre d'ouverture à la « différence », aux particularités des personnes sourdes, cette minorité culturelle riche de sa propre manière d'être au monde. Nous souhaitons interpeller en première ligne le personnel des administrations communales et démystifier ce handicap invisible encore méconnu de beaucoup. De cette manière, amorcer un changement des mentalités et ouvrir la porte vers l'autre, en meilleure connaissance de cause de ce qu'il est, de ce qu'il vit, de sa manière de communiquer.

Le livret contiendra :

- un bref historique de l'APEDAF et de la langue des signes ;
- une présentation de la culture sourde et du monde de la surdité ;
- des conseils pratiques pour une meilleure communication ;
- une présentation des particularités de la langue des signes ;
- la dactylogogie (alphabet gestuel), des mots et des courtes phrases-types liés à l'accueil et au vocabulaire courant susceptibles d'être utilisés par le personnel communal.

Chaque terme / notion sera illustré(e) de dessins du/des signes correspondant(s).

Pour rendre le projet plus concret, la brochure s'accompagnera de séances de sensibilisation à la surdité au cours desquelles le livret sera décrypté et les intervenants mettront l'accent sur l'importance de cet apprentissage, ainsi que sur la diffusion plus large du message auprès de leurs collègues et de leurs proches.

L'APEDAF souhaite réaliser un outil de sensibilisation dont l'objectif est double : créer un pont entre sourds et entendants et offrir un appui aux personnes sourdes démunies face aux questions qu'elles se posent. La barrière de la langue et de certains préjugés peut en effet empêcher de trouver des réponses à diverses questions du quotidien.

Nous espérons, au terme de la diffusion de ce livret au sein de l'ensemble des administrations communales, des ministères et de toute instance publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, que le personnel sera (plus) apte à accueillir les personnes sourdes et à communiquer avec elles sans a priori. Il se sentira ainsi

moins démuné face à un public différent et appréhendera la surdité avec davantage de sérénité.

De manière plus générale, ce projet œuvrera à une plus grande sensibilisation à la problématique de la surdité et à une meilleure intégration de cette minorité culturelle au sein de notre pays.

Calendrier 2014 – L'ABC de l'enfant sourd

L'APEDAF a envisagé de réaliser un calendrier de sensibilisation à la surdité sur la thématique de l'enfant sourd. Le but de cet outil sera de conscientiser tout au long de l'année les citoyens aux particularités des enfants sourds et à l'importance de ce type de démarche dans laquelle ils peuvent s'inscrire en tant qu'acteurs d'un changement des représentations sociales.

Ce projet vise les personnes susceptibles d'entrer en relation avec des enfants sourds (milieu scolaire : enseignants, éducateurs, logopèdes,... ; corps médical ; animateurs socio-culturels ; etc.). Mais aussi le tout public, concerné de manière générale par la sensibilisation à la « différence » et au respect du handicap.

Cet outil comportera des pages illustrées d'œuvres réalisées par des artistes de tous âges (en herbe ou confirmés) sourds ou malentendants. De plus, certains événements organisés par l'APEDAF ainsi que les grandes manifestations liées à la surdité y seraient mentionnés.

L'APEDAF souhaite susciter une prise de conscience du grand public ainsi que des décideurs politiques de la situation de surdité pour une meilleure connaissance et inclusion des personnes sourdes au sein de la société. Ainsi, l'association espère contribuer à faire évoluer les mentalités et susciter des questionnements, pour favoriser notamment un rapprochement entre sourds et entendants.

En accompagnant les textes de réalisations produites par des personnes sourdes, un deuxième objectif se dessine : promouvoir leurs qualités artistiques et ainsi contribuer à une connaissance plus approfondie par le tout public de l'une des richesses du monde de la surdité. De cette manière, favoriser un pont entre les deux cultures (sourde et entendante) pour une meilleure intégration des sourds et malentendants au sein de la société.

Jeu de langue des signes

Ce jeu a pour objectifs principaux la découverte, l'apprentissage et la sensibilisation à la langue des signes. Il permettra également de rassembler, autour d'un même jeu, des enfants et adultes de tout âge, entendants ou sourds, connaissant ou non la langue des signes. Ils pourront jouer ensemble, sur un même pied d'égalité.

Le public-cible du projet se compose des enfants sourds et malentendants et de leur famille, de leurs amis, des étudiants en langue des signes, des écoles (notamment les classes qui accueillent un élève sourd), des logopèdes et du grand public (lors des activités de sensibilisation à la surdité...).

Le matériel du jeu comprend un sac (ou valisette), 189 cartes (63 cartes « photos », 63 cartes « signes » et 63 cartes resto-verso), un sablier, deux supports pour cartes ainsi que des règles du jeu.

Le jeu pourra être adapté en fonction du niveau de chacun (exemple : si une personne sourde signante joue avec une personne ne connaissant pas du tout la langue des signes, la première piochera les cartes « photos » et la seconde, les cartes « signes »). Le débutant aura les signes en permanence sous les yeux et pourra vérifier la façon de signer les mots sur une vidéo accessible sur le site Internet de l'APEDAF.

Le jeu est un outil de plus en plus utilisé en Éducation permanente parce qu'il fédère les participants. La personne sourde pourra se positionner au cœur même du projet en sensibilisant les citoyens qui en feront la demande.

Bulletin trimestriel « La Parentière »

En 2013, les articles de fond des différentes rubriques s'agenceront toujours autour de la thématique développée dans le fichier central. Par ce thème commun, il a été constaté une meilleure cohérence interne. Les personnes qui le désirent pourront ainsi étoffer leur collection des différentes thématiques liées à la surdité.

Lors des différents événements auxquels participera l'APEDAF, nous œuvrerons à compléter notre liste d'adresses courriel afin de distribuer « La Parentière » en version électronique à un plus large public intéressé par les activités de l'association.

Des articles de fond, conséquents et nombreux, y figureront encore et les reportages seront de plus en plus privilégiés. Ils seront notamment réalisés par les chargés de projets lors de leurs tournages et déplacements dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques. Ce sera également l'occasion de multiplier les contacts et de proposer à différents partenaires de prendre part à la rédaction du journal de l'association.

D'autres projets d'outils sont en réflexion : « surdité et nouvelle parentalité » et « L'intégration en question ».

Services

Centre de documentation

En 2013, l'équipe de l'APEDAF poursuivra l'encodage des ouvrages, leur étiquetage, l'encodage des DVD, le dépouillage et le classement des revues.

La recherche d'ouvrages à partir du site Internet de l'association est désormais fonctionnelle. Il convient de bien diffuser l'information auprès de nos visiteurs. Une action sera faite en ce sens.

Le chargé de projet d'Éducation permanente continuera à participer aux réunions ainsi qu'aux formations organisées par le RBD Santé (Réseau Bruxellois de Documentation en promotion de la Santé) <http://www.rbdsante.be/Liens.htm>

Les objectifs du RBD santé sont de :

- Promouvoir la visibilité des centres de documentation ;
- Favoriser les collaborations entre les centres de documentation membres du Réseau ;
- Partager l'information ;
- Faciliter des échanges de documents entre les membres du Réseau, orienter les usagers.

Dans le cadre de la collaboration avec le RBD santé, un salon de la documentation est envisagé pour mai 2013. Celui-ci permettra au grand public de faire appel à notre association avec plus de facilité.

L'APEDAF continuera d'acquérir de nouveaux ouvrages afin d'enrichir le centre existant (notamment en fonction de l'actualité) et ce, tant à Bruxelles qu'à Tournai.

Elle fera preuve d'ouverture et veillera notamment à acquérir des ouvrages dans divers domaines pouvant être agent formateur pour son public cible (formation, éducation, développement personnel, handicap associé, etc.). L'ajout de rubriques au sein du centre de documentation sera une priorité.

Des événements pourraient être organisés au sein même du centre de documentation. Elle assurera la promotion du module « recherche de livres » du centre de documentation via le site internet.

Forum de discussions sur Internet

En 2013, l'APEDAF améliorera la visibilité de son Forum. En 2012, une nouvelle présentation a été proposée aux internautes afin de permettre une meilleure accessibilité des informations données pour les parents d'enfants sourds mais également pour le tout public, cette année l'accent sera mis sur la promotion de ce service.

Les participants des différents services, dont les mini-conférences, seront également invités à poursuivre leurs discussions-débats sur le Forum de l'association.

Une attention particulière lui sera consacrée cette année encore afin que les échanges soient fructueux. Un membre du personnel sera invité à y ajouter des articles régulièrement.

Les collaborations

La collaboration avec les autres associations en relation avec le secteur de la surdité (Espace Sourds, FEPEDA, VLOK-CI, EURO-CIU, CREE, FFSB, Grandir Ensemble, ESPAS, ALISE et Papillon vole...) se poursuivra bien évidemment tout au long de l'année. Une attention particulière sera apportée à notre désir de rapports et d'échanges fructueux avec ces différents partenaires.

La directrice développera son partenariat par la rencontre régulière de dirigeants d'associations, centres ou écoles du domaine de la surdité.

Collaboration dans le cadre de la réalisation d'outils pédagogiques

La formalisation des comités d'évaluation accompagnant la réalisation des outils pédagogiques ainsi que la réalisation d'ouvrages collectifs ont permis de multiplier les collaborations avec d'autres associations ou institutions.

L'année 2013 sera riche des diverses collaborations que l'association mettra en place afin de constituer ces comités d'évaluation : la FFSB, plusieurs personnes sourdes et parents d'enfants sourds, des professionnels du monde de la surdité...

D'autres collaborations sont envisagées pour les autres projets de l'association notamment dans l'animation autour des outils. Des associations « jumelles » seront davantage approchées (jeunesse, formation, Education permanente, etc.).

Collaborations pour la diffusion et la promotion

En 2013, l'APEDAF a voulu favoriser les collaborations avec des structures susceptibles de contribuer à la diffusion des informations concernant les outils et services de l'association. Un échange mutuel des informations s'est rapidement mis en place et a permis une meilleure visibilité des actions de l'asbl.

Parmi ces relais :

- Hospichild : réseau interdisciplinaire d'acteurs du monde pédiatrique
- Selfhelp : site d'information sur les groupes d'entraide
- En Marche : journal de la Mutualité Chrétienne
- Horizon 2000 : asbl ayant pour mission l'information, la communication et la démystification de la personne handicapée.
- Le site d'Espace citoyen relaie également très souvent nos activités et l'information de la production de nouveaux outils pédagogiques.

L'APEDAF poursuivra ses efforts afin d'étoffer la listes de ses contacts.

Les communications de l'ASBL

Un plan de communication devait être proposé en 2012, mais les deux stagiaires en communication qui le réalisaient ont dû se retirer pour des raisons personnelles. L'asbl Information a été approchée pour s'assurer de l'aboutissement de ce plan pour 2013. Les points discutés lors de la Journée Annuelle des Employés du 28 octobre 2011, pourront y être intégrés. Il pourra ensuite être proposé au Conseil d'administration de l'APEDAF. Il aura pour but de systématiser les communications externes et internes propres à l'association en vue d'améliorer notamment les relations, fidéliser ses membres, sensibiliser encore et toujours les politiques et accroître ses relations avec la presse.

La prochaine Journée annuelle des employés aura lieu le 25 octobre 2013 à Bruxelles. Le thème reste à définir.

Le fonctionnement de l'association

Personnel APEDAF

Employés

La surcharge de travail amenée par les différents départements et par les exigences Éducation permanente complexifie le bon fonctionnement de l'association et diminue les disponibilités de l'équipe pour :

- la représentation de l'association lors d'événements ;
- la participation de l'APEDAF lors de Commissions ;
- l'avancement des travaux d'encodage des livres du Centre de documentation ;
- la finalisation des documents PDF indispensables aux familles d'enfants sourds ainsi qu'aux professionnels du milieu ;
- la concrétisation du plan de communication ;
- la rédaction des actes des colloques
- etc.

Réunions du personnel du siège social

Des réunions continueront à avoir lieu, mensuellement, au siège de l'APEDAF. Elles rassembleront les neuf personnes de l'« équipe bruxelloise ». Elles auront pour but d'informer les personnes présentes de l'évolution de chacun des dossiers en cours, de répartir les tâches et de pallier aux dysfonctionnements éventuels. Le caractère régulier de ces réunions apportera aux employés la possibilité de communiquer leurs opinions à l'équipe. Ainsi exprimées, celles-ci permettront à l'équipe de garder sa dynamique et de rendre l'entraide encore plus spontanée grâce à la connaissance, par chacun, du contenu des dossiers en cours, ceci, dans un souci de respect du travail et des collègues.

Des rencontres individuelles auront également lieu, de façon régulière, afin que la directrice puisse assurer la gestion des projets de façon constante. Des informations personnelles pourront alors lui être communiquées. Par cette démarche, nous assurons une discrétion et un suivi constant des projets en cours.

Formations du personnel administratif et social

Diverses formations seront suivies par le personnel de l'association en vue d'assurer un *travail d'accompagnement* optimal.

Quatre réunions seront au programme en 2013 entre les coordinateurs pédagogiques et la directrice de l'APEDAF. Celles-ci auront comme objectifs d'apporter une cohésion entre les différentes régions assurant la qualité dans les relations de travail et une communication optimale dans les projets de l'association.

- La chargée de projets d'Éducation permanente participera à la formation organisée par Le SEFoP (Service d'Education et de Formation Populaire – asbl d'Éducation permanente) : « Mode d'utilisation » (créer un outil pédagogique) le 6 mars 2013.

- L'animatrice socio-culturelle d'Éducation permanente va suivre la formation proposée par le CFS (Collectif Formation Société – asbl d'Éducation permanente) « Créatif, moi ? OUI ! » sur trois journées (29, 30 avril et 7 mai 2013).

- La chargée de la recherche de fonds participera au Fundraising day le 14 mai 2013 à Malines.



BUDGET 2013

Budget 2013

III. BUDGET 2013					
CHARGES		Budget 2013	Réalisé 2012	PRODUITS	
				Budget 2013	Réalisé 2012
602 ACHATS SERVICES, TRAVAUX & ETUDES/ ANIMATION ET INFO					
6021 ANIMATION	€ 3.430,00	€ 2.938,32	702 CHIFFRE D'AFFAIRE	€ 2.250,00	€ 2.306,86
6022 INFORMATION	€ 1.310,00	€ 21.408,36	7021 ANIMATION		€ 14.146,44
			7022 INFORMATION	€ 31.064,17	€ 46.364,17
603 PRODUCTION DES PUBLICATIONS - COPRODUCTION	€ 37.304,00	€ 34.490,94	703 PRODUCTION ET COPRODUCTION	€ 5.350,00	€ 3.678,18
			7370 AUTRES SUBSIDES ET SUBVENTION		
			737200 AUTRES SUBSIDES ET SUBVENTION DE LA COCOF		
604 ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	€ 30.194,87	€ 32.521,23	737201 AUTRES SUBSIDES ET SUBV DE LA COMM FRANC PRACTIVITES ED P	€ 83.629,50	€ 82.171,51
6042 PILES	€ 3.600,00	€ 3.469,94	7041 ACTIVITES D'AUTOFINANCEMENT	€ 3.660,00	€ 3.546,74
608 RRR OBTENUS		-€ 287,00	7042 PILES		
609 VARIATION DE STOCKS			707 AUTRES RECETTES DES ACTIVITES		
			708 RRR ACCORDES		
Total	€ 75.838,87	€ 94.541,79	Total	€ 125.953,67	€ 152.213,90
61 SERVICES ET BIENS DIVERS	€ 107.880,49	€ 103.600,70	73 COTISATIONS, DONS, LEGS & SUBSIDES	€ 96.163,28	€ 76.413,02
			737316 AUTRES SUBS ET SUBV FORFAIT DE BASE (Fonctionnement)	€ 15.283,44	€ 32.728,94
62 FRAIS DE PERSONNEL			7373 AUTRES SUBSIDES & SUBVENTION (ACTIRIS)	€ 298.173,04	€ 280.058,35
ACS	331.482,66 €	€ 312.254,15	ACS	€ 22.725,00	€ 22.084,04
FBIE	45.980,59 €	€ 44.926,64	FBIE	€ 56.874,92	€ 56.659,46
EDP	50.380,45 €	€ 48.896,57	EDP	€ 359.474,06	€ 341.556,11
APE	486.335,17 €	€ 459.945,53	7374 AUTRES SUBSIDES & SUBVENTION (FOREM)		
63 AMORT., REDUCTIONS DE VALEUR, et PROVISIONS,	€ 1.922,53	€ 7.447,97	7375 AUTRES SUBSIDES & SUBVENTION de la Com Franc (Non Marchand)	€ 97.166,58	€ 96.490,90
64 AUTRES CHARGES	€ 1.950,00	€ 1.422,86	7375 AUTRES SUBSIDES & SUBVENTION	€ 1.200,00	€ 9.989,74
			74 AUTRES PRODUITS	€ 582,82	€ 582,82
Total	€ 1.025.931,89	€ 978.494,42	Total	€ 947.060,32	€ 916.563,38
65 CHARGES FINANCIERES	€ 200,00	€ 295,20	75 PRODUITS FINANCIERS	€ 3.500,00	€ 3.598,32
66 CHARGES EXCEPTIONNELLES		€ 47,32	76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	€ 1.807,36	€ 1.807,36
Total	€ 200,00	€ 342,52	Total	€ 3.500,00	€ 5.405,68
TOTAL CPTEES CLASSE 6 :	€ 1.101.970,76	€ 1.073.378,73	TOTAL CPTEES CLASSE 7 :	€ 1.076.513,99	€ 1.074.182,96
RESULTAT	-€ 25.456,77	€ 804,23			

IV. Budget römündendion 2013 versus rökänd 2012

CHÄRREI	BUDGETIÖR	2012	VAT	VAT%	PROSUTS	BUDGETIÖR	2013	VAT	VAT%
01 00 400 00 00 00 00	30' 400 00 00	2' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	200' 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
2 ACB	400 000 00 00	400 000 00 00	20 000 00 00	5 %	0' 000' 00 00	300 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
- ABH	40 000 00 00	40 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	20 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
0 ABH	40 000 00 00	40 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	20 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
0 BCB	0 000 00 00	0 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	0 000 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
A-701	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
VAT 00 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %
YÖM 00 00 00 00 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0' 000' 00 00	0 %	0 %

ÖKÖNÖMISCHER VERÄNDERUNG **40' 400 00 00** **40' 000 00 00**

APEDAF

Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones

Rue Van Eyck, 11a (5ème étage) - 1050 Bruxelles

Tel.: +32 (2) 644 66 77

Fax: +32 (2) 640 20 44

E-mail: info@apedaf.be

Site Internet: www.apedaf.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles